



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte



*Ensemble, on
Realise !*



association.realise@realise.asso.fr



03.83.41.50.72



www.realise.asso.fr

Sommaire	2
L'Association en quelques chiffres	3
Nos domaines d'activité	4
Nos valeurs et missions	5
Le rapport moral du Président	6
L'édito de la Directrice Générale	9
PERSPECTIVES 2025 : CAP sur l'avenir	13
Le Conseil d'Administration et ses missions	14
L'Assemblée Générale et ses missions	15
Le Bureau et ses missions	15
Le bénévolat tremplin du parrainage	16
Charte nationale du parrainage	16
Les sept grands principes fondamentaux du parrainage	17
Nos établissements et services	18
Organigramme de l'Association	19
Liste des établissements et services	20
AJES	21
MECS Grand Nancy	28
MECS VAL DE LORRAINE	34
MECS DE FOUG	40
MEV - Maison d'Enfants de VANDOEUVRE	50
DAMIER & DJM	57
SAEMO	65
SAPFR	70
SEPAD TOUL	73
SHERPA	78
ESPACE FAMILLE	86
CEF - Centre Éducatif Fermé	90
SIE - Service D'investigation Éducative	94
SRP - Service De Réparation Pénale	100
DITEP L'ESCALE	103
SSJR	110
Données sociales	115
Effectifs au 31/12/2024	114
Les mouvements de personnel sur l'année	119
Plan de développement des compétences sur l'année	120
Données financières	121
Synthèse année 2024	122
Évolution des résultats comptes sociaux sur 3 ans	123
Évolution du résultat comptable	124
Composition des résultats par type d'établissement	125
Budget prévisionnel et réalisé	126
Évolution des ressources par rapport aux besoins de financements	126
Bilan financier au 31/12/2024	127
Évolution de la CAF consolidée de l'Association REALISE sur 3 ans	128
Investissements et cessions réalisés en 2024	129
Évolution de la part représentative de nos financeurs sur 3 ans	130
Glossaire	131

Édition et rédaction : Association REALISE

Contact : association.realise@realise.asso.fr

Crédits photos et droit à l'image :

jeunes et professionnels structures de l'Association, Freepik

Impression : Imprimerie REGNIERE-Dombasle

Association REALISE

4, Boulevard du Maréchal Lyautey - 54600 Villers-lès-Nancy

Tél : 03 83 41 50 72 - Fax : 03 83 90 13 49 - www.realise.asso.fr



L'ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES

538 Salariés



17 établissements et services



47 Bénévoles



4360 personnes accompagnées



3 Financeurs



23 sites géographiques



16 Administrateurs



NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS



- Assistance Éducative • Milieu Ouvert
 - Protection Administrative • Hébergement
- Enfance en Danger



- Rencontres Parents / Enfants
- Lieu Neutre



- Protection Judiciaire de la Jeunesse

- Mesures pénales • Investigation
- Centre Educatif Fermé



- Activité socio-judiciaire
- Délégué du Procureur - Personne Morale



- Activité médico-sociale
- Thérapeutique

NOS VALEURS ET MISSIONS

Si l'Association n'apparaît sous l'acronyme REALISE qu'en 1982, ses origines et le savoir-faire qu'elles proposent remontent à plus d'un siècle. Depuis sa création, elle a développé nombre de réponses de prise en charge en faveur de la population juvénile. Réponses qui, elles-mêmes ont suivi les évolutions législatives, économiques et pédagogiques, qui ont généré des changements importants au cours des années.

L'Association REALISE, régie par la loi de 1901, est un organisme privé à but non lucratif. Elle relève du champ de l'action sociale, médico-sociale, socio-judiciaire, et exerce des missions de service public. Elle gère différentes structures, dont les actions sont orientées vers des enfants, adolescents, adultes, et des familles en difficulté.

À ce jour, l'activité de REALISE se concentre sur le département de la Meurthe-et-Moselle (54). Les 17 services et établissements relèvent de 5 domaines complémentaires : l'enfance en danger (protection sociale et assistance éducative), les activités médico-sociales, la prise en charge de mineurs délinquants, les rencontres parents-enfants, et le socio-judiciaire.

Les actions entreprises par REALISE s'inscrivent dans une démarche humaniste et participent à l'expression des valeurs républicaines et laïques de notre société. L'Association s'engage chaque jour à lutter contre les inégalités et à donner plus de chance aux enfants, adolescents et jeunes adultes en souffrance et/ou en danger.

Les droits de l'enfant et de la famille, le respect de la dignité humaine, ainsi que l'accompagnement et le soutien de l'enfant et de son entourage, sont des idées fortes de l'engagement de nos professionnels.

L'ensemble de ces valeurs sert de référence aux différents acteurs de l'Association, et permet de créer une dynamique qui lui est propre.

NOTRE MISSION

L'Association accompagne, soutient et protège des enfants, des adolescents, des familles, des adultes et des parents en situation de vulnérabilité sociale, éducative, et thérapeutique afin de leur permettre de développer leur autonomie et de leur donner de meilleures perspectives de vie.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

PATRICK CAISSIAL



A tous les acteurs de REALISE ; dont vous faites partie, je tiens à exprimer la très profonde gratitude qui nous anime, moi-même et le Conseil d'Administration - Peut-être plus particulièrement aux Financeurs qui, malgré leurs propres soucis de ressources, par leur accompagnement constant, nous confirment toute leur confiance. Au-delà du simple aspect financier, ce soutien représente un engagement fort en faveur de la Protection de l'Enfance et la reconnaissance de REALISE en tant qu'Acteur significatif.

Cette réelle implication aux côtés de REALISE est essentielle pour la poursuite de sa mission, avec efficacité et humanité. Ainsi pourront être construites en commun et ensemble, des réponses durables et adaptées aux défis de la Protection de l'Enfance.

Ce temps de rencontre et de partage qu'est une Assemblée Générale permet de regarder, avec lucidité et objectivité, le chemin parcouru- D'évaluer des actions récentes et d'ouvrir ensemble réflexion et analyse constructive sur les perspectives à venir en étant toujours attentifs à respecter scrupuleusement les valeurs de l'Association.

Dans son rapport d'activité, la Directrice Générale ; en pleine cohérence et participation des Directeurs, détaille bien l'activité de l'année 2024. Je souhaite donc maintenant partager avec vous plus particulièrement quelques réflexions sur 2 sujets qui me semblent cruciaux pour l'avenir proche de notre Association.

En premier lieu prendre bien conscience de la dégradation très préoccupante de la Protection de l'Enfance. En France 400 000 mineurs ou jeunes majeurs sont pris en charge par l'ASE qui peine manifestement à leur apporter toute la protection nécessaire et l'accompagnement dans leur construction d'un avenir serein. Environ 30 000 postes d'accompagnement sont vacants dans le secteur du médico-social, ce qui entrave gravement la capacité des services à répondre aux besoins et attentes des enfants.

En deuxième sujet : j'aborderai l'intégration, qui doit être optimiste et pleinement raisonnée de l'Intelligence Artificielle (I.A) au sein de REALISE ; incontournable et nécessaire dans notre quotidien. Parallèlement aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, nous devons envisager pragmatiquement les opportunités qu'offre cette très importante innovation technologique. L'I.A souvent perçue avec appréhension, peut devenir une alliée précieuse dans l'exercice de notre quotidien. Cependant l'adoption de cette nouvelle technologie doit se faire avec prudence et le respect impératif d'une ETHIQUE FORTE ; tout cela en veillant à ce qu'elle serve nos valeurs fondamentales de solidarité et de respect de la personne. Cette personne étant autant un professionnel qu'un jeune que REALISE accompagne.

Commençons par les problèmes actuels de la Protection de l'Enfance.

La Protection de l'Enfance traverse actuellement une crise très profonde, marquée par un dysfonctionnement systémique et une démobilisation croissante des professionnels du secteur.

Les principaux problèmes actuels :

1. Une crise structurelle et un significatif désengagement institutionnel.

En 2024, le Conseil Economique Social et Environnemental (C.E.S.E) a qualifié la situation de crise systémique, notant un décalage s'aggravant entre les lois et leur application effective sur le terrain.

Il dénonce un « déficit » d'ambition collective et un désengagement progressif de l'état.

2. Une pénurie de professionnels et des conditions de travail se dégradant de plus en plus.

Les Travailleurs sociaux sont confrontés à une surcharge de travail, un manque de reconnaissance induisant des salaires manifestement trop bas. Cette situation compromet la continuité de l'accompagnement des enfants et l'insatisfaisante qualité de la réponse aux besoins et attentes exprimés par ces derniers.

3. Des placements insuffisants et souvent inadaptés.

Faute de places disponibles de nombreux enfants ne sont pas pris en charge et restent dans un environnement pourtant jugé par la Justice comme dangereux pour eux. Inscrits sur une liste d'attente, ils restent ainsi exposés à des risques accrus de maltraitance et d'isolement.

4. La non-exécution des décisions judiciaires et insuffisance notoire des contrôles.

La Défenseuse des droits, elle-même, a relevé dans son dernier rapport, des cas de décisions de justice non appliquées, de droits de visites non respectés et/ou de maltraitance non signalée ou ignorée. De ce fait, dans ce dernier rapport, elle appelle à un renforcement des contrôles et à une meilleure coordination entre tous les services concernés par la Protection de l'Enfance.

La situation actuelle nécessite une mobilisation concertée, active et urgente, de l'ensemble des Acteurs concernés pour garantir une protection effective, et le droit au bien-être des enfants vulnérables déjà fortement bousculés par la vie.

La CNAPE, fédération de l'ensemble des Associations de Protection de l'Enfance s'implique très fortement dans cette recherche d'amélioration de la Protection de l'Enfance. (Paris, rassemblement des 400 000 du 25 septembre 2024 et mobilisation régionale du 15 mai dernier, à Strasbourg pour le Grand Est).

L'ensemble de ces constats rendent nécessaire la mobilisation des associations de Protection de l'Enfance et de leurs salariés

Cette mobilisation est aujourd'hui totalement indispensable tant pour les Associations que pour leurs salariés, car il faut faire face à une crise très profonde qui menace à court terme, l'efficacité du système, le bien-être des enfants- ainsi que, tout simplement et malheureusement, la santé des professionnels.

1. Il faut défendre les droits et attentes des enfants qui sont encore trop souvent non pris en charge, voir placés dans des structures inadaptées. Ils subissent aussi trop fréquemment des ruptures de parcours, instabilité et absence de suivis adaptés et/ou personnalisés.

2. Les salariés, en nombre trop souvent insuffisants, sont confrontés à des charges de travail difficilement soutenables. Le Turn-over important, qui en tant que tel est un fort indicateur de mal-être au travail, empêche la continuité éducative et la concrétisation de liens de confiance avec les enfants. Par ailleurs les Associations doivent faire face à une significative pénurie de personnel qualifié. Enfin, le manque de reconnaissance institutionnelle et salariale contribue à une très réelle et inquiétante démotivation.

3. Enfin, les Associations, quant à elles, doivent réaliser leur mission avec des moyens trop souvent inférieurs à leurs objectifs. Elles peinent à recruter, former et surtout stabiliser leurs équipes. Les financements publics sont trop souvent insuffisants, tardifs et/ou tout simplement reportés, conditionnés. Ces problèmes induisent ainsi le report de certains projets mais aussi de problèmes dans le quotidien auquel l'Association doit faire face en assurant sa mission par sa trésorerie...qui peut se révéler être trop faible. Ce type de situation a pu obliger certaines associations à aller jusqu'à la fermeture de services.

En conclusion pragmatique : Il est capital et nécessaire- que tous les acteurs se mobilisent pour espérer faire évoluer favorablement la situation. Félicitons-nous particulièrement que certaines Associations de la Grande Région Est, aient eu jusqu'à 20% de leurs professionnels, et, même plus, qui ont participé aux manifestations organisées par la CNAPE dont celle de Strasbourg en mai 2025.

Intégration de l'Intelligence Artificielle dans la Protection de l'Enfance et notamment de REALISE.

L'intégration de l'I.A dans les associations de la Protection de l'Enfance est une piste très prometteuse et obligatoire compte tenu de la place qu'elle prend dans la vie de chacun. Cette intégration soulève des enjeux éthiques, pratiques et tout simplement humains majeurs.

Dans un premier temps voir rapidement (même incomplètement) les applications possibles :

1. Aide au meilleur repérage et connaissance des situations soumises, par analyse plus fine et rapide. Possibilité d'utiliser les outils prédictifs par les professionnels qui perçoivent ainsi les cas nécessitant une intervention rapide et surtout personnalisée.
2. Participation active et effective à l'amélioration de l'accompagnement des enfants. En considérant la réelle (même si imparfaite) intelligence du système, on peut avec l'I.A envisager sérieusement d'améliorer la gestion des parcours individuels et collectifs. Un meilleur suivi du temporel de ces parcours peut aussi être assuré. L'I.A peut aussi être utilisée en tant qu'outil d'analyse et/ou de transcription pour mettre en évidence des tendances psychologiques ou comportementales dans les comptes- rendus éducatifs.
3. Soutien de l'activité d'accompagnement des enfants. L'I.A peut permettre l'automatisation de certaines tâches (rédaction des comptes rendus ; planification de certaines activités temporellement répétitives, suivi des droits...)
4. L'I.A peut aussi accompagner les professionnels dans leur engagement de formation par des simulations assistées pour la formation, et, des situations sensibles (entretiens plus personnalisés, gestes de prévention, maîtrise de la violence...). Un gain de temps significatif pour les éducateurs qui peuvent ainsi se recentrer sur le lien humain avec l'enfant. Puis tout simplement, un appoint significatif pour la réduction des erreurs ou oublis dans la gestion des dossiers et des droits de l'enfant. Une aide à la décision peut se révéler un réel appui aux professionnels sans bien sûr pouvoir les remplacer.
5. Après les avantages, il ne faut pas ignorer les risques potentiels : Le premier est sans aucun doute le risque de déshumanisation de la relation éducative. La confidentialité et la sécurité des informations sensibles doivent être assurées, sans faille, par des normes et procédures très strictes. Enfin l'outil doit être co-construit avec les acteurs du terrain pour ne pas être vécu comme une surveillance et/ou un outil de contrôle. Ainsi, il faut associer aux réflexions et travaux : Professionnels, Syndicats, Enfants et Familles et, Bénévoles.

Dans le cadre et à l'occasion de ce Rapport d'Activité, je tiens à adresser à Tous les Professionnels de REALISE, tant en mon nom, qu'à celui de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, les plus sincères félicitations et remerciements. Votre engagement quotidien, votre professionnalisme et l'humanité bienveillante qui sont vos fondamentaux, sont les fondations sur lesquelles repose la réussite par REALISE de sa mission : Protéger, accompagner et co-construire un avenir heureux aux enfants et jeunes qui lui sont confiés. Grâce à vous, ensemble des salariés, sans distinction aucune, REALISE tient debout et continue de progresser, malgré les contraintes nombreuses, les incertitudes déstabilisantes et les défis que connaissent les mondes du médico-social et de la Protection de l'Enfance.

Vous êtes les réels acteurs de cette mission de Protection- Tous vos efforts et votre permanent engagement contribuent chaque jour à redonner confiance, sécurité et espoirs à ceux qui nous sont confiés et qui ont tant besoin de ce partenariat individuel et rassurant.

C'est ensemble, Bénévoles, Professionnels et Partenaires que nous sommes les Acteurs de cette Association, pour qu'elle continue à porter haut et fort ses valeurs et la réussite de sa mission.

MERCI !

Patrick CAISSIAL - Président



 DITO DE LA DIRECTRICE G N RALE

G RALDINE GENTET

Bilan 2024

L'ann e 2024 a  t  jalonn e d' volutions majeures et de r alisations significatives, t moignant de notre engagement collectif en faveur d'une organisation plus efficace et d'un accompagnement renforc  des publics que nous soutenons.

Une r organisation strat gique pour une meilleure coordination

D s le d but de l'ann e, nous avons initi  une r flexion approfondie sur l'organisation de nos  tablissements et services. Cette d marche strat gique visait   structurer plus efficacement nos actions,   am liorer leur coordination et   renforcer la coh rence des interventions men es par l'Association. En privil giant une approche plus transversale de nos missions, nous avons cherch    optimiser notre impact et   favoriser une compl mentarit  accrue entre les services.

Dans cette optique, une r organisation a  t  men e avec la d finition de nouveaux p rim tres d'intervention. L'une des avanc es notables a  t  la cr ation d'un p rim tre d di  sp cifiquement   la justice en milieu ouvert. Celui-ci regroupe plusieurs structures prenant en charge diff rents publics (adultes, familles, mineurs) et int gre d sormais le Service d'Investigations  ducatives (SIE), le Service de R paration P nale (SRP), le Service Socio-Judiciaire de REALISE (SJJR).

Cette restructuration vise   assurer une meilleure articulation entre ces services,   renforcer leur compl mentarit  et   optimiser les actions d ploy es en faveur des b n ficiaires.

Par ailleurs, un second p rim tre a  t  repens  autour des services de milieu ouvert, favorisant ainsi la mutualisation des bonnes pratiques et la mise en place de synergies accrues entre les diff rentes structures concern es. Nous parlons ici de l'AJES, du SHERPA, du SAEMO, de l'Espace famille et du SAPFR. En encourageant une collaboration renforc e entre les  quipes, cette nouvelle organisation doit permettre une prise en charge plus fluide, efficace et adapt e aux besoins sp cifiques des usagers.

Un accompagnement renforc  pour les maisons d'enfants

Par ailleurs, conscients des d fis inh rents   l'accueil et   l'accompagnement des jeunes en protection de l'enfance, nous avons  galement proc d    plusieurs ajustements au sein des maisons d'enfants. Ces  volutions ont eu pour objectif de soutenir davantage les  quipes, de fluidifier l'organisation interne et de renforcer les conditions d'accueil, en particulier pour les prises en charge complexes.

Une dynamique RH au service du changement

Ces transformations structurelles se sont accompagn es de mouvements significatifs en mati re de ressources humaines, notamment au sein des  quipes de direction des  tablissements et services. Ces  volutions traduisent la volont  de REALISE de s'inscrire dans une dynamique adaptative et tourn e vers l'avenir. Elles refl tent notre engagement   anticiper les besoins,   professionnaliser nos pratiques et   garantir un accompagnement toujours plus qualitatif.   travers ces r formes, nous affirmons notre ambition de b tir une organisation toujours plus coh rente, efficace et en ad quation avec les enjeux de notre secteur. L'ann e  coul e nous permet d'envisager l'avenir avec confiance et d termination, forts des progr s accomplis et des perspectives qui s'ouvrent   nous.

Un soutien renforcé de nos financeurs : une reconnaissance de notre engagement

L'année 2024 a également été marquée par un appui renforcé de la part de nos financeurs, illustrant la confiance renouvelée en notre action et la reconnaissance de notre engagement quotidien sur le terrain. Ces soutiens ont été déterminants pour consolider nos structures, assurer la pérennité de nos dispositifs et ouvrir de nouvelles perspectives de développement.

Un appui affirmé de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) a réaffirmé son soutien à nos actions, notamment en consolidant son engagement auprès du Centre Éducatif Fermé (CEF).

Après une année 2023 marquée par des difficultés, le CEF a su surmonter ces défis et retrouver progressivement son équilibre en 2024. Cette dynamique positive est le fruit d'un travail collectif rigoureux et d'une mobilisation sans faille des équipes. L'évaluation de la qualité réalisée au sein de l'établissement a joué un rôle clé en permettant de consolider la stabilisation de la structure et d'identifier des axes d'amélioration pour l'avenir. Grâce à cette démarche, nous avons pu renforcer notre capacité d'accompagnement et asseoir notre rôle au sein du dispositif judiciaire.

Un partenariat durable avec l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le renouvellement du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) constitue une avancée majeure, témoignant d'un engagement pérenne et structurant. Ce renouvellement traduit la volonté commune d'accompagner durablement le développement de nos actions et d'adapter nos dispositifs aux évolutions des besoins des publics accompagnés.

Dans cette continuité, les travaux engagés au sein du Dispositif Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (DITEP) illustrent cette dynamique d'amélioration constante. Ces évolutions ont pour objectif de moderniser nos infrastructures et d'offrir un cadre plus adapté aux parcours des jeunes, favorisant ainsi une prise en charge toujours plus qualitative et efficiente.

Une expansion majeure avec le soutien du Conseil Départemental 54

Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (CD54) a également témoigné de sa confiance en sollicitant REALISE pour l'extension du Dispositif d'Accueil des Mineurs Isolés de REALISE (DAMIÉR). Cette décision stratégique représente une avancée significative, traduisant la reconnaissance de notre expertise et la pertinence de nos dispositifs d'accompagnement.

L'engagement concret du département s'est matérialisé par un travail soutenu en vue de l'ouverture d'un nouvel établissement, permettant de renforcer nos capacités d'accueil et de diversifier notre offre de services. Cette expansion s'inscrit dans une logique d'adaptation aux enjeux sociaux et médico-sociaux actuels, confirmant ainsi notre place d'acteur clé dans l'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité.

L'ensemble de ces appuis institutionnels témoigne de la solidité de nos partenariats et de la reconnaissance du travail accompli par nos équipes. Ils nous permettent d'envisager l'avenir avec ambition, en poursuivant notre engagement pour une prise en charge toujours plus adaptée, efficiente et humaine.

Des avancées majeures pour la reconnaissance des professionnels et l'amélioration des conditions de travail

L'année 2024 aura été, par ailleurs, marquée par une avancée significative en matière de reconnaissance et de valorisation des professionnels du secteur. L'un des succès majeurs de cette année réside dans l'obtention du SEGUR pour l'ensemble des professionnels qui en étaient jusqu'alors exclus. Cette mesure constitue une reconnaissance officielle de leur engagement quotidien et de la valeur essentielle de leur travail.

Au-delà de l'aspect financier, cette évolution traduit une volonté forte d'améliorer les conditions de travail et de renforcer la considération accordée aux métiers du secteur médico-social et social. Ce progrès, fruit d'une mobilisation constante, marque une étape importante dans la valorisation de ces professions indispensables à l'accompagnement des publics vulnérables.

Dans le même temps, l'année 2024 a été marquée par le lancement des Journées d'Accueil des Nouveaux Embauchés (JANE), une initiative visant à faciliter l'intégration de nos nouveaux collaborateurs au sein de l'Association. Ces journées ont été conçues pour offrir un cadre structuré et chaleureux, permettant aux nouveaux arrivants de mieux comprendre notre organisation, nos valeurs et nos pratiques. Au programme de ces journées : Des présentations des différents services, des ateliers d'échanges et des rencontres avec les équipes afin de créer un environnement propice à l'écoute et à l'échange. L'objectif était de renforcer le sentiment d'appartenance et de familiariser rapidement les nouveaux salariés avec nos processus internes et notre culture associative. Ces journées sont également un excellent moyen de renforcer la cohésion au sein de l'Association, de créer des liens dès les premières étapes de leur parcours et de favoriser une intégration plus fluide et réussie.

Cette initiative illustre notre volonté de faire de l'accueil un moment clé, contribuant ainsi à la réussite professionnelle de chacun et à la pérennité de nos missions.

Un dialogue social constructif et porteur de progrès

Un autre élément de satisfaction réside dans la qualité du dialogue social tout au long de l'année 2024. Dans un climat respectueux et constructif, plusieurs avancées notables ont pu voir le jour, au rang desquels :

La rénovation du protocole de prévention des situations à risques, permettant une meilleure prise en compte des situations de violence et une amélioration des dispositifs de prévention et de protection des professionnels.

La mise en conformité de l'ensemble de nos DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels), garantissant ainsi une approche plus rigoureuse et adaptée en matière de sécurité et de prévention des risques au travail.

Par ailleurs, l'audit financier sollicité par le Comité Social et Économique (CSE) et confié au cabinet Worksaga a confirmé la qualité de notre gestion. Ce résultat constitue un gage de transparence, renforçant ainsi la confiance des salariés et des partenaires dans la fiabilité de notre Association. Une modernisation au service de l'efficacité.

L'année 2024 a également été marquée par l'implémentation de nouveaux outils numériques, visant à moderniser nos pratiques et à améliorer notre efficacité opérationnelle.

Parmi ces innovations :

- ZEENDOC, facilitant la gestion et la dématérialisation des documents,
- PAYFIRST, optimisant la gestion de la paie et des rémunérations,
- VIVALITY, contribuant à une coordination sur le parcours des usagers et une meilleure conformité relative au traitement des données personnelles,
- AGEVAL, renforçant nos démarches gestion des risques et amélioration continue de la qualité et de nos processus d'évaluation interne.

Ces nouveaux dispositifs s'inscrivent dans une dynamique de modernisation et d'optimisation des pratiques. En facilitant le travail quotidien des équipes, ils participent activement à une organisation plus fluide, performante et adaptée aux défis actuels. L'ensemble de ces avancées témoigne d'une année placée sous le signe de la reconnaissance, du dialogue et de l'innovation, confirmant notre engagement à améliorer continuellement nos conditions de travail et la qualité de nos services.

Des projets concrets au service de l'amélioration de l'accompagnement des publics et des conditions de travail

L'année 2024 a également été marquée par la réalisation de plusieurs projets d'envergure, témoignant de notre engagement constant à améliorer les conditions d'accueil des publics et le cadre de travail des équipes. Ces avancées tangibles reflètent notre volonté d'adapter nos infrastructures aux besoins actuels et futurs.

Parmi ces réalisations :

- L'emménagement du Service d'Investigations Éducatives (SIE) de Briey dans de nouveaux locaux, offrant un environnement plus adapté aux missions et aux équipes.
- L'installation d'un city park, grâce à des fonds européens, à la maison d'enfants de Han-sur-Seille, un espace dédié aux loisirs et à l'épanouissement des jeunes accueillis.
- L'achèvement des travaux de la cuisine du DITEP, permettant une amélioration des conditions de prise en charge des jeunes.
- L'aménagement d'une nouvelle salle de réunion au siège, favorisant des possibilités d'échanges et d'accueil plus importants.
- L'engagement de réflexions bâties sur l'AJES, avec pour ambition de repenser et d'optimiser les espaces dédiés aux jeunes et aux équipes.
- La recherche et la location de nouveaux locaux pour le SSJR, garantissant de meilleures conditions de travail et d'accueil pour ce service essentiel. Ces réalisations concrètes renforcent la qualité des accompagnements proposés tout en contribuant à un environnement de travail plus fonctionnel et agréable pour l'ensemble des professionnels.

Un renforcement de notre communication interne et externe

L'année 2024 a également vu une montée en puissance de notre communication, à la fois en interne et en externe. REALISE s'est affirmée comme un acteur engagé et visible grâce à plusieurs initiatives :

- Une augmentation du nombre de numéros du journal interne, le *REALISE INFOS*, favorisant une meilleure circulation de l'information et le partage des initiatives et réussites au sein de l'Association.
- Un renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux, avec une croissance continue du nombre d'abonnés sur LinkedIn (plus de 2000 abonnés à ce jour), témoignant de l'intérêt et de l'implication de notre communauté.

Ces avancées en matière de communication participent à la valorisation de notre travail et à une meilleure reconnaissance de nos actions, tant auprès des professionnels que des partenaires et du grand public.

Un élan collectif pour relever les défis de demain

Tous ces succès et réalisations de 2024 doivent nous rendre fiers et renforcer notre détermination à poursuivre notre engagement. En 2025, chacun peut contribuer à cette dynamique en restant actif et impliqué, notamment en valorisant nos actions sur nos supports de communication. Ces avancées ne sont qu'une étape vers de nouveaux défis, et c'est ensemble, grâce à notre mobilisation collective, que nous continuerons à bâtir une organisation toujours plus solide, innovante et performante. Je souhaite conclure cet édito en adressant mes remerciements les plus sincères à toutes celles et ceux qui font vivre REALISE au quotidien.

Tout d'abord, un immense merci à l'ensemble des professionnels, tous métiers confondus : Équipes administratives, comptables, éducatives, services généraux, équipes sanitaires et paramédicales. L'Association ne serait rien sans votre engagement, votre dévouement et votre professionnalisme. Vous êtes les artisans de nos actions, ceux qui portent et incarnent les valeurs de REALISE au service d'une mission exigeante, mais profondément essentielle.

Je tiens également à remercier le Conseil d'Administration, et plus particulièrement le Président, dont le soutien, l'engagement et la vision stratégique sont des piliers fondamentaux de notre développement et de notre capacité à relever les défis de demain. Grâce à cette gouvernance engagée, nous continuons à avancer avec ambition et détermination.

C'est grâce à vous toutes et tous – salariés et administrateurs – que nous pouvons répondre à la confiance que nous accordent nos usagers, nos partenaires et, plus largement, la société. Chaque jour, par votre travail et votre implication, vous contribuez à faire de REALISE un acteur solide, reconnu et engagé. Je veux réaffirmer ici toute ma fierté et mon admiration pour le travail accompli dans chacun de nos établissements et services.

MERCI à tous

PERSPECTIVES 2025 : CAP SUR L'AVENIR AVEC ENGAGEMENT ET INNOVATION

L'année 2025 s'annonce comme une année clé pour REALISE, marquée par des projets ambitieux, des avancées en matière de ressources humaines et de modernisation, ainsi qu'un événement symbolique : les 150 ans de notre Association. Parmi les objectifs que nous poursuivrons en 2025 :

Le renforcement de l'attractivité et l'accompagnement de nos professionnels

Dans un contexte où l'attractivité des métiers du secteur social et médico-social reste un enjeu majeur, nous poursuivrons notre engagement en faveur des ressources humaines, avec plusieurs actions concrètes :

- Un développement de notre politique d'attractivité, notamment par un accompagnement dédié via BrightUp, afin de valoriser nos métiers et de favoriser la fidélisation des talents.
- Une poursuite de la modernisation de la gestion administrative, avec la mise en place de nouveaux bulletins de salaire via PAYFIRST et la dématérialisation des contrats de travail, simplifiant ainsi les démarches pour les salariés.
- La continuation du déploiement d'AGEVAL, garantissant un accès généralisé au logiciel pour l'ensemble des salariés, dans une logique d'harmonisation et d'optimisation de nos pratiques.
- L'ouverture opérationnelle de l'établissement DAMIER Drouot, venant enrichir notre offre d'accompagnement et répondre aux besoins identifiés sur le territoire.
- La stabilisation de notre organisation, poursuivant ainsi la dynamique engagée en 2024 pour une meilleure structuration et coordination de nos actions.
- L'évaluation de la qualité de l'ensemble de nos Maisons d'Enfants et également du SAEMO (Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert) sera menée, afin d'analyser nos pratiques et d'identifier les axes d'amélioration pour renforcer toujours plus l'efficacité de nos accompagnements.

Le développement et la consolidation de nos établissements et services

L'année 2025 verra également la concrétisation de nouveaux projets et la stabilisation de notre organisation : La poursuite de notre volonté d'innovation, notamment aux côtés de l'ARS Grand Est, dans le cadre des différents projets présentés suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêts « 50 000 solutions » de 2024.

L'amélioration de la qualité et de l'évaluation des dispositifs

Dans notre démarche d'amélioration continue, l'évaluation de la qualité sera un axe prioritaire en 2025 :

Un engagement associatif renforcé : Les 150 ans de REALISE

2025 sera une année hautement symbolique, marquant les 150 ans de notre Association. Cet anniversaire sera une opportunité unique de célébrer notre histoire, de valoriser nos engagements et de mettre en lumière l'impact de nos actions sur le terrain depuis plus d'un siècle et demi. Enfin, nous souhaitons encourager le développement du bénévolat, en impliquant davantage de citoyens, partenaires et acteurs locaux dans nos projets. Cette dynamique participative renforcera notre ancrage territorial et notre capacité à répondre aux défis sociaux et éducatifs d'aujourd'hui et de demain.

Ensemble on Realise

L'année 2025 sera une année de défis, mais surtout d'opportunités. Grâce à l'engagement de chacun, nous continuerons à innover, à moderniser nos pratiques et à renforcer notre impact auprès des publics que nous accompagnons.

Ensemble, célébrons nos 150 ans et préparons l'avenir avec ambition et détermination !

Je sais pouvoir compter sur vous tous, et votre mobilisation active, pour relever les défis qui nous attendent !

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES MISSIONS

- 16 Administrateurs

Les principaux domaines des compétences du Conseil d'Administration :

- La définition et la mise en œuvre des orientations de l'Association,
- La création, la transformation ou la suppression d'un établissement ou d'un service,
- L'adoption des comptes et des emprunts, les opérations immobilières,
- La participation au choix du Directeur Général et à la définition de ses délégations,
- La gestion de carrière des directeurs.

Membres élus par l'Assemblée Générale	Fonction au Conseil d'Administration
Mme AMADIEU Francine	Membre
Mme BEZAZ Daouia	Vice-Présidente
M. CAISSIAL Patrick	Président
Mme DEQUIDT Nelly	Membre
Mme FROISSART Florence	Membre
M. GUILLERME Claude	Trésorier
Mme GUINAY Denise	Membre
Mme LECLERC Martine	Membre
M. LE PETIT Jacques	Membre
M. LORRAIN Fernand	Membre
M. MARCHAL Jacques	Membre
M. MARCOTTE André	Vice-Président
M. ROUX André	Membre
Mme SAINT-VANNE Marie-Claude	Secrétaire Générale
Mme THOUVENIN Marie-Luce	Membre
M. VASSEUR Daniel	Vice-Président Délégué

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

LE BUREAU ET SES MISSIONS

Membres élus par l'Assemblée Générale	Fonction au Bureau
M. CAISSIAL Patrick	Président
M. VASSEUR Daniel	Vice-Président Délégué
Mme BEZAZ Daouia	Vice-Présidente
Mme SAINT-VANNE Marie-Claude	Secrétaire Générale
M. GUILLERME Claude	Trésorier
M. LEPETIT Jacques	Membre

Le Bureau dont les membres sont élus pour un mandat de 3 ans :

- Se réunit aussi souvent que nécessaire,
- Veille à l'exécution des délibérations prises par l'Assemblée Générale et par le Conseil d'Administration,
- Traite avec la Direction Générale les affaires courantes,
- Prépare les décisions du Conseil d'Administration et les dossiers qui lui sont soumis,
- Rend compte de ses travaux lors de la tenue desdits conseils.

L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SES MISSIONS

Elle se compose de l'ensemble des membres de l'Association. Elle définit les orientations stratégiques et se prononce sur la gestion administrative et financière. Elle approuve les comptes et est compétente pour modifier les statuts et décider de toutes évolutions de l'Association. Elle se réunit au minimum une fois par an.

La dernière Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 15 février 2024 au DITEP de Jarville-la-Malgrange pour valider les nouveaux statuts de l'Association.

L'Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 20 juin 2024 à Nancy où ont été soumis au vote :

- L'approbation du procès-verbal de l'AGE du 15-02-2024 - spécifique statuts de l'Association
- Le rapport moral
- Le rapport d'activité associatif
- Le rapport financier
- Le rapport des commissaires aux comptes
- L'élection du 1/3 sortant du CA et présentation des Administrateurs élus

Fréquence des instances administratives 2024

8 CA



8 BUREAU



1 AGO

1 AGE



LE BÉNÉVOLAT TREMPLIN DU PARRAINAGE

En 2024 plus de 50 bénévoles sont intervenus régulièrement dans les établissements de REALISE.

Leur appui dans nos actions auprès des enfants ou jeunes sont diverses. Le soutien scolaire tient une place prédominante ainsi que l'accompagnement pour les sorties. Un atelier vélo, un projet cinéma, des activités culturelles et sportives, une permanence d'accès aux droits, un accompagnement aux ambassades... sont également animés par des bénévoles.

Les administrateurs et les membres de la commission bénévolat remercient les bénévoles et les salariés pour leurs actions en faveur de la création de liens bénéfiques pour les enfants.

En développant le bénévolat d'action dans les établissements de REALISE nous avons provoqué des rencontres entre enfants et bénévoles. Cela s'est traduit par une vingtaine de parrainages organisés en partenariat avec l'association ParEnLor de Metz intervenant sur les départements de la Moselle et de la Meurthe et Moselle.

REALISE est donc précurseur pour l'application de la loi de février 2022 et du décret de février 2024 instaurant l'obligation pour les départements de proposer le parrainage pour l'ensemble des enfants confiés à l'Aide sociale à l'Enfance (ASE).

CHARTRE NATIONALE DU PARRAINAGE

Cette charte a été publiée en janvier 2025. Elle explique ce qu'est le parrainage et ses principes fondamentaux.

Le parrainage a pour finalité l'instauration, par des temps partagés et réguliers, d'un lien affectif et d'une relation de confiance entre un enfant ou un jeune majeur de moins de 21 ans et un parrain ou une marraine. Ainsi, **il participe à la construction et au bien-être de l'enfant** en lui permettant de s'appuyer sur d'autres adultes que sur ses parents ou sur des professionnels. Il peut également s'insérer dans une démarche de soutien aux parents.

Le parrainage favorise la responsabilité sociale et l'engagement citoyen, renforçant ainsi la cohésion sociale et favorisant une meilleure compréhension entre enfants et adultes de différents milieux. Il repose sur l'engagement à long terme des divers acteurs et organisations œuvrant dans l'intérêt supérieur de l'enfant et de la société dans son ensemble.

La charte définit les valeurs et principes que ces acteurs s'engagent à respecter dans le cadre de l'action de parrainage

LES SEPT GRANDS PRINCIPES FONDAMENTAUX DU PARRAINAGE

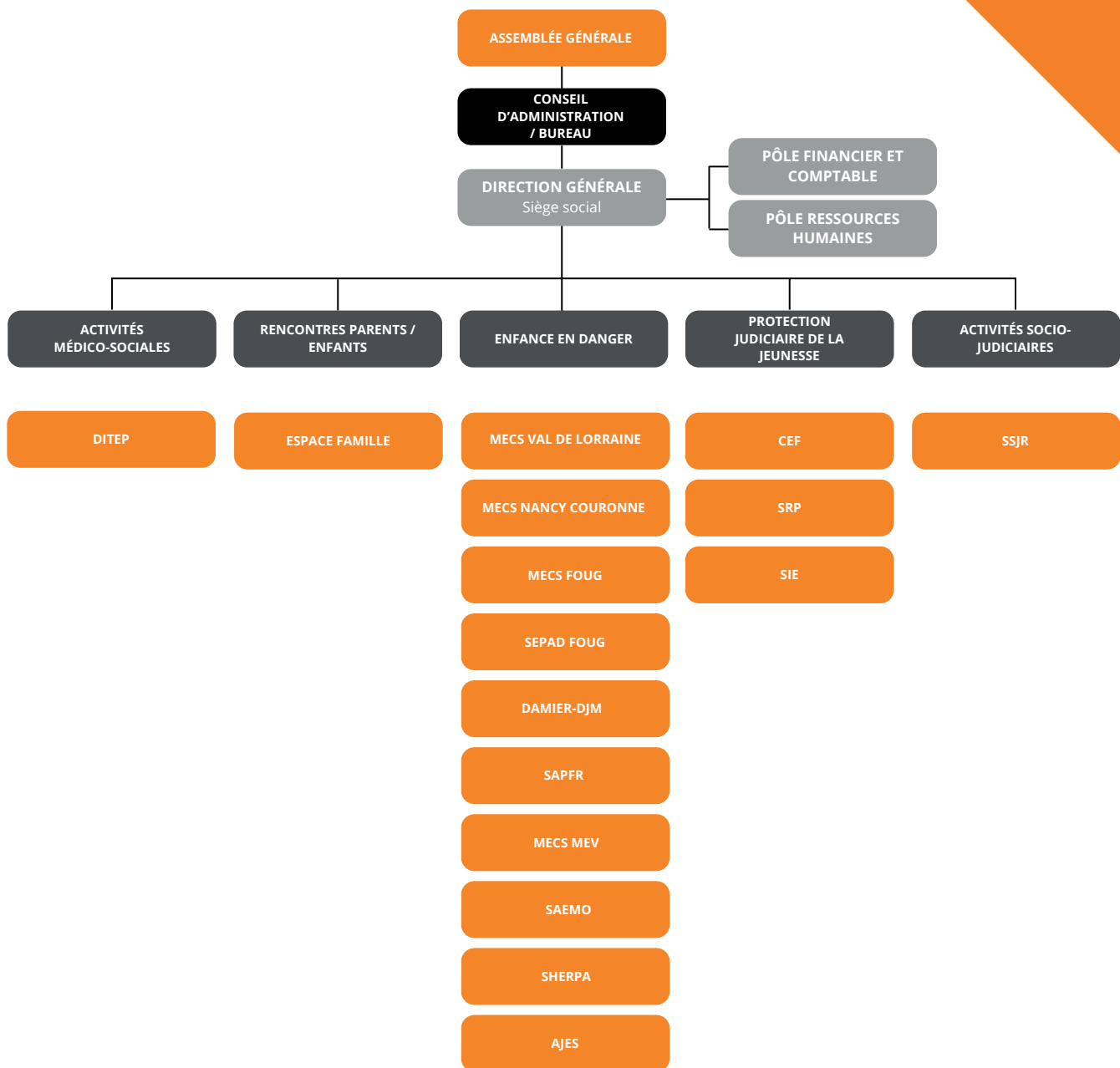
- 1. Une démarche individualisée et concertée entre tous les acteurs.** Le parrainage résulte d'une volonté commune, réalisée dans un cadre préalablement défini entre l'enfant, les parents, la structure et les parrains et marraines, prenant en compte les singularités et les besoins de l'enfant et des parents.
- 2. Un engagement réciproque et solidaire.** La relation de parrainage repose sur des principes de confiance mutuelle, d'échange, de réciprocité et d'enrichissement. Elle rassemble les parties prenantes dans la volonté de partager leurs expériences et leurs connaissances. Le parrainage est une démarche personnelle et bénévole pour le parrain ou la marraine.
- 3. Une relation durable et continue.** L'engagement régulier de tous favorise la création d'un lien dans la durée. La structure qui accompagne la relation de parrainage et l'ensemble des acteurs s'assurent que le parrainage et ses modalités restent conformes aux besoins et à l'intérêt de l'enfant.
- 4. Une relation qui s'inscrit dans le respect de la place des parents, de l'autorité parentale, du choix de l'enfant et de la vie privée de chacun.** Au parrain ou à la marraine revient d'occuper la place choisie d'un commun accord avec l'ensemble des acteurs, dont les parents ou ceux qui détiennent l'autorité parentale. Cette place est celle d'une personne disponible, attentive, qui permet à l'enfant ou au jeune de découvrir de nouveaux modes de vie et de nouveaux horizons tout en respectant la vie privée de chacun.
- 5. Une démarche au bénéfice de tous les enfants, de tous les parents, respectueuse des principes de neutralité politique, philosophique et confessionnelle.** Le parrainage s'adresse à toutes les familles, quelle que soit la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou l'appartenance culturelle. Il doit être accessible à tous, dans une perspective universaliste, tout en prenant en compte la singularité de chaque enfant et parent.
- 6. Un droit à la protection et à l'intégrité pour chacun.** La structure veille au respect de la vie privée et au principe de confidentialité. Elle s'engage à mettre en place les méthodes et les moyens nécessaires afin d'assurer la protection et l'intégrité de l'enfant, de sa famille, des parrains et marraines. La structure est garante de la mise en relation et du bon déroulement du parrainage.
- 7. Une relation privilégiée qui doit être accompagnée et formalisée.** Une session d'information organisée par la structure sur les attendus et les responsabilités des parrains et marraines est suivie par tout bénévole qui souhaite entrer dans une relation de parrainage. La structure offre aux bénévoles un accompagnement régulier tout au long du parrainage. Le parrainage fait l'objet d'une formalisation écrite à laquelle adhèrent toutes les parties prenantes.

Ensemble on Réalise



NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION



Domaines d'expertise du siège social

- Administration générale
- Finances et comptabilité
- Gestion des ressources humaines
- Démarche qualité et gestion des risques
- Développement Informatique
- Communication
- Patrimoine, logistique et achats

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

ENFANCE EN DANGER

A.J.E.S.

80, boulevard Foch- 54520 Laxou
Tél.: 03 83 418220-Fax: 03 83 415431
Siret: 775 615 370 00399

D.A.M.I.E.R.

Appartements, Hébergement et Pôle d'Activité de
Jour 4, rue de la Vôge -54520 Laxou
Tél. : 03 83 97 88 40
Siret: 775 615 370 00449

D.J.M.

4, rue de la Vôge -54520 Laxou
Tél.: 03 83 97 88 40
Siret: 775 615 370 004494,

M.E.C.S. Pôle Nancy Couronne

Moulin de l'Asnée -11, rue de Laxou- 54600 Villers-lès-Nancy
Tél.: 03 83 97 88 50-Fax: 03 83 90 62 76
Siret: 775 615 370 00449

- **Internat**

Moulin de l'Asnée -11, rue de Laxou -54600 Villers-Lès-Nancy
Tél.: 03 83 97 88 50-Fax: 03 83 90 62 76

- **Internat**

40, rue de l'Allée Neuve - 54520 Laxou
Tél.: 0383415051

- **Internat + Service studios**

95, avenue de Strasbourg- 54000 Nancy
Tél. : 03 83 81 19 19 -Fax : 03 83 84 00 24

M.E.C.S. Pôle Val de Lorraine

19, rue du Haut Bourg-54760 Arraye-et-Han
Siret: 775 615 370 00050

- **Internat + Gîte des Noellons**

Tél. : 03 83 31 81 31 -Fax: 03 83 31 88 47

- **Internat**

53, chemin des 19 Arches -54700 Pont-à-Mousson
Tél.: 03 83 81 19 19-Fax: 03 83 84 00 24

M.E.C.S. de Foug

4, rue Jeanne d'Arc -54570 Foug
Tél.: 07 54 35 65 27
Siret: 775 615 370 00613

M.E.V.

86, avenue Jean Jaurès- 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
Tél.: 03 83 28 89 56
Siret: 775 615 370 00514

S.A.E.M.O.

8, rue Jean Jaurès -Parc Lafayette -54320 Maxéville
Tél. : 03 83 41 43 13 -Fax : 03 83 41 40 69
Siret: 775 615 370 00472

S.A.P.F.R.

11, rue Jean Jaurès -Parc Lafayette -54320 Maxéville
Tél. : 03 83 28 80 28- Fax: 03 83 27 26 04
Siret: 775 615 370 00522

S.E.P.A.D. de Foug

Espace K, bâtiment 200, pôle industriel Toul Europe secteur
A 651 rue Guy Pernin -54200 Toul
Siret: 775 615 370 00621

S.H.E.R.P.A.

7, rue Frédéric Chopin -54000 Nancy
Tél.: 03 83 40 16 80-Fax: 03 83 40 84 55
Siret: 775 615 370 00530



RENCONTRE PARENTS-ENFANTS

ESPACE FAMILLE

80, boulevard Foch- 54520 Laxou
Tél./ Fax: 03 83 41 60 73
Siret: 775 615 370 00357

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

C.E.F.

16, rue du Château- 54210 Tonnoy
Tél. : 03 83 26 62 05- Fax: 03 83 26 62 99
Siret: 775 615 370 0003515

S.I.E.

- 8, rue Jean Jaurès- Parc Lafayette -54320 Maxéville
Tél. : 03 83 92 86 90- Fax: 03 83 92 86 91
Siret: 775 615 370 00464
- **Antenne de Briey** 20, rue des 4 vents -54150 Briey
Tél. : 03 82 22 53 79 -Fax: 03 82 22 55 04

S.R.P.

8, rue Jean Jaurès- Parc Lafayette -54320 Maxéville
Tél. : 03 83 92 86 90- Fax: 03 83 92 86 91
Siret: 775 615 370 00464

Activités Médico-Sociales

D.I.T.E.P. L'Escale

15, rue Saint-Charles -54140 Jarville-la-Malgrange
Tél.: 03 8315 21 50-Fax: 03 83 54 04 52

- **Pôle Socio-Professionnel (PSP)**
112, avenue du Général Leclerc-54000 Nancy
Tél.: 03 83 15 21 50 -Fax: 03 83 54 04 52

ACTIVITES SOCIO-JUDICIAIRES

S.S.J.R. (Service Socio-Judiciaire REALISE)

12, rue de la Seille -54320 Maxéville
Tél. : 03 83 90 35 90- Fax: 03 83 90 70 40
Siret: 775 615 370 00555

- **Antenne SSJR**
Cité Judiciaire -rue du Général Fabvier
RDC Aile Rouge -54000 Nancy



Directrice
Florise MERCIER



Directeur adjoint
Hugo PAURON

AJES

Mot de la direction :

Accompagnée par une direction de transition jusqu'en septembre, l'équipe pluridisciplinaire de l'AJES est restée fortement engagée, ce qui a permis, grâce au professionnalisme de chacun, de contribuer à maintenir une qualité certaine des prises en charge.

La créativité des professionnels, la diversité des accompagnements proposés aux adolescents (qu'ils soient collectifs ou individuels) répondent au mieux à la complexité de la situation de chacun et obligent la recherche en permanence de solutions singulières.

2025 devrait permettre à tous de retrouver un certain équilibre, une nouvelle dynamique d'équipe, propices au développement de nouveaux projets et ce en continuant à être force de propositions pour répondre au mieux aux besoins de tous.

Malheureusement, cette année, le service a été fortement impacté par l'absence de l'enseignant(e), détaché(e) de l'Education Nationale, qui aujourd'hui confrontée à ses propres difficultés, peine à nous positionner un(e) remplaçant(e).

Cette instabilité récurrente sur cette année, associée à la réduction significative du temps de travail alloué à l'enseignant(e) (1 ETP puis 0.75 et pour finir 0.50) impacte fortement non seulement notre organisation mais la mission même du service et n'est pas sans conséquence sur les mineurs accueillis qui ont avant tout besoin de stabilité et de professionnels qui font référence.

Nous restons cependant optimistes pour 2025 et tentons de trouver ensemble des solutions adaptées.

Je terminerai mon propos par mes remerciements à toute l'équipe, la bienvenue aux nouveaux travailleurs-sociaux et une bonne prise de poste à Mme CHASSARD, nouvellement recrutée sur le poste de chef de service.

Je sais qu'elle œuvrera avec engagement pour tenir ce poste de « Chef d'orchestre » pour espérer aboutir à une parfaite harmonie.

ACTIVITÉ

Nombre mesures	
2024	67
Admissions	
Réalisées	15
En attente	23
Sorties	
Réalisées	24

Taux d'occupation réel pour l'année 2024 : 94.48%, donc légèrement en deçà du taux à hauteur de 97% demandé. 24 mineurs ont quitté le dispositif alors que seules 15 admissions ont pu se réaliser avant décembre 2024.

Bien souvent les demandes de prise en charge sur liste d'attente datent de plus de 10 mois, il nous faut donc réactiver les services demandeurs, nous assurer que la demande reste d'actualité.

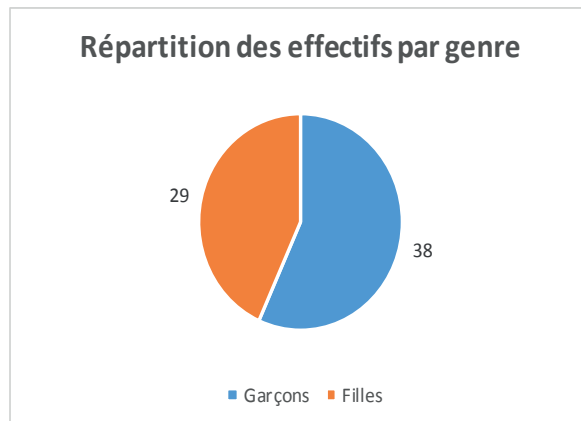
Lorsque les mineurs ont été réorientés vers d'autres dispositifs, l'information n'est pas toujours partagée avec le service, ce qui peut ralentir le rythme des admissions.

MESURES ET CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC

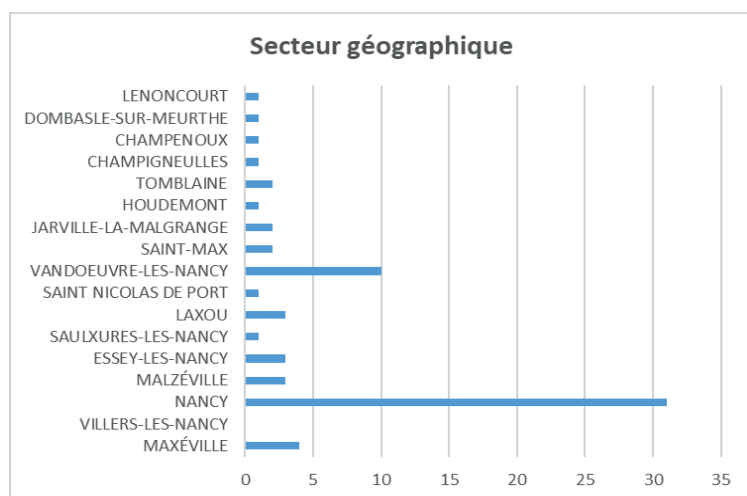
Caractéristiques des mesures :

Répartition des effectifs par genre	
Garçons	38
Filles	29
Total	67

La moyenne d'âge des mineurs accueillis à la fin de l'année 2024 est de 15 ans. La proportion garçons / filles reste relativement équilibrée.



Secteur géographique :



La provenance géographique des mineurs accompagnés reste majoritairement Nancy / Nancy Couronne, ce qui est en concordance avec le projet de service.

Répartition type de mesures pour l'année 2024 :

Type de mesure	
Judiciaire (MJ)	40
Administrative (MA)	27
Total :	67

Répartition des admissions par type de mesure	
Judiciaire	9
Administrative	6
Total	15

La proportion des mesures judiciaires reste toujours supérieure mais stable en comparatif à 2023 (44 MJ et 25 MA).

TEMPS FORTS

Forum des métiers :

Choisir son orientation professionnelle ou du moins y réfléchir, est parfois une étape délicate et les mineurs manquent encore trop souvent d'informations concrètes sur les différents métiers et quel cursus poursuivre pour les exercer.

C'est dans ce contexte que l'AJES a organisé son propre « Forum des Métiers », 24 professionnels de divers secteurs ont contribué à cette journée et 22 mineurs ont pu profiter de cette opportunité. Le forum a été un succès, permettant d'établir des contacts, de présenter le service. Ce temps fort vise à, renforcer l'accompagnement quotidien des jeunes dans leur orientation professionnelle, soutenir et accompagner leur réussite scolaire.



Forum santé :



Cette manifestation annuelle organisée par l'infirmière du service avec la collaboration et le soutien de toute l'équipe vise à rassembler différents professionnels de santé et du bien-être autour des mineurs et de leur famille.

Cette année nous avons pu compter sur la présence entre autre de la Faculté d'odontologie, la Maison des ados, la Médecine Préventive, la MGEN, un Ostéopathe, une Gynécologue .

PROJET TRAVAILLÉ ET MIS EN PLACE DANS LE CADRE DE L'ATELIER «PRESSE»

- > Match de foot féminin à Lyon. Ce projet a concerné 6 jeunes.
- > Visite de « Japan Expo » à Paris. Ce projet a concerné 4 mineurs.
- > Une sortie au parc Waligator pour 5 mineurs a pu être financée via la mise en place d'un chantier éducatif en été.

Tous les jeunes concernés participent activement à la mise en place de ces différents projets de la conception à la réalisation.

Bravo à eux !!

Un séjour en Août dans les Vosges :

Organisé sur la base d'activités sportives (randonnée et pédalo) et visites culturelles (visite chèvrie, visite confiserie, montagnes des lamas). 6 jeunes ont pleinement profité de ce temps de détente, à vocation éducative.



A l'AJES, la rentrée se concrétise sur la première quinzaine de septembre par un temps de travail spécifiquement dédié aux professionnels.

C'est le moment d'organiser les prises en charge (préparer les conventions, organiser les temps de prises en charge pédagogique, les séances éducatives, remettre à jour nos outils). Mais également d'inviter nos partenaires actuels ou futurs.

Dans ce cadre nous avons reçu en 2024 : Le réfèrent laïcité PJJ, EMIE (CPN), ADIE (l'association ADIE finance, conseille et accompagne les entrepreneurs dans la création et le développement de leur activité) France Addictions, l'association Antigone.

Rencontre collégiale avec les représentants des établissements scolaires

Mi-décembre, l'équipe pluridisciplinaire de l'AJES a reçu bon nombre de ses partenaires de l'Éducation Nationale.

Proviseurs et adjoints des collèges et lycées, assistantes sociales scolaire, ont répondu positivement à notre invitation annuelle. 16 professionnels des établissements scolaires ont répondu présents.

L'objectif principal de ce temps d'échange, hormis apprendre à mieux se connaître, a permis de présenter ce qu'est l'AJES, ses missions, son organisation, son champ d'intervention et bien sur les limites réciproques. S'en est suivi un temps d'échange, de questions - réponses, permettant à chacun de mieux appréhender le dispositif et le travail de toute l'équipe dans sa diversité.

Merci à toute l'équipe pour son engagement dans l'organisation de cette riche matinée.



En 2024, nous avons travaillé avec 9 lycées et 15 collèges.

14 conventions ont été signées en 2024, ces conventions entre le service et l'établissement scolaire d'accueil viennent acter l'aménagement du temps scolaire du mineur et programmer les séances pédagogiques organisées au service.

L'éducatrice scolaire :

Le rôle de l'éducateur scolaire spécialisé est d'accompagner socio-éducativement des adolescents en difficultés, principalement sur le plan scolaire et pédagogique. Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé. Par ses actions et projets, il contribue à préserver, restaurer ou développer les capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion des adolescents accompagnés. Il travaille autour de l'apprentissage des codes sociaux de l'élève : « qu'est-ce qu'être collégien ?, lycéen ? », la posture attendue d'un élève, savoir s'organiser dans son travail scolaire...

Il intervient auprès de chaque adolescent qui bénéficie d'une convention d'aménagement scolaire.

L'éducateur scolaire anime en moyenne 12 séquences pédagogiques par semaine.

Ces séquences individuelles ou collectives s'organisent sur 1h30 environ.

On peut noter une moyenne de 17 mineurs accueillis en séquences pédagogiques par semaine. Cette prise en charge fonctionne également en période de vacances scolaires. En 2024 les classes fréquentées par les jeunes accompagnés se situent entre la classe de 5^{ème} et la Terminale.

LA SANTÉ

Psychique :

62 adolescents furent rencontrés par le psychologue pour un premier avis technique (les 5 autres sont suivis de manière intensive par des services de soins médico-psychologiques ou sont en voie de quitter l'AJES).

- 29 ont bénéficié d'un bilan psychologique (cognitif et affectif).
- 16 bénéficient d'un suivi psychologique au sein de l'AJES.
- 8 bénéficient de suivis psychiatriques ou psychologiques extérieurs.
- 4 parents bénéficient d'un espace psychologique régulier.

Une très grande diversité de situations psychologiques se présente sous la forme commune de difficultés d'intégration scolaire. Ceci induit une grande complexité et une grande adaptation

à chaque mineur et chaque famille rencontrés. Cette année, une stagiaire psychologue a pu réaliser des statistiques des données psychologiques de la population accueillie.

Physique :

Une infirmière à hauteur de 9 heures et demi par semaine intervient sur le dispositif.

Ses missions entre autres consistent à :

- Prévenir tous types d'addictions,
- Éduquer sur l'alimentation, l'hygiène de vie, l'hygiène corporelle, le bien-être,
- Établir le bilan santé des adolescents à leur admission : État de santé, contrôle ophtalmo, dentaire, vaccins...
- Accompagner des adolescents à divers rendez-vous médicaux.
- Prodiguer des soins infirmiers en cas de besoin : Réalisation des vaccins, pansements, délivrance de traitement.

RESSOURCES HUMAINES

Arrivées :

Changement de l'équipe de direction :

- Mme CHASSARD Marine cheffe de service en remplacement de Luc PAPAZZONI.
- Mme MERCIER Florise directrice en remplacement de l'intérim de Monsieur PAVANI Thibaud.

Accueil de deux bénévoles.

Accueil de deux stagiaires.

Recrutement d'une apprentie pour une durée de 3 ans.

Une éducatrice scolaire en CDD pour renforcer le pôle pédagogique (absence de l'enseignante).

Deux éducatrices spécialisées en CDD pour pallier à l'absence de titulaires.

Départs :

- Deux fins de mise à disposition pour remplacements.
- Deux fins de stage.
- Deux fin du CDD de remplacement .
- Une fin de CDD éducateur scolaire (changement de personne).

FORMATIONS

- 8 séances d'analyse des pratiques professionnelles (GAPP).
- 4 personnes ont bénéficié de la formation SST.
- 2 personnes en formation « les troubles psychiques chez les enfants ».
 - 1 personne pour la formation « les troubles psychiques ».
 - 1 personne en formation « la juste distance relationnelle dans la mission de chacun ».
 - 2 personnes en formation « premiers secours en santé mentale ».

BILAN DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

L'acquisition du logiciel AGEVAL a permis en 2024 de retravailler le DUERP sous une forme plus intuitive, compréhensible, en mettant un focus particulier sur les risques psycho-sociaux.

La prochaine étape consistera à l'ouverture des droits aux salariés concernant la rédaction des **Fiches d'Evènements Indésirables** et à la constitution d'une bibliothèque documentaire spécifique à chaque établissement ou service.

Mise en place au niveau associatif d'une journée dédiée à l'intégration des nouveaux salariés, toutes CSP confondues.

Numérisation et classification systématique de l'ensemble des documents constituant les dossiers individuels des mineurs accompagnés.

Démarche continue du développement des compétences des salariés via la formation, les **Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles**, les journées d'études et colloques.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Différents travaux ont été engagés sur cette année : La réfection d'une partie de la toiture du pavillon éducatif, divers travaux de plomberie, de chauffage, de peinture.

Les investissements réalisés concernent le renouvellement partiel des postes informatiques ainsi que le remplacement d'une porte extérieure (sécurité).

PERSPECTIVES 2025

- Appliquer les recommandations issues du droit d'alerte, notamment sur le volet architectural : Rapprocher la Cheffe de service de ses équipes en l'installant sur le pavillon éducatif.
- Lancer la rénovation des locaux : Réfection et réaménagement des espaces.
- Déployer le plan d'action défini dans le DUERP, en particulier, en préparant les salariés à l'utilisation du logiciel AGEVAL, notamment pour la rédaction des FEI.
- Mettre en place des initiatives favorisant la cohésion d'équipe.
- Renforcer les compétences des salariés grâce à la formation continue et maintenir les temps d'Analyse des Pratiques Professionnelles.
- Mutualiser les pratiques, outils, supports, actions transversales et sessions de formation avec les autres services de milieu ouvert de l'association.
- Créer des groupes de travail en vue de la réécriture du projet de service pour 2026.

MECS GRAND NANCY



Directeur
Thibaud PAVANI



Directrice adjointe
Mélissa ROBIN

Mot de la direction :

La MECS Grand Nancy accueille des jeunes de 6 à 18 ans, voire 21 ans, au sein de plusieurs groupes de vie. Répartis sur différents sites, chacun avec son identité propre et ses spécificités, nous mettons tout en œuvre pour accompagner ces enfants et adolescents dans leur parcours de vie, souvent sur des périodes de plus en plus longues. Cet engagement est rendu possible grâce à des professionnels investis et passionnés dont l'expérience et le dévouement font de notre établissement une structure solide et reconnue.

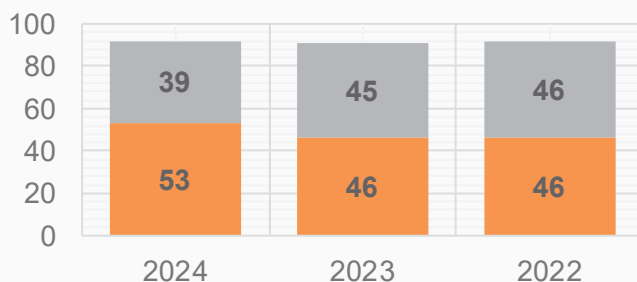
L'année 2024 a débuté par un premier semestre particulièrement éprouvant, marqué par de grandes difficultés éducatives, organisationnelles et administratives qui ont profondément impacté nos équipes. Malgré ce contexte difficile, j'ai accepté avec conviction la direction de l'établissement lorsque cette responsabilité m'a été confiée.

À la rentrée de septembre 2024, nous avons amorcé un nouvel élan pour retrouver une dynamique d'action et bâtir un avenir plus serein, à la hauteur des attentes de nos jeunes et de nos collègues. Cette transition a pu susciter des doutes et je ne les minimise pas. Pourtant, peu à peu, la confiance et les repères se sont réinstallés ouvrant la voie à de nouvelles perspectives prometteuses. Ce redressement, nous le devons à l'implication de tous, sans distinction de statut, car chacun a apporté son énergie à cette reconstruction.

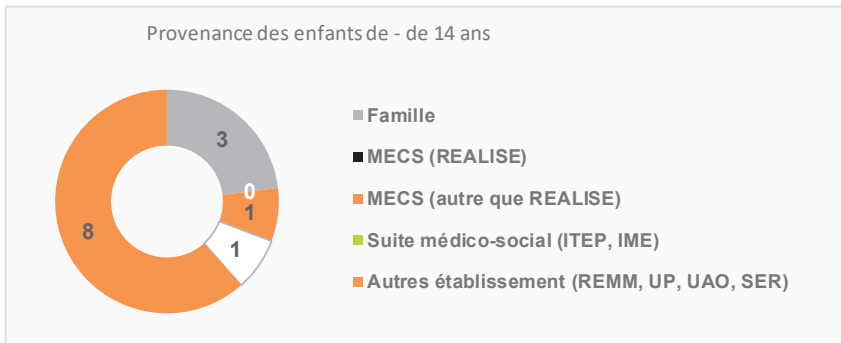
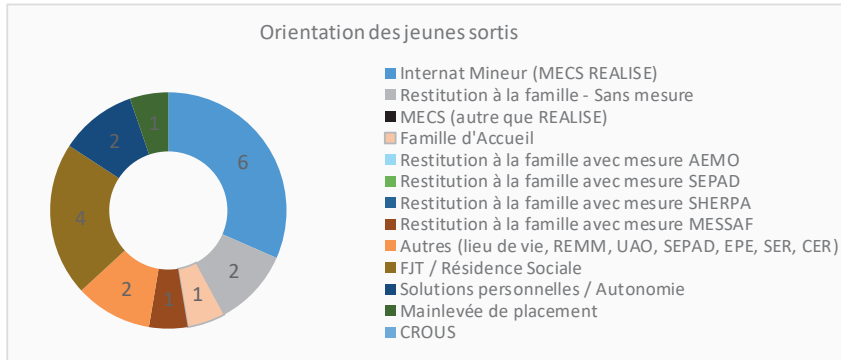
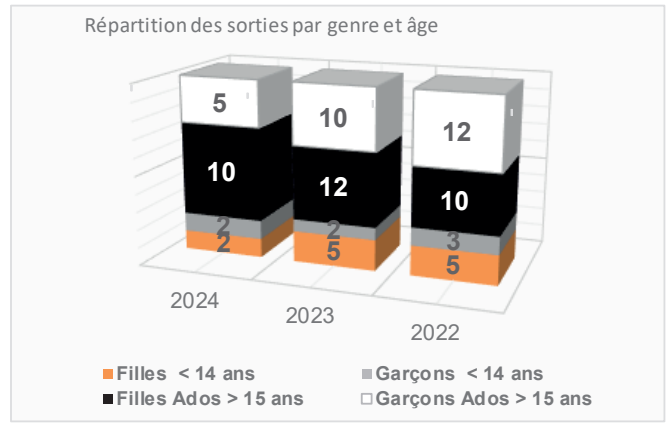
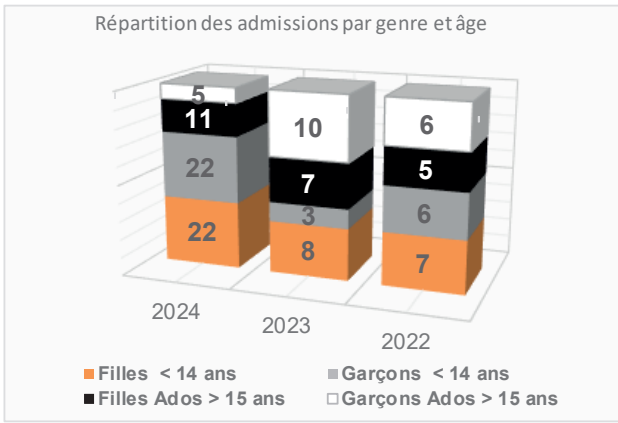
Enfin, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mes collègues, dont j'ai redécouvert la force et l'engagement. Bien qu'ils nous restent encore de nombreux défis à relever, nous allons poursuivre ce chemin ensemble, convaincu que nos efforts conjugués porteront des fruits encore plus significatifs à l'avenir.

ACTIVITÉ

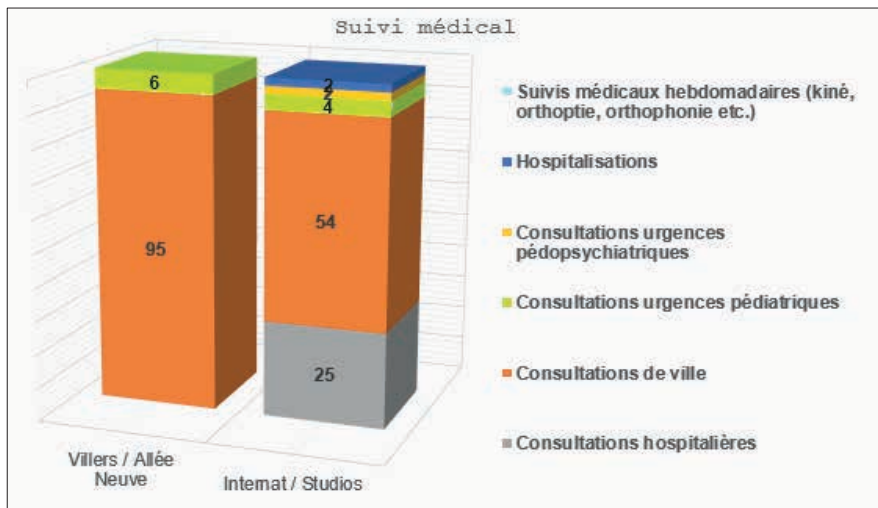
Évolution du nombre de situations accompagnées au cours de l'année



En 2024, un total de 22150 journées d'accueil ont été recensées entre les différents établissements de la MECS Grand Nancy, pour 92 mineurs accueillis.



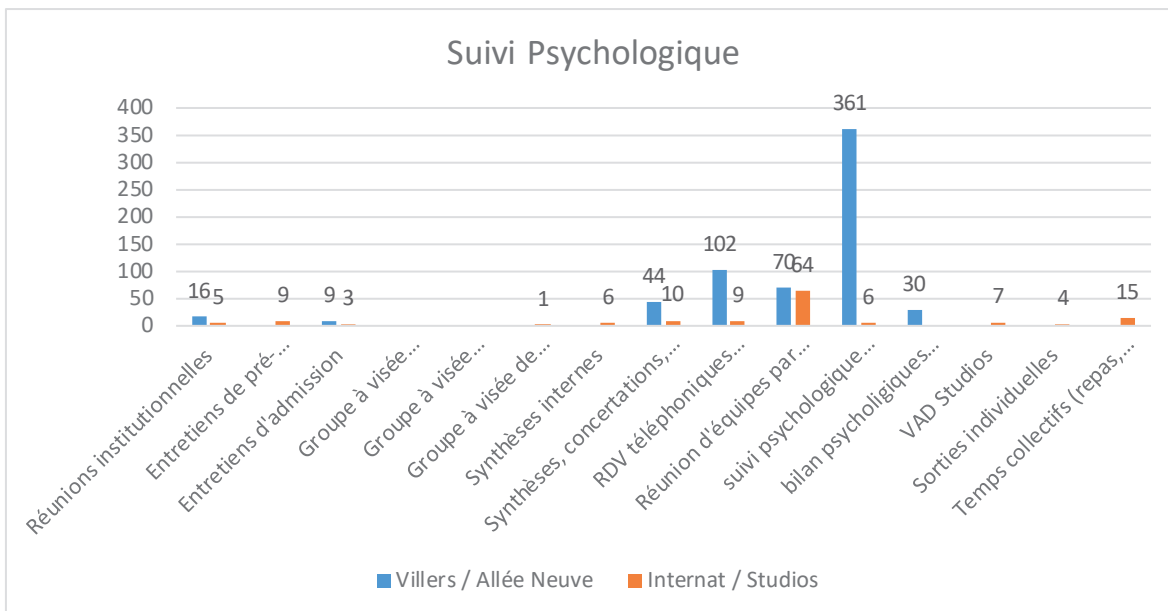
SUIVI MÉDICAL ET PARAMÉDICAL



LES POINTS FORTS DE LA PRISE EN CHARGE - MÉDICAL

L'année 2024 est marquée par :

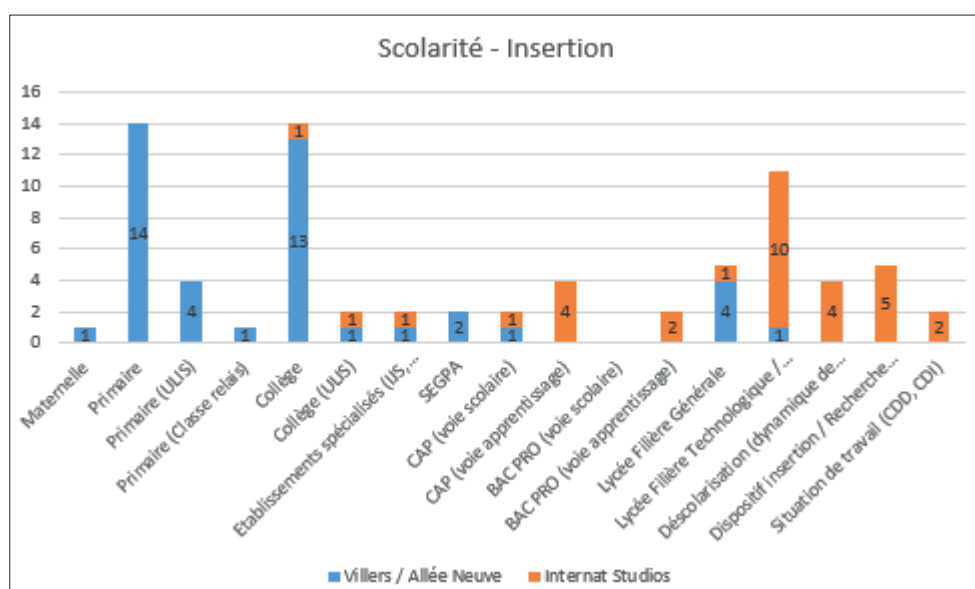
- > Ateliers thématiques sur les violences faites aux femmes
- > Atelier « l'un dit à l'autre »
- > Atelier cuisine (en partenariat avec le DITEP qui met à disposition ses locaux)
- > Randonnées « bien-être » : Marche au cœur des Vosges, qui permet aux mineurs d'aborder des sujets autour de l'hygiène, la nutrition et la sexualité.



LES POINTS FORTS DE LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

- > Des ateliers de prévention autour de la santé, les violences faites aux femmes ont été menés en collaboration avec les infirmières.
- > Participation aux repas, accompagnement de mineurs lors de sorties extérieures, participation aux camps afin de proposer d'autres supports aidant à la verbalisation et à l'élaboration de leurs difficultés.
- > Poursuite du projet « Mardi Causerie » sur la MECS Adolescents, un mardi par mois autour d'un thème et sous la forme d'un groupe de parole.
- > Atelier Cuisine sur le service Studios.
- > Liens réguliers avec les partenaires du soin : CMP, CMP Adolescents, Equipe mobile CPN et les partenaires généraux : Autres services de REALISE, services de protection de l'Enfance, protection judiciaire.

SCOLARITÉ - INSERTION



Insertion

Les jeunes de la MECS Adolescents en situation de décrochage scolaire ont bénéficié de diverses orientations :

- Chantier d'insertion
- EPIDE
- « Promo 16-18 » de l'AFPA
- Contrat Engagement Jeune -Missions Locales

BOUGEONS ENSEMBLE

Après une interruption l'an passé, « Bougeons ensemble » a repris cette année et s'est déroulé du 29 mai au 20 juin 2024, à raison de deux séances par semaine.

Ce programme vise à redonner confiance aux jeunes et à les motiver dans leurs démarches d'insertion professionnelle et personnelle. Il encourage l'échange, la responsabilisation et l'entraide, en les amenant à explorer leur réseau relationnel et à mieux comprendre le monde du travail. Enfin, il leur permet de construire un projet individuel structuré, en définissant les étapes clés pour le concrétiser.

12 adolescents de différents services de notre association y ont participé dont 3 de la MECS Adolescents de Nancy.

TEMPS FORTS

MECS ENFANTS

Le comité d'animation a organisé tout au long de l'année des **temps festifs** : soirée boum pour carnaval, un grand jeu « L'égo Master », une chasse aux oeufs de Pâques, Halloween avec un grand jeu pour trouver le code du coffre aux bonbons, la fête de Saint Nicolas qui s'est tenue dans la maison de retraite voisine et, pour finir, les fêtes de fin d'années (Noël et Nouvel An) qui ont clôturé cette année 2024.

Toutes ces fêtes permettent aux enfants, adolescents et professionnels de construire des souvenirs communs de moments chaleureux et conviviaux ; moments essentiels pour adoucir le quotidien des enfants accueillis.

Lors des périodes de vacances scolaires :

4 Séjours éducatifs : 1 camp ski dans les Alpes en février, 1 dans le Jura et 1 dans les Vosges- en juillet et 1 en Baie de Somme en août. 10 enfants en moyenne participent à ces séjours. L'organisation de ces camps est transversale aux groupes de l'Asnée et de l'Allée Neuve ce qui permet de maintenir le lien et la solidarité aussi bien pour les enfants que les équipes. Lors de ces séjours, plusieurs activités sont mises en place : kayak, rallye photo, tir à l'arc, baignade, kart à pédale, bouée tractée ou encore balade à cheval.

Colonies de vacances et centres aérés : de nombreuses inscriptions en colonies sont faites pour les enfants des groupes de vie de l'Asnée.

MECS ADOLESCENTS

Des **moments festifs** ont également été organisés, tant à l'Internat de Nancy qu'au service des Studios. Parmi eux, des barbecues estivaux ont permis de partager des instants conviviaux autour de délicieuses grillades et salades. Les fêtes de fin d'année ont aussi été l'occasion de se réunir, notamment pour Noël et Nouvel An, avec des sorties au bowling pour les deux services. Ces moments de partage ont offert aux jeunes et aux équipes l'opportunité de s'amuser et de clôturer l'année dans la bonne humeur.

Trois séjours éducatifs ont été organisés en juillet et août :

- du 06 au 10 juillet pour 5 jeunes de l'Internat de Nancy dans les Vosges
- du 09 au 10 juillet pour 5 jeunes du service des Studios dans les Vosges
- du 09 au 15 août pour 6 jeunes de l'Internat de Nancy, séjour en partenariat avec un IME à Gap

Outre les séjours, il y a également eu **de nombreuses sorties** organisées par les deux équipes : Randonnées Vosges, piscine, cinéma, Warmpark, équitation, sortie Metz, base de loisirs et de baignade, soirée ville en groupe, sortie culturelle et associative autour de Nancy et ses environs.

PARTENARIATS

- 7 Bénévoles sont intervenus en proposant de l'aide aux devoirs, un atelier lecture de contes et un atelier réparation vélos.
- Fermes pédagogiques.
- Grand Nancy : piscines.
- FJT Maraé : Chambre mise à disposition pour immersion.
- Collectivités (accueil des jeunes sur les périodes de vacances scolaires).
- Lion's Club : soutien au financement de séjours adaptés.
- Kiwanis : aide au financement d'activités de loisirs.
- La bande à Tata Carine : dons de cadeaux lors des fêtes de fin d'année.
- EHPAD Domaine de l'Asnée.
- Pédopsychiatrie (CMP, CMPP, services d'urgence).
- IRTS.
- ASE.

RESSOURCES HUMAINES

CHEZ LES ENFANTS

- > 5 arrivées : 2 intervenants socio-éducatif, 1 éducatrice, 2 cheffes de service,
- > 1 mobilité interne : 1 maîtresse de maison mise à disposition définitive
- > 5 départs : 1 maîtresse de maison (mobilité interne REALISE), 1 éducateur spécialisé en retraite, 1 intervenant socio-éducatif, 1 cheffe de service, 1 cheffe de service changement administratif
- > 6 stagiaires : 1 apprenti – 2 stagiaires ES 3ème année – 1 stagiaire ES 1ère année – 1 stagiaire ME 2ème année – 1 stagiaire stage observation psychologie
- > Services civique : 2 services civiques

CHEZ LES ADOLESCENTS

- > 2 arrivées : 2 chefs de service sur l'année, en raison de l'absence prolongée du titulaire du poste.
- > 2 départs : 1 chef de service – 1 maîtresse de maison.
- > 1 mobilité interne : 1 maîtresse de maison.
- > 4 stagiaires : 2 stagiaires IFSI – 1 stagiaire Chargé d'Insertion Professionnelle – 1 stagiaire ME 1ère année.

BILAN DÉMARCHE QUALITÉ

L'année 2024 a marqué une avancée importante avec la production des DUERP via le logiciel AGE-VAL. En 2025, lors de leur réactualisation, une démarche plus participative sera instaurée afin d'impliquer davantage les professionnels concernés.

Trois droits d'alerte sont actuellement en cours à la MECS Grand Nancy et les élus du CSE ont formulé des préconisations. En nous appuyant sur ces recommandations et en maintenant un dialogue constructif avec les élus, nous mettons en place des mesures correctives visant à éviter la réapparition des difficultés rencontrées en fin d'année 2023 et au premier semestre 2024.

Par ailleurs, la MECS Grand Nancy se prépare à son évaluation de la qualité prévue en octobre 2025. Le travail de recueil et de mise à jour des documents nécessaires a débuté dès la fin 2024. Dans cette dynamique, les assistantes de direction et les chefs de service, mobilisés par la Direction, contribuent activement à cette préparation essentielle.

PERSPECTIVES 2025

Stabilisation des équipes : Face aux nombreux changements récents, la priorité pour cette année est de consolider les équipes sur l'ensemble des sites de la MECS Grand Nancy. Cette démarche vise à limiter l'impact de ces évolutions sur l'accompagnement des jeunes et à garantir une continuité éducative de qualité.

Mise en œuvre de la réorganisation : Suite aux orientations définies au dernier trimestre 2024, il s'agira d'accompagner activement les nouvelles dynamiques au sein des équipes éducatives. Cela passera par la réaffirmation de certaines procédures existantes et, si nécessaire, la création de nouveaux protocoles, afin de favoriser un fonctionnement harmonieux, cohérent et constructif pour l'établissement.

Développement des projets en partenariat : L'accompagnement des équipes inclura la construction de projets en collaboration avec des acteurs extérieurs. L'objectif est d'offrir aux jeunes des opportunités de sorties hors de la MECS, favorisant ainsi leur ouverture vers l'extérieur et leur intégration dans la vie citoyenne.

Préparation de l'évaluation qualité 2025 : Une préparation rigoureuse sera mise en place en vue de l'évaluation de la qualité de la MECS Grand Nancy prévue en octobre 2025. Cet exercice constituera un temps fort pour l'établissement, permettant d'identifier à la fois ses atouts et ses axes d'amélioration.

Déploiement de nouvelles fonctionnalités numériques : Nos logiciels métiers actuels vont permettre l'intégration de nouvelles fonctionnalités notamment la déclaration des FEI via AGEVAL et la dématérialisation des contrats grâce à ZEENDOC. Ces évolutions permettront d'optimiser la gestion administrative et de renforcer l'efficacité des services.

Développement du parrainage pour les jeunes : La mise en place de familles de parrainage pour les enfants et adolescents de la MECS Grand Nancy sera initiée et renforcée. Dans cette démarche, des associations comme PARENLOR pourront être sollicitées afin d'apporter leur soutien.

MECS VAL DE LORRAINE



Directrice Delphine BABEL

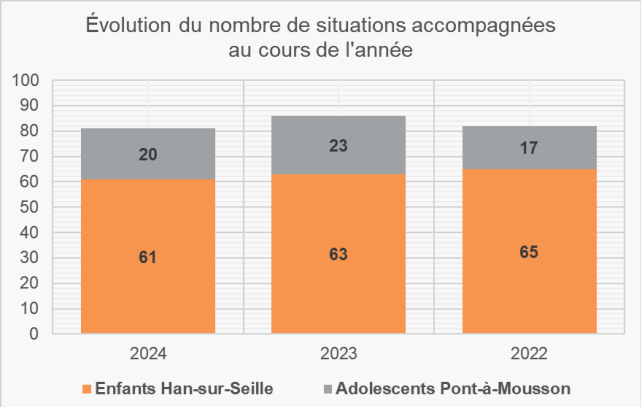
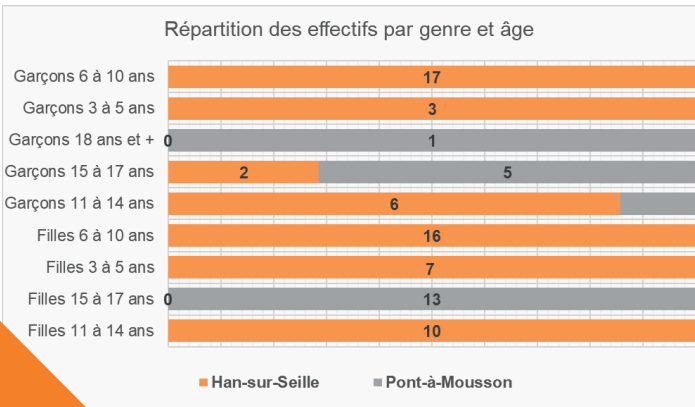
Mot de la direction :

« L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par une grande résilience et un engagement constant des équipes. L'un des principaux enjeux auxquels nous avons dû faire face, a été la difficulté croissante de recrutement, particulièrement dans un secteur en constante évolution et avec des besoins de plus en plus complexes. Malgré ces défis, nous avons pu compter sur l'implication sans faille des collaborateurs, qui continuent de fournir un accompagnement de qualité pour chaque enfant et famille accueillie au sein des établissements de la MECS VDL. Les chiffres de ce rapport témoignent de l'évolution constante de notre mission et de notre engagement à répondre aux besoins des enfants et des familles que nous accompagnons. Nous restons pleinement investis dans la réussite de chaque projet éducatif et continuons d'ajuster nos actions pour offrir un cadre de vie propice au développement et au bien-être de chaque enfant.

En parallèle, nous avons renforcé et diversifié nos partenariats locaux, un élément clé pour notre action au quotidien. Ces partenariats nous permettent d'offrir un accompagnement plus riche et diversifié, en créant des synergies avec les acteurs du territoire. De plus, en 2024, nous avons eu l'honneur de participer à un projet d'envergure en lien avec les Jeux Olympiques, une expérience précieuse qui a permis aux enfants de vivre des moments exceptionnels et d'encourager la cohésion sociale au sein de la structure. Nous avons également pu compter sur de nombreux événements festifs qui ont marqué l'année. Ces moments de partage ont permis de renforcer les liens au sein de nos équipes et d'offrir aux enfants des occasions de se retrouver dans un cadre détendu et joyeux. Ces événements sont essentiels pour favoriser le bien-être et l'épanouissement de tous.

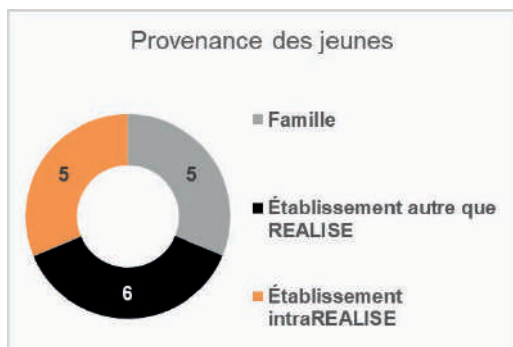
Malgré les obstacles rencontrés, cette année a été synonyme de progrès et de dynamisme pour notre Maison d'Enfants, et nous sommes plus que jamais déterminés à poursuivre notre mission avec passion et détermination. Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien continu et votre collaboration, qui contribuent chaque jour à faire de notre structure un lieu de vie et d'accueil de qualité pour tous les enfants que nous accompagnons. »

ACTIVITÉ



Cette année, notre structure a accompagné un total de 61 enfants, dont 28 garçons et 33 filles. Actuellement, nous assurons un suivi auprès de 53 enfants, répartis sur nos différentes unités. La Maison des Noëllons, qui accueille des enfants âgés de 4 à 7 ans, héberge 10 enfants, tandis que les groupes de vie du Château accueillent principalement des enfants des tranches d'âge de 6 à 10 ans et de 11 à 14 ans.

Nous avons enregistré 8 admissions, dont 3 garçons et 5 filles, dont 3 nouveaux accueils à la Maison des Noëllons. Ces admissions comprennent 1 sortie de pouponnière, 2 sorties de placement en hébergement d'urgence (UAO) et 1 enfant venant d'un autre établissement de REALISE. Il est à noter que parmi ces admissions, 4 enfants ont fait l'objet d'un primo-placement.



En parallèle, 11 départs ont eu lieu cette année : 6 garçons et 5 filles. Parmi ces départs, 1 enfant a été orienté vers un TDC, 1 vers un autre établissement externe à REALISE, 5 ont rejoint des lieux d'hébergement internes à REALISE (MECS de Foug et de Pont-à-Mousson), et 4 sont retournés en famille. Concernant notre structure à Pont-à-Mousson, nous avons enregistré 8 arrivées et 8 départs.

SUIVI MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

LE MOT DE L'INFIRMIÈRE DE HAN-SUR-SEILLE

Au cours de l'année 2024, l'infirmière a poursuivi sa prise en charge médicale en coordonnant les différents suivis médicaux de l'enfant. Elle fait le lien avec les professionnels éducatifs, la famille et les partenaires quand cela s'avérait nécessaire. L'infirmière a réalisé les gestes de soins tels que réfection de pansement sur protocole, prise de sang, vaccination, ECBU, dépistage COVID et streptatest. Une étudiante a été accueillie au cours de cette année. En collaboration avec la psychologue, des groupes de parole intitulés « *on en parle* » ont été réalisés. Ce groupe de parole portait sur « *le harcèlement et les dangers des réseaux sociaux* ». Cette année, l'infirmière et la psychologue ont développé un partenariat avec l'association Colombé de Pont-à-Mousson suite à des rencontres via le SISM. Ces rencontres mêlent enfants et personnes en situation de handicap, autour d'ateliers créatifs, de cuisine et de partage.

LE MOT DE L'INFIRMIÈRE DE PONT-À-MOUSSON

L'infirmière a initié un atelier sur les violences faites aux femmes, préparé en lien avec l'accueil d'une étudiante infirmière cette année. Une intervention de la sage-femme du planning familial a permis la mise en place d'un atelier de prévention. Les « Lundi Aventure » ont continué et ont permis de faire quelques marches et quelques sorties sportives avec le chargé d'insertion et la psychologue. En fin d'année, 6 jeunes étaient sous traitement régulier (principalement prescrits par des psychiatres), ce qui constitue quasiment la moitié des jeunes pris en charge. Un nombre important de passages aux urgences a été constaté cette année, notamment du fait de souffrance psychologique, avec ingestion volontaire médicamenteuse, scarifications, etc. Une nouvelle armoire à pharmacie a été installée, ainsi que le lancement d'une nouvelle organisation liée à la préparation des piluliers et au circuit/traçabilité du médicament. 2 étudiantes infirmières ont été accueillies cette année.

LE MOT DE LA PSYCHOLOGUE DE PONT-À-MOUSSON

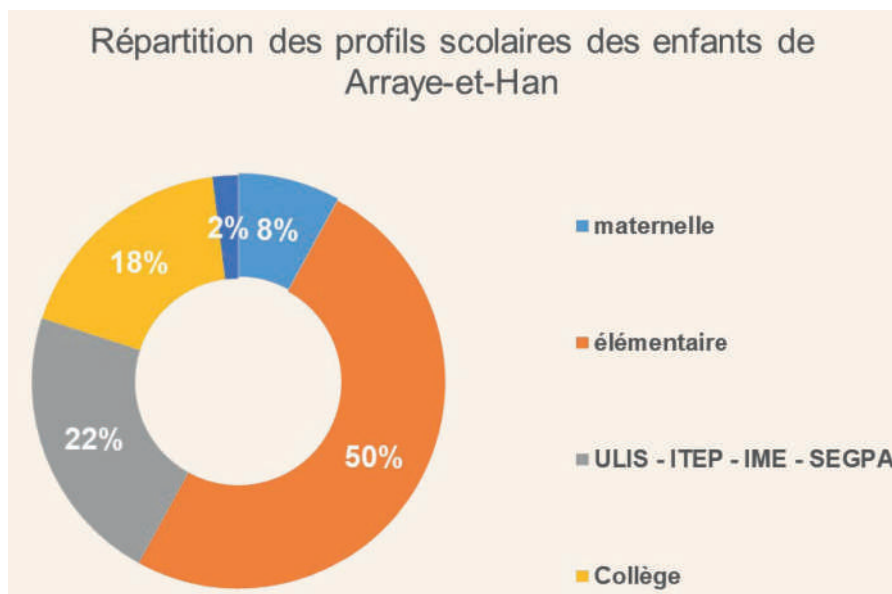
Au cours de l'année, plusieurs actions ont été réalisées pour assurer l'accompagnement des jeunes et la coordination avec l'équipe et les partenaires :

- > Suivi psychologique : accompagnement des jeunes dans leur parcours thérapeutique ;
- > Accompagnement individuel : rendez-vous médical, CMP etc. ;

- > Travail en équipe et coordination : participation aux réunions d'équipe, temps d'échange avec les professionnels permettant de renforcer la communication et la cohésion entre professionnels ;
- > Liens avec les partenaires ;
- > Participations à diverses activités : sorties jeunes, favorisant leur intégration et leur bien-être, etc.

SCOLARITÉ

LES ENFANTS DE LA MECS DE HAN



Les enfants accueillis sur la MECS de Han-sur-Seille sont scolarisés dans différents établissements scolaires. Nous travaillons en lien avec deux écoles primaires : l'école Noirel de JEANDELAINCOURT, qui est notre école de secteur, où sont scolarisés 22 enfants âgés de 4 à 10 ans, et l'école de MOIVRONS, un village environnant, où sont scolarisés 7 enfants.

Nous travaillons principalement avec trois collèges : Celui de NOMENY, pour la scolarisation ordinaire de la 6ème à la 3ème et ceux de BLÉNOD-LES-PONT-À-MOUSSON et DIEULOUARD pour les enseignements adaptés de type SEGPA et ULIS. En 2024, 10 adolescents ont suivi une scolarité ordinaire, et 4 une scolarité adaptée.

À cela, s'ajoutent les établissements spécialisés :

- 1 adolescent scolarisé à l'IME PRO Claude Monet de PONT-À-MOUSSON ;
- 2 enfants scolarisés en classe ULIS à DIEULOUARD/BLENOD ;
- 1 enfant pris en charge au DITEP Sainte-Camille de VELAIN-EN-HAYE ;
- 2 enfants pris en charge au DITEP L'Escale de JARVILLE-LA-MALGRANGE ;
- 1 enfant pris en charge par l'UGECAM de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE ;
- 1 enfant pris en charge au DIME Les Terrasses de Méhon, à LUNÉVILLE.

INSERTION

LE MOT DU CHARGÉ D'INSERTION DES ADOLESCENTS DE PONT-À-MOUSSON

L'année 2024 a été marquée par la remise en place de l'Activité « Bougeons Ensemble » organisée en lien avec le SHERPA, le DAMIER et le CEF. Il s'agit d'ateliers de remise en confiance et de travail sur soi. Cela a aussi permis aux jeunes « déscolarisés » de rencontrer différents partenaires.

L'année 2024 a été l'occasion de consolider le travail en réseau, avec différents acteurs de l'insertion professionnelle, à travers la participation au Challenge Lorrain, organisé par l'UEAJ (PJJ) et l'EREA de Flavigny.

Au total une quarantaine de « partenaires » (entreprises, écoles, organismes de formation et d'insertion) ont été mobilisés de manière soutenue ou ponctuelle dans l'accompagnement des jeunes de la MECS Adolescents.

TEMPS FORTS

Du côté des plus jeunes...

- > La grande fête de l'été en juin 2024.
- > Les différentes fêtes de groupe : Bowling, restaurant, mini-golf, sortie au parc animalier...
- > La fête de la Saint-Nicolas et les fêtes de fin d'année.
- > Les sorties et activités grâce à l'appui de KIWANIS et ALRIC.
- > La création du city-stade.
- > L'organisation de mini-camps.
- > Les nombreuses activités proposées en interne à l'échelle de l'établissement.
- > La présence de nos bénévoles, et l'augmentation du nombre de familles de parrainage.

Du côté des ados...

L'année écoulée a été marquée par une intensification notable de nos partenariats.

Celle-ci nous a permis de mutualiser nos ressources afin d'accompagner les jeunes accueillis sur la structure, au plus proche de leurs besoins.

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, une attention particulière a été portée à l'évaluation de la qualité de nos processus internes.

PARTENARIATS

Le réseau de partenaires de la MECS VDL permet d'assurer un accompagnement global et adapté aux jeunes accueillis :

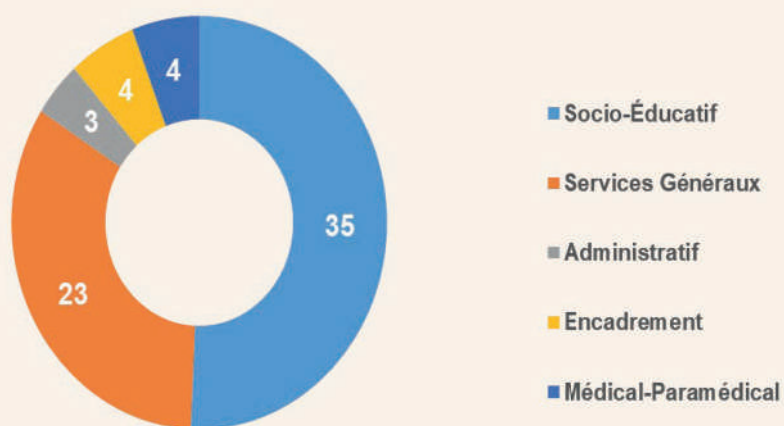
- > Culture : Associations sportives et culturelles, structures périscolaires et médiathèques, Kiwanis...
- > CD54 : Aide sociale à l'enfance (ASE), CRIPS et Espace Solidarité.
- > Justice : Tribunaux, services de police et gendarmerie, maison d'arrêt, SPIP...
- > Établissements & services éducatifs : MECS, DIME, internats scolaires et prévention spécialisée,
- > Hébergement et logement : Mairies, CHRS, associations d'aide au logement, FJT.
- > Insertion sociale et professionnelle : Mission locale, Pôle Emploi, organismes de formation, ESAT.
- > Établissements & services de santé : Hôpitaux, CMPP, MDPH, médecins libéraux...



Les Jeux Olympiques de la MECS - juin 2024

RESSOURCES HUMAINES

Répartition des Ressources Humaines
69 personnes interviennent sur Val-de-Lorraine



La MECS Val-de-Lorraine repose sur la qualité de ses nombreux professionnels qui la composent. Plus de 69 professionnels représentant plus de 14 métiers différents interviennent ainsi, chacun dans leur domaine pour la prise en charge des enfants et des adolescents.

Pour faire face à cette organisation, les chef(fe)s de services et les assistantes de direction, sous la responsabilité de la Directrice, ont un rôle important de soutien, de mise en oeuvre et d'évaluation de la politique de développement des ressources humaines.

Ils sont ainsi au service des salariés de la MECS et répondent au quotidien aux interrogations de chacun.

Les temps d'échanges avec les salariés

Diverses réunions institutionnelles comme les réunions générales, les réunions collectives, le comité des fêtes, les réunions « cuisine », maîtresses de maison, et surveillants de nuit ont eu lieu en 2024.

BILAN DE LA DÉMARCHE QUALITÉ 2024 ET PERSPECTIVES 2025

Bilan 2024

L'année écoulée a été marquée par l'installation progressive du processus de qualité dans différents aspects de notre fonctionnement, principalement en lien avec l'évaluation de la qualité en juin 2025 :

- Participation des usagers par le biais du CVS,
- Co-construction des PPA,
- Accompagnement à l'autonomie, santé,
- Politique RH, bientraitance, droits de la personne,
- Gouvernance, éthique,
- Consultation documentaire,
- Charte et support de qualité,
- Ainsi que les outils de la loi 2002-2 : Livret d'accueil ; DIPC ; PPA ; charte des droits et libertés ; rapport d'activité ; consignes de sécurité incendie ; DUERP ; conventions de partenariat, conventions de bénévolat ...etc.

Perspectives 2025

- Dès juin 2025, mise en place de l'évaluation qualité, un processus essentiel pour garantir la qualité de nos pratiques et de l'accompagnement proposé aux enfants/adolescents. Cette démarche nous permettra de renforcer nos actions et de mieux répondre aux besoins du public et de leurs familles.
- Création d'un groupe Ados dédié à Han, qui offrira un espace de soutien et de développement adapté à cette tranche d'âge.
- Inauguration du City-Stade, un lieu qui favorisera l'activité physique et l'esprit d'équipe. Ce projet s'inscrit dans une volonté d'offrir aux enfants un environnement stimulant, propice à leur épanouissement.
- Mise en place des groupes de paroles, un espace d'échange autour de la sexualité, afin de permettre aux jeunes de poser des questions, d'exprimer leurs préoccupations et d'être accompagnés de manière informée et respectueuse.
- L'amélioration de notre infrastructure continue également avec le renouvellement partiel de notre parc automobile prévu pour le premier trimestre. Cela permettra de garantir des déplacements en toute sécurité et de renforcer nos moyens logistiques pour accompagner au mieux les enfants.
- Des travaux de rénovation sont programmés à la Maison des Noëllons, notamment pour la mise en place d'une nouvelle ventilation, afin d'assurer un cadre de vie optimal pour nos jeunes accueillis.

MECS DE FOUG



Directeur
Thibaud PAVANI



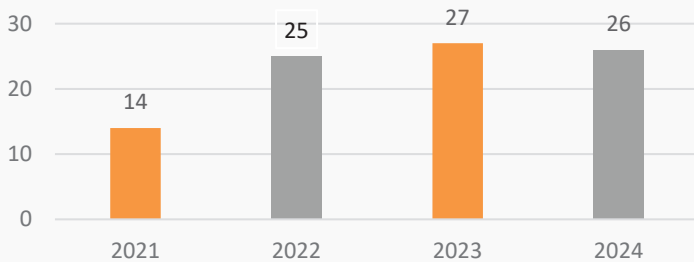
Directrice adjointe
Mélissa ROBIN

Mot de la direction :

« Fin 2024, nous avons fêté nos trois ans d'existence. Tous ensemble, nous avons construit l'identité de la Maison d'Enfants de Foug, à l'image de ses petits groupes, chaleureux et contenant. Malgré les aléas de la vie en maison d'enfants, nous avons trouvé un certain rythme de croisière, permettant de nous focaliser davantage sur la construction de projets et le développement des partenariats. Aujourd'hui, la maison d'enfants de Foug est bien inscrite dans son village et au sein du territoire Toullois. C'est grâce à une équipe se montrant force de propositions, soucieuse d'innover et de proposer aux enfants un accompagnement dynamique et diversifié que tous ces projets ont pu voir le jour. De nouveaux professionnels ont rejoint l'équipe cette année ; la pluralité des profils et des personnalités apportant une richesse indéniable dans l'accompagnement des enfants accueillis. Nous adressons ici un grand merci à tous les professionnels pour leur dévouement, leur bienveillance et leur sourire qui concourent sans nul doute au bien-être des enfants et des adolescents, espérant poursuivre notre chemin ensemble encore longtemps avec de belles perspectives pour les années à venir. »

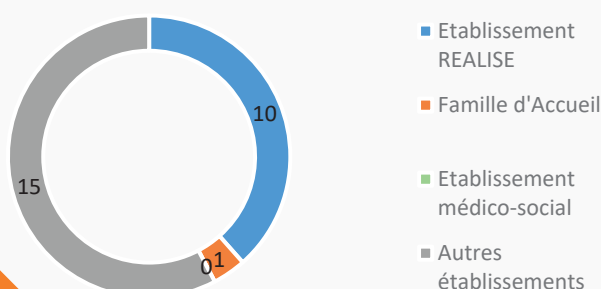
ACTIVITÉ

Evolution du nombre de situations accompagnées par année



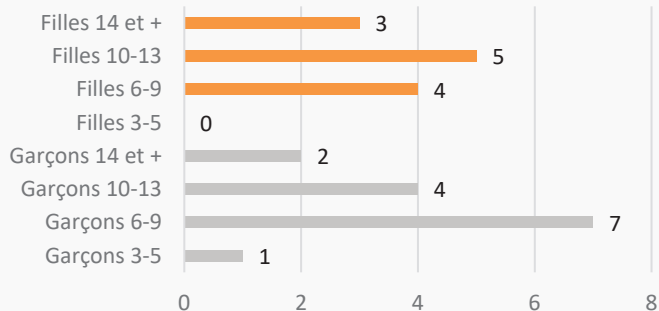
La MECS de Foug a une habilitation pour l'accueil de 21 enfants et/ou adolescents âgés de 0 à 18 ans. Le taux d'occupation fixé par le CD 54 est de 95% (soit 7282 journées à réaliser). L'établissement possède 3 places de repli rattachées au SEPAD pour permettre l'accompagnement des situations de crise temporaire.

Provenance des jeunes accueillis

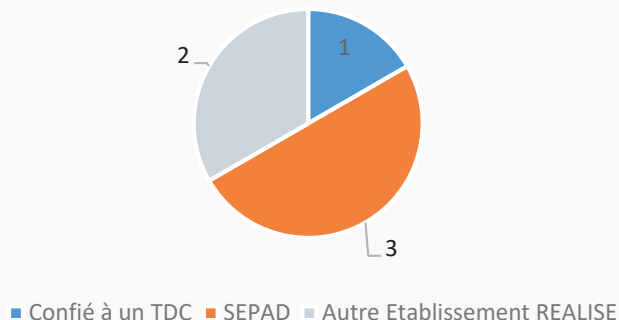


A l'issue de l'année 2024, la MECS de Foug présente un taux d'occupation réel de 97.27% avec un total de 7476 journées effectuées. Cette suractivité s'explique en grande partie par l'accueil d'un jeune du SEPAD de Toul à compter de janvier, portant à 22 le nombre d'enfants accueillis jusqu'en été.

Répartition des effectifs par genre et âge



Orientation des jeunes sortis



SUIVI MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

En ce qui concerne le suivi médical des enfants, la MECS de Foug est amenée à travailler avec de nombreux professionnels de santé et ce dans différents secteurs.

A Foug, la MECS est en relation avec la pharmacie de la commune qui est chargée de préparer les piluliers pour les enfants qui ont des traitements quotidiens.

Pour les soins les plus courants, les jeunes sont suivis par deux médecins généralistes à Foug et un à Domgermain, une commune voisine. Il y a aussi des rendez-vous réguliers avec un pédiatre à Frouard (membre du réseau RAFAEL), trois dentistes et un orthodontiste à Toul, un dentiste à Gondreville, ainsi que deux ophtalmologues à Toul.

Certains enfants et adolescents bénéficient de suivis plus spécifiques, nous traitons alors avec les professionnels suivants :

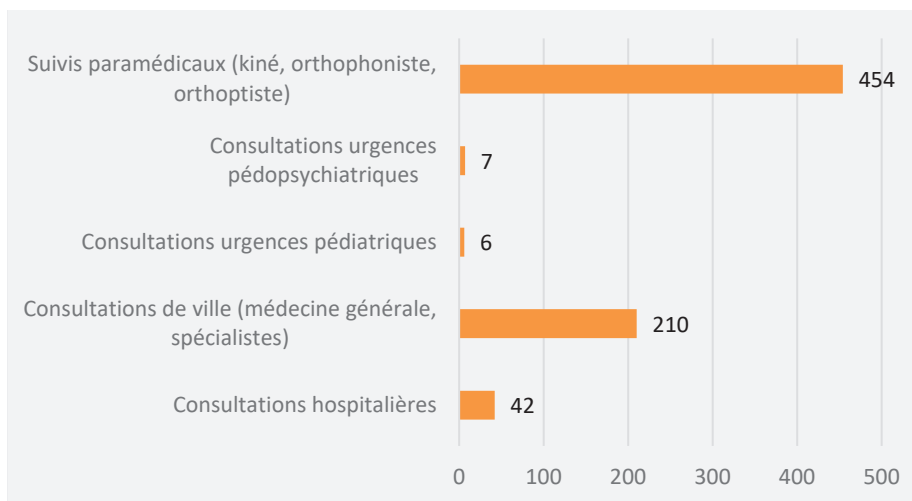
- Secteur Toul : un psychomotricien, trois ergothérapeutes, quatre orthophonistes, une orthoptiste ; un dermatologue, un ORL, un podologue, un Centre PMI, une diététicienne.
- Secteur Nancy : 1 pneumologue (Maxéville), 1 ORL (à Maxéville), 1 allergologue (Vandoeuvre).

D'autres jeunes sont suivis régulièrement à l'hôpital d'Enfants de Brabois par le service Odontologie.

La MECS a également pu emmener des jeunes au centre de santé sexuel (planning familial) à Toul pour des consultations avec une sage-femme. En ce qui concerne le suivi psychologique des enfants, celui-ci est en grande partie assuré par la psychologue de l'établissement, qui suit treize enfants de manière régulière en séances individuelles.

Huit enfants ont un suivi assuré par le CMP/HDJ de Toul, deux par les psychologues des IME qu'ils fréquentent et une par une psychologue libérale.

A noter que onze jeunes accueillis ont des dossiers MDPH.



SCOLARITÉ

A l'été 2024, deux adolescentes ont obtenu le Brevet des Collèges.

A la rentrée 2024-2025, la MECS de Foug est en lien avec pas moins de 12 établissements scolaires. L'ensemble des 21 enfants accueillis à la maison d'enfants poursuit une scolarité assidue ; aucun décrochage scolaire n'est à déplorer.

Concernant les enfants d'âge maternel et primaire ; deux enfants sont accueillis dans l'école maternelle du village, neuf à l'école primaire de Foug. Les trois autres enfants sont accueillis dans des dispositifs ULIS dans les écoles élémentaires de Blénod-lès-Toul, Dommartin-lès-Toul et l'école Maurice Humbert de Toul.

Concernant les adolescents, une jeune fille fréquente le collège de Foug et une autre le collège Rigny de Toul où elle fait partie du dispositif ULIS. Une adolescente a commencé un apprentissage en septembre et poursuit sa formation au CCI de Laxou. Deux jeunes fréquentent les lycées de Toul (Lycée Majorelle et lycée des Métiers du Toulousis). Enfin, deux jeunes sont accompagnés par des écoles spécialisées : l'IME G. Finance de Toul et l'IME Saint Camille de Velaine-en-Haye.

A noter que 11 enfants et adolescents accompagnés à la MECS de Foug ont des dossiers MDPH en cours. Les éducateurs de la MECS sont en conséquence beaucoup sollicités pour participer à des Equipes Educatives ou des Equipes de Suivi de Scolarisation.

TEMPS FORTS

L'équipe de la MECS de Foug a été cette année encore à l'initiative de nombreux temps festifs, moments de partage appréciés par petits et grands. Un comité d'animation continue à se réunir pour chapeauter les événements et impulser une dynamique mais c'est bien l'ensemble des professionnels qui se prête au jeu pour le plus grand bonheur des enfants : Chasse aux oeufs en avril, déguisements effrayants et chasse aux bonbons dans le quartier pour Halloween.

Pour la fête de l'été, marquant la fin d'année scolaire, l'ensemble des professionnels et des enfants s'est réuni autour d'un buffet, après un spectacle musical participatif ; bénévoles, partenaires et parrains des enfants se sont joints à ce beau moment et ont, là encore, créé de beaux souvenirs avec les enfants autour de jeux en bois, dans une ambiance musicale et joyeuse.

Un magicien est venu bluffer les adultes et éblouir les enfants lors de la fête de Noël. Après avoir dégusté un délicieux repas, l'ouverture des cadeaux des enfants et le secret santa entre professionnels sont venus clore la soirée. Pour finir l'année, la fête de la Saint Sylvestre n'a pas fait exception : Danses endiablées et cotillons étaient au rendez-vous.

Les fêtes et les séjours restent des moments très attendus par les enfants qui viennent adoucir leur quotidien.

Les jeunes ont bénéficié de colonies de vacances et de centres aérés lors des périodes de vacances scolaires.

Les vingt et un enfants sont partis en séjour éducatif pendant l'été :

- Un séjour réunissant les fratries au Capfun « la ferme des Aulnes » en Picardie.
- Un mini-camp au camping de Celles-sur-Plaine.
- Un séjour au camping des Près de la Mer à Vittefleury.

Trois autres temps marquants pour les enfants sont à saluer :

- Un séjour à Disneyland Paris pour le groupe de vie Yuma.
 - Une journée à la découverte de la capitale pour le groupe de vie Milano.
 - Une journée aux JO pour les adolescents de la Maison d'Enfants.

PARTENARIATS

Les partenariats de 2023 se sont poursuivis en majorité en 2024 et de nouveaux ont vu le jour. La MECS de Foug s'inscrit de plus en plus dans la vie du Toulinois.

En 2024, les partenariats suivants ont été reconduits :

- **Ludothèque Les Acacias et La Louvière** de Toul : Les enfants et adolescents peuvent se rendre à la ludothèque pour y jouer. Ils ont pu se rendre à des soirées jeux organisées par la ludothèque et partager un moment convivial avec d'autres enfants du Toulinois. La ludothèque permet de faire découvrir de nouveaux jeux aux jeunes avant de pouvoir les emprunter.
- **Bibliothèque de Foug** : Prêts de livre, accès au numérique. Des animations à thème sont organisées et proposées aux enfants.
- **EHPAD de Foug** : Poursuite des rencontres intergénérationnelles autour d'activités et de moments festifs ont lieu entre la MECS et l'EHPAD. Lors de chaque vacance scolaire, des ateliers pâtisseries, jeux et jardinage sont partagés entre les séniors et les jeunes ; de beaux liens se sont créés.
- **Fab'Lab** de l'association JB THIERRY : Il s'agit d'un laboratoire de fabrication. De nombreux outils numériques sont mis à disposition des jeunes. Il est possible de profiter des lieux librement ou venir avec un projet : imprimante 3D, découpeuse laser, scanner 3D, brodeuse et machine à coudre, presse à chaud pour textile et céramique. Ce lieu dispose également d'un espace interactivité avec un Pao Bao (instrument de musique à cordes laser) et de casques de réalité virtuelle et réalité augmentée ainsi qu'une table de jeux à hologrammes. A chaque vacances, une sortie y est organisée lors de laquelle les jeunes peuvent par exemple, personnaliser des tasses, portes-clés, etc...
- **Secours populaire** : Une convention a été signée avec cette association caritative. Les adolescents de la MECS participent à différentes actions auprès des bénévoles du Secours populaire (vente de billets de tombola, emballages cadeaux par exemple) et s'inscrivent ainsi dans une démarche citoyenne.
- **Croix rouge** avec le financement intégral du séjour à Disneyland Paris en février.
- **L'Autre Canal** : Projet découverte musicale : une éducatrice de la MECS a mis en place ce projet en partenariat avec l'Autre Canal qui propose des places à 3 €. Ainsi, les jeunes ont pu se rendre à plusieurs concerts au cours de cette année.

Nouvelles conventions signées en 2024 :

- **Médiation animale** : Convention signée avec une éducatrice de la MECS formée à la médiation animale. Pour le plus grand bonheur des enfants, Douady, sa chienne, fait partie du quotidien des enfants depuis le mois de janvier. Elle a déjà démontré sa capacité à les faire sourire et à les apaiser.
- **MAS J-B. Thiéry de Commercy** : Sensibilisation des jeunes au handicap par le partage de diverses activités. Les jeunes ont, par exemple, cueilli des pommes avec les résidents de la MAS pour en faire du jus de pomme vendu lors du marché de Noël de la Maison d'Accueil Spécialisée.

Tous les enfants et adolescents de la MECS ont pu choisir une activité extra-scolaire parmi :

- > Club multisport de Foug,
- > Patinoire de Toul,
- > Club de foot d'Ecrouves,
- > Club de foot de Dommartin-les-Toul,
- > Piscine d'Ecrouves,
- > Club de GRS de Foug,
- > Théâtre à Toul,
- > Tir à l'arc à Toul,
- > Club VTT de Toul,
- > Club de Judo de Foug,
- > Club de karaté d'Ecrouves,
- > Atelier couture de la MJC de Toul,

- > Club de twirling d'Ecrouves,
- > Club de danse de Toul,
- > Centre éducatif de loisirs Les Francas : durant les vacances, les jeunes s'inscrivent à certaines activités et en été, certains partent en séjour proposé par le centre.

Convention MECS Foug et Secours Populaire

Depuis peu, une convention vient d'être signée entre la MECS de Foug et le Secours Populaire. A l'initiative de ce projet, Emeline, une éducatrice du groupe ados de la MECS qui souhaite sensibiliser les jeunes à l'associatif solidaire-caritatif. Ainsi les adolescents de la MECS découvrent le bénévolat en tant qu'acteur, au travers de différentes actions menées avec le Secours Populaire. Ces actions se font sur le terrain au contact du public bénéficiaire ou donateur et font ainsi sens aux jeunes. Cette association permet aux adolescents de s'inscrire dans cette démarche citoyenne, hyper enrichissante et valorisante.

A ce jour, les adolescents du groupe Rio ont pu participer à différentes actions auprès du Secours Populaire. En retour de cet engagement, le Secours Populaire a fait bénéficier aux jeunes d'une super sortie à Disneyland Paris.

Merci au Secours Populaire et aussi aux jeunes du groupe Rio pour leur investissement.



Inoubliable sortie aux J.O. de Paris

Le jeudi 5 août, 3 jeunes de la MECS de Foug et 3 jeunes du SEPAD ainsi que 2 éducateurs ont eu la chance de se rendre à Paris pour assister à des épreuves d'athlétisme.

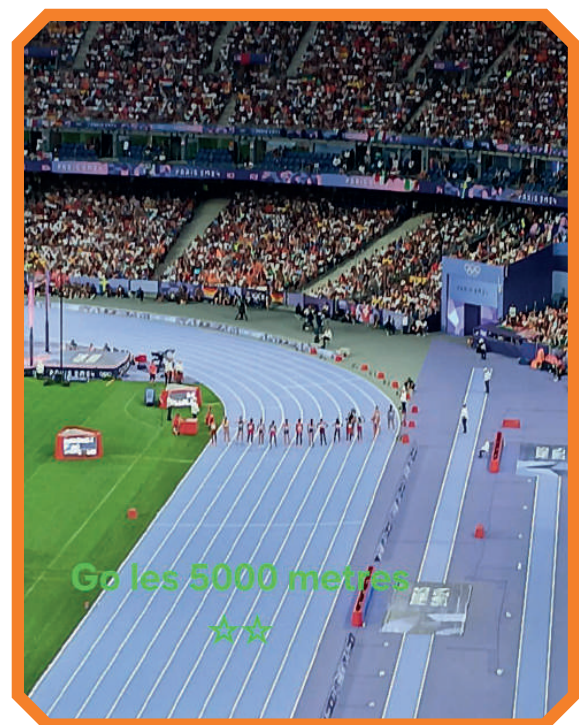
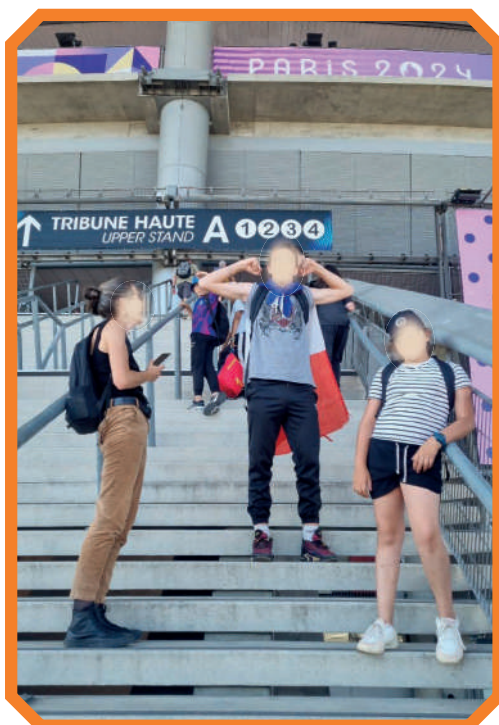
Départ de Laxou en bus affrété par l'Association. Les enfants et adolescents de la MECS/SEPAD de Foug ont fait le voyage avec d'autres jeunes de la MECS de Han Sur Seille et de Pont-à-Mousson. Arrivés à Paris, jeunes et adultes ont fait une petite balade aux abords du stade.

Fin d'après-midi, entrée dans l'impressionnant stade comptant des milliers de spectateurs, les jeunes en prennent plein les yeux. Le stade s'anime au fur et à mesure, tous s'imprègnent de l'ambiance du stade, prêts à encourager les athlètes !

Incroyable journée ! les spectateurs ont assisté à une finale de saut à la perche, l'athlète finaliste bat même son propre record. Les épreuves se poursuivent : La finale féminine de lancer disque, le 800 m féminin et masculin, le 5000 m Jeunes et adultes en gardent un souvenir inoubliable et ont bien conscience de leur chance. C'est certainement une expérience qu'ils ne vivront qu'une seule fois dans leur vie.

Au-delà des exploits sportifs, les JO véhiculent des valeurs de respect, d'excellence et d'amitié, ainsi cette journée n'est pas uniquement une sortie sportive mais un moment de partage unique entre différentes nations regroupant enfants, adolescents et adultes, venant de différents horizons. Voilà un message fort de paix qui, espérons a pu faire écho à nos jeunes.

Que de superlatifs pour décrire cette journée : top, géniale, super, trop cool, incroyable !!!!!



Visite de Strasbourg :

Voici les photos de notre périple à Strasbourg, le soleil était au rendez-vous ainsi que la bonne humeur du groupe. Nous avons pique-niqué au parc de l'Orangeirie, nous nous sommes baladés dans le parc, et avons nourri les canards....

Comme nous sommes motivés, nous avons traversé la ville où nous avons admiré les belles maisons de maîtres des conseillers Européens et des ambassadeurs. Sur notre chemin, le bâtiment du Conseil de l'Europe.

Et enfin après 2,5 km de marche, nous sommes arrivés sur la Place de la Cathédrale Notre-Dame.



Après avoir visité l'enceinte de la Cathédrale, nous nous sommes relaxés avec une glace dans les hamacs pour reprendre des forces pour regagner la voiture. Notre périple s'achève avec 7km de marche !

Sortie Montagne des singes pour les petits et les grands :

C'était une belle journée !

Après avoir observé les singes, nous avons fait un parcours à travers les filets en hauteur, comme les singes !
Puis les enfants ont profité de l'air de jeux avant de manger un bon bretzel et de reprendre la route !



Sortie au Parc découverte d'Argonne :

Petite journée dans les Ardennes, dans ce parc animalier et de loisirs où les enfants et adultes ont assisté à un spectacle de voleries, découverte des animaux et pour le plus grand plaisir des petits : Trampoline dans les arbres !!!

Encore une belle journée pour les enfants.



RESSOURCES HUMAINES

L'année 2024 a fait l'objet de mouvements dans les effectifs de la MECS de Foug du fait, notamment, du contexte actuel inhérent à un marché du travail en tension dans le domaine social et médico-social.

Arrivées : 5 professionnels éducatifs (2 ES, 1 ME, 1 ISE niv.5 et 1 apprenti ES)

Départs : 5 professionnels éducatifs ont quitté les effectifs de la MECS.

A noter qu'il y a eu des changements au niveau des postes d'encadrement et de direction. La MECS de Foug dispose désormais d'une directrice adjointe ainsi que de deux cheffes de services éducatifs. Le Directeur a étendu son périmètre en reprenant la Direction de la MECS Grand Nancy en plus de la MECS et SEPAD de Foug.

FORMATIONS

Plusieurs temps de formations ont été organisés au cours de l'année 2024 :

- « Connaissances des troubles psychiques chez les enfants et adolescents ».
- « Les mesures de désescalade ».
- « Premiers soins en santé mentale ».
- « La juste distance professionnelle ».
- Plusieurs salariés ont pu bénéficier d'une formation pour devenir Sauveteur Secouristes du Travail (SST). Ce travail de formation va se poursuivre sur l'année 2025.
- Les temps d'analyses de la pratique professionnelle mis en place depuis 2022 se sont poursuivis tout au long de l'année 2024 (à raison de 6 séances par an).

PERSPECTIVES 2025

Voici les différentes pistes de travail sur lesquelles nous allons oeuvrer en 2025 :

- Poursuite de l'accompagnement des équipes : améliorer les dynamiques, systématiser et affirmer nos procédures et nos fonctionnements, créer et mettre en place les « outils » encore manquants.
- Réfection de l'espace extérieur avec l'installation de plusieurs infrastructures (aire de jeux, table de tennis de table, balançoire...)
- Temps important à noter : évaluation de la qualité courant juin (le travail de recueil des documents à fournir à débiter en fin d'année 2024).
- Poursuivre notre ouverture sur le territoire et du développement de notre tissu partenarial.
- Au niveau des ressources humaines, déploiement du logiciel Zeendoc dans le cadre de la dématérialisation des contrats.

QUALITÉ

En 2024, la MECS a accueilli plusieurs enfants. L'équipe, dans la continuité du travail engagé en 2023, s'est attelée à mettre les situations en conformité avec le cadre légal, en produisant l'ensemble des documents obligatoires : Autorisations diverses, DIPC, PPA, ... ; un automatisme pour l'équipe épaulée dans ces tâches par l'assistant de Direction, la coordinatrice et la cheffe de service.

Compte tenu de l'arrivée de nouveaux professionnels, concernant la gestion des événements indésirables, une nouvelle communication a été faite à l'ensemble de l'équipe courant 2024, rappelant la procédure. L'équipe encadrante accompagne les équipes dans la rédaction des fiches en cas de besoin. Début 2025, l'ensemble de l'équipe recevra une petite formation avant le déploiement du logiciel AGEVAL, où les FEI seront désormais complétées et recensées.

En 2024, les DUERP ont été produits via ce logiciel. Ils ont été ensuite présentés en réunion d'équipe et mis à disposition des salariés qui ont pu émettre des remarques, suggérer des ajouts et modifications. Les DUERP seront actualisés en 2025.

Évènement notable pour 2025 ; Notre établissement connaîtra sa première évaluation de la qualité au mois de juin. Le travail de recueil et de mise à jour des documents attendus a débuté fin 2024 ; l'assistant de Direction et les cheffes de service ont été mis à contribution par la Direction dans cette tâche.

MEV - MAISON D'ENFANTS DE VANDOEUVRE



Directeur
Sébastien HALLÉ



Directrice adjointe
Morgane VINOT

Mot de la direction :

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité des précédentes à savoir une stabilisation de l'équipe des professionnels, la confirmation d'un projet d'établissement actant de nouvelles modalités d'accueil et ainsi une stabilité du groupe d'enfants accueillis.

L'équipe continue de se mobiliser pour permettre aux enfants de vivre un quotidien apaisé, mais également pour découvrir le monde qui les entoure. Ainsi, plusieurs camps ou projets ont vu le jour en 2024.

L'équipe est toujours particulièrement mobilisée pour permettre aux enfants de vivre pleinement leur vie au quotidien : tous les enfants ont participé à des activités extra scolaires tout au long de l'année (judo, football, danse, etc.) mais également durant les vacances scolaires. Le partenariat avec le DAMIER Jeunes Majeurs se poursuit et offre des temps de partage et de convivialité apprécié de tous.

ACTIVITÉS

L'activité réalisée en 2024 est stable avec 3 598 journées réalisées contre 3 555 en 2023. Cette stabilité s'explique par le maintien depuis 2023 d'un effectif de 10 enfants sur l'établissement.

L'une des particularités de la Maison d'Enfants de Vandoeuvre est que les enfants sont présents une grande partie de l'année, bénéficiant de peu de temps d'hébergement en famille. Nous pouvons toutefois observer un changement en 2024 avec des accueils en famille pour certains enfants, ainsi que dans des familles de parrainage ou dans des lieux bien repérés par les enfants comme des fermes pédagogiques qui accueillent certains enfants les weekends.

En 2024, un adolescent a quitté la MEV et a été accueilli par les collègues de la MECS de Pont à Mousson afin de lui offrir un cadre de vie correspond davantage à son âge et son projet. Nous avons ainsi accueilli en nouvel enfant âgé de 7 ans en fin d'année 2024.

CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS ACCOMPAGNÉS

Les enfants accueillis à la MEV souffrent de plusieurs vulnérabilités comme des troubles de l'attachement, des troubles du comportement et/ou cognitifs auxquels il est nécessaire de s'adapter dans l'accompagnement quotidien. Également, les liens avec les parents sont peu nombreux : trois enfants sont Pupilles de l'État et un quatrième enfant n'a plus de lien avec les autres membres de sa famille. Nous pouvons noter toutefois que trois enfants bénéficient de droit d'hébergement dans leur famille élargie.

Dix enfants de 6 à 13 ans (dont deux frères) sont accueillis au sein de la maison : huit garçons et deux filles.

Les enfants sont scolarisés dans deux écoles du secteur et dans un collège de Vandoeuvre. Sept enfants ont une notification MDPH et bénéficient de l'accompagnement d'une AESH et/ou d'un accompagnement en DITEP (trois d'entre eux) ou en IME (un enfant). Un partenariat sérieux a été noué avec l'Education Nationale.

Au 31 décembre 2024, la moyenne d'âge des enfants de la MEV est de 10 ans et la durée moyenne d'accompagnement est très légèrement inférieure à 4 ans.

SUIVI MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

Tous les enfants de la Maison sont suivis par l'infirmière et la psychologue de l'établissement. Des ateliers menés conjointement par ces deux professionnels ont eu lieu en 2024 portant notamment sur le corps, la sexualité, l'intimité, etc.

Des liens existent avec les diverses structures de santé de notre environnement : CMP, Hôpitaux, Médecins généralistes ainsi que spécialistes.

Nous avons particulièrement apprécié qu'une pédopsychiatre du CMP se rende plusieurs fois en réunion d'équipe pour rencontrer les professionnels et échanger directement avec eux sur les troubles de certains enfants qu'elle suit en consultation.

SCOLARITÉ - INSERTION

En 2024, tous les enfants de la MEV sont scolarisés de l'école maternelle pour le plus jeune au Collège pour le plus âgé.

Certains enfants bénéficient d'AESH pour les aider dans leurs apprentissages. D'autres sont scolarisés en établissement médico-social, notamment le DITEP l'Escale.

Des rencontres régulières ont lieu avec les différents acteurs de l'Education Nationale afin de faciliter les apprentissages des enfants de la MEV.

TEMPS FORTS

Patrimoine - travaux :

Au-delà de l'entretien classique d'une maison comme celle de la MEV, nous pouvons noter que les travaux d'insonorisation de la pièce principale ont été effectués. Ces travaux ont grandement amélioré l'acoustique de la pièce et donc la qualité de vie des enfants et des professionnels.

Un diagnostic énergétique a également été effectué fin 2024 afin d'identifier les prochains travaux nécessaires pour améliorer le confort thermique et la consommation en énergie de la maison.

Activités - actions - manifestations

L'ensemble des enfants bénéficie d'un temps hebdomadaire en activités extra-scolaires. Ceux-ci sont multiples et variés comme : Du judo, du foot, de la danse, de la trompette, etc. La culture n'est pas oubliée puisque les enfants se rendent régulièrement à la ludothèque de Vandoeuvre ou participent à des ateliers proposés par la MJC.

L'équipe éducative propose aux enfants également une ouverture sur le sport, la culture, la nature par le biais des différentes actions éducatives : Sorties en forêt, activités pêche, visites de musée, matchs du SLUC, marchés de Noël, etc. Également, chaque semaine les enfants participent à la confection d'un repas ou d'un goûter. Des repas à thème ont été proposés et les gâteaux d'anniversaire sont confectionnés avec délicatesse par une des maîtresse de maison.

Ces actions ont pu être complétées par nos partenaires comme les fermes pédagogiques ou encore la Compagnie des ânes. Des ateliers dirigés par la psychologue, l'infirmière et l'équipe ont permis aux enfants d'être sensibilisés sur la découverte du corps, l'hygiène, la santé. Quant à leurs questionnements en rapport à leur histoire personnelle, une activité sur la généalogie (« arbre de vie ») continue à être proposée aux enfants.

L'année 2024 a permis également la mise en place de nombreuses sorties ou camps : Marché de Noël, camp dans le Jura, des soirées pyjama, participation toujours active à « la Compagnie des Ânes ». Le point d'orgue a été la participation aux Jeux Olympiques de Paris où plusieurs enfants ont constitué un groupe avec des enfants du DITEP l'Escale et ont pu assister à de nombreuses épreuves au Stade de France. Les éducateurs ont profité de ce séjour pour faire découvrir certains lieux de Paris aux enfants.

Expression des personnes accompagnées

Les réunions des enfants ont toujours lieu régulièrement plusieurs fois par an. Les enfants font part de leurs questions via « la boîte à blabla » mise à leur disposition.

Également, la dynamique de CVS a été relancée avec la tenue de deux CVS en 2024.

RESSOURCES HUMAINES

L'effectif au 31 décembre 2024 est de 18 salariés soit 14.45 ETP. L'équipe est composée de 8 personnels éducatifs (5 éducateurs spécialisés, 1 éducatrice de jeunes enfants, 1 BPJEPS, 1 moniteur éducateur en formation), 1 maîtresse de maison, 1 Aide-Médico Psychologique, 2 surveillants de nuit, 1 infirmière à mi-temps, 1 psychologue à mi-temps, 1 ouvrier technique à temps partiel, 1 assistante de direction à temps partiel et une chef de service éducatif, 1 directeur et 1 directrice adjointe.

En 2024, les effectifs de la Maison d'Enfants de Vandœuvre sont restés stables puisqu'aucun départ de professionnels n'a eu lieu. Logiquement, aucun recrutement en CDI n'a été effectué. L'établissement a fait le choix d'accueillir une stagiaire gratifiée de l'IRTS en plus de stagiaires non gratifiés afin d'être acteur dans la formation des futurs professionnels.

Des salariés ont bénéficié de formations en 2024 : Analyse de la pratique professionnelle à raison d'une fois/mois (équipe suivie par la même psychologue depuis 6 ans), des recyclages SST, une formation dont le thème est « la juste distance professionnelle », formation aux mesures de désescalade, habilitation électrique. À noter qu'en 2024, l'ensemble de l'équipe de la MEV a bénéficié d'une journée de formation dispensée par deux professionnels du DITEP portant sur les troubles du comportement.

4 professionnels de la MEV ont participé aux Journées Nationales de l'ANMECS dont le thème portait sur la Qualité. Enfin, un salarié poursuit sa formation de Moniteur-Éducateur entamée en 2023 et qui doit prendre fin en 2025.

PARTENARIATS

Le partenariat avec le « DAMIER Jeunes Majeurs » débuté en juin 2022 perdure toujours au travers de multiples actions : Halloween, balades au sentier des lanternes à Metz, repas confectionnés conjointement, etc. Un temps fort de ce partenariat a été en 2024 : La nuit sous tente passée dans le jardin de la MEV.

Une administratrice de l'Association, également bénévole sur la MECS depuis plusieurs années, intervient régulièrement auprès des enfants en leur proposant un atelier « lecture de contes » chaque lundi à partir de 17h00. Les enfants apprécient grandement ce moment d'apaisement et nous la remercions chaleureusement pour son engagement sans faille.

Le partenariat mis en place en 2021 avec l'Éducation Nationale est pérenne et nous permet de fluidifier le parcours scolaire des enfants qui nous sont confiés. Des échanges réguliers ont lieu avec les enseignants des enfants.

Une convention de parrainage a été mise en place avec l'association « PARENTLOR » permettant à un enfant de bénéficier d'un parrainage.

D'autres partenariats ont permis la mise en place d'ateliers sur la sexualité avec la constitution de deux groupes selon les âges des enfants.

Nous pouvons également souligner le projet mené avec des étudiants de l'IRTS qui a débuté en 2024 et pris fin en 2025. Celui-ci a permis aux enfants de créer un Conte et de l'illustrer eux-mêmes avec leurs dessins.

DÉMARCHE QUALITÉ - BILAN DE L'ANNÉE

Le déploiement du logiciel AGEVAL a débuté en 2024 et permet un meilleur suivi des différents dossiers « Qualité » : DUERP, Plans d'actions, enquêtes de satisfaction, etc. Ce déploiement doit se poursuivre en 2025 avec notamment la gestion et le traitement des événements indésirables.

L'année 2024 a initié le lancement d'une réelle démarche Qualité au sein de la MEV avec notamment une mise à jour de certaines procédures. L'objectif est de préparer l'ensemble de l'équipe à l'évaluation qui aura lieu en juin 2025.

PERSPECTIVES 2025

L'équipe de la Maison d'enfants est très sensible au fait d'apporter la meilleure réponse possible au projet pensé pour l'enfant. L'équipe de la Maison d'Enfants de Vandœuvre est constituée de professionnels aux parcours variés permettant de l'interdisciplinarité.

Les liens avec le DITEP l'Escale continuent à s'étoffer et le projet en 2025 serait de renouveler l'expérience de formation collective dispensée par des collègues de l'Escale mais sur un thème nouveau : la sensorialité par exemple.

Les professionnels de la MEV s'engagent à impliquer au maximum la famille et/ou les proches pouvant être considérés comme ressources pour les enfants. Ceci se caractérise en 2024 par davantage de Droits de Visite et d'Hébergement. Nous souhaitons vivement poursuivre ce travail auprès des familles et proches des enfants qui nous sont confiés.

L'année 2025 aura pour ambition la poursuite ou la validation de nombreuses actions :

- Mise en place régulière du CVS ;
- Modification du déroulement des réunions jeunes en les rendant plus conviviales ;
- Déploiement de logiciels : AGEVAL, VIVALITY.
- Engagement de nouveaux travaux en lien avec le diagnostic énergétique effectué ;
- Organisation de camps sur les périodes de vacances scolaires ;
- Évaluation de la Qualité en juin 2025.



La chasse aux œufs de Pâques a été productive



La Compagnie des Ânes



Sortie à la Médiathèque



Camps sous tente dans les locaux de l'Escale



La nuit sous tente dans le jardin de la MEV avec le DAMIER Jeunes Majeurs



Spectacle de cascadeurs



Participation au tournoi organisé par l'association
«Top Foot»



Halloween à la MEV, toujours
avec le DAMIER



Partenariat avec le DAMIER Jeunes Majeurs



DAMIER & DJM

Directeur
Olivier AILLOT

Mot de la direction :

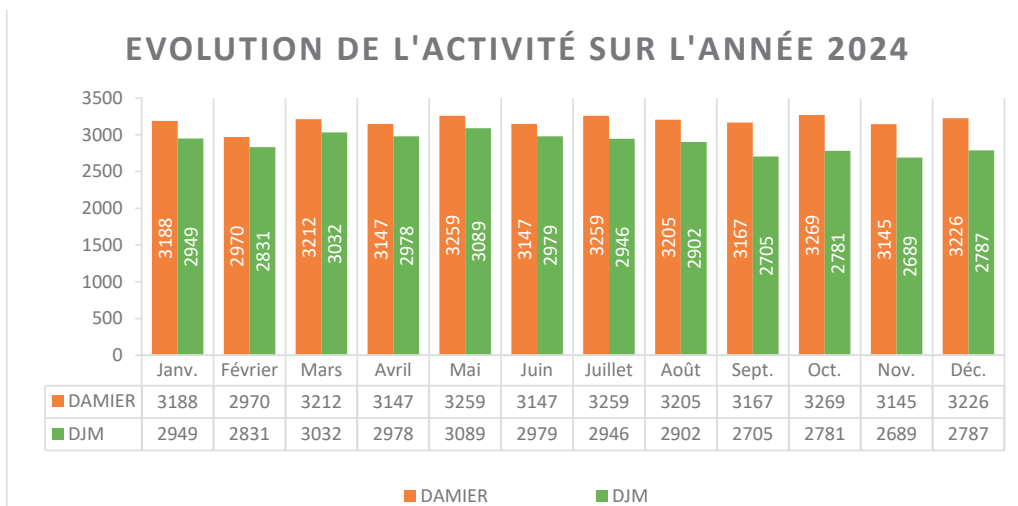
La validation, par le financeur, sur l'année 2024 du projet ambitieux de création de 2 groupes d'hébergement supplémentaires, révèle, s'il en était besoin, la confiance du département envers REALISE et la reconnaissance de la qualité de travail du DAMIER et de l'ensemble de ses salariés dans les missions qui lui sont dévolues.

Les différents dispositifs ont été encore fortement sollicités durant toute l'année avec le passage sur le dispositif jeune majeur de près de 53 jeunes des Appartements ayant atteint la majorité. Actuellement, nous sommes face à un afflux massif des arrivées de MNA. Les équipes et les représentants du personnel ont toujours répondu présents face à ces modifications et ajustements nécessaires, et ont su trouver les ressources et les motivations pour porter et valider les projets et autres adaptations.

L'internat est à la fois la réponse aux besoins repérés actuellement mais il permettra aussi, grâce aux 3 groupes, de fluidifier et d'harmoniser nos accueils.

Nous continuons à rester à l'écoute et restons force de propositions afin de répondre au mieux aux besoins des publics du Département.

ACTIVITÉ



Sur tous les dispositifs (Hébergement, Appartements et Jeunes Majeurs), nous accueillons au 31/12/24 plus de 200 jeunes MNA (Mineurs Non Accompagnés) et JME (Jeunes Majeurs Etrangers). Tous les dispositifs ont été fortement sollicités sur l'année puisque nous actons un total de 38 194 journées pour le DAMIER et de 34 668 journées pour le DJM ce qui représente respectivement une suractivité de 2.66% et de 8.60%. Les budgets 2024 seront néanmoins impactés par la forte diminution opérée par le financeur sur les groupes 1 et 3 et par le refus des mesures nouvelles proposées en groupe 2.

DÉVELOPPEMENT ET ÉVOLUTION DE L'OFFRE

Sur l'année 2024, au vu de l'évolution du flux important des nouveaux accueils au SAMIE, nous avons proposé d'adapter et développer nos dispositifs afin de répondre aux nouveaux besoins repérés. Nous avons ainsi élaboré un projet pour la création d'un groupe d'hébergement supplémentaire afin d'accompagner 48 mineurs dont 10 Jeunes Filles. Cette proposition a reçu l'aval de notre financeur (Janvier 2024).

Nous avons dû, fin juillet et début du mois d'août, procéder à des sorties « sèches » de fin de prise en charge (21 ans) du dispositif Jeunes Majeurs conformément à la législation. Une vingtaine de jeunes ont été concernés et il a fallu que l'équipe et la chef de service déploient énormément d'investissement et sollicitent l'ensemble de notre réseau de partenaires afin d'éviter que des jeunes se retrouvent dans la précarité. Nous avons réussi à proposer à chacun d'eux une solution fiable et convenable.

Nous arrivons maintenant plus facilement à gérer, programmer et anticiper les flux de passage d'ex-mineurs vers le dispositif jeunes Majeurs. Reste que la concordance entre les périodes de sortie des jeunes majeurs et le besoin de passage des majeurs des dispositifs mineurs, n'est pas toujours en corrélation.

PATRIMOINE, TRAVAUX

L'ensemble des locaux destiné au DAMIER est en location. Cependant, de nombreux travaux d'entretien sont à réaliser régulièrement dans les 52 appartements T4 recevant des jeunes MNA et JME, ainsi que sur les structures collectives et administratives (Laxou). Les ouvriers d'entretiens sont ainsi fortement sollicités, tant pour les déménagements, les installations, les réparations que pour de menus chantiers. Il faut, à l'avenir, réfléchir à organiser la réfection régulière des appartements (peinture, cuisine, salle de bain, sol...) afin d'éviter une détérioration trop importante. Afin de faciliter ce roulement, il semble nécessaire de recourir à des appartements supplémentaires.

Cependant nous rencontrons des difficultés car il y a une pénurie de location actuellement sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy.

ACTIVITÉS / ACTIONS / MANIFESTATIONS

De nombreuses sorties sportives, culturelles et ateliers, (tournois sportifs, potager) ont été organisées sur cette année (parcs, jardin botanique, sports divers, visite de Metz, marché de Noël Alsacien, transfert dans les Vosges et sortie raquettes, équithérapie, cinéma, musées, expositions ...). Des mini camps (inter-dispositif, Normandie, lac d'Annecy, canyoning dans le Jura) ont été proposés et ont rencontré une forte motivation (Marché de Noël ...) ainsi qu'une participation d'un groupe de jeunes aux jeux olympiques (stade de France) grâce à la CNAPE.

Un lien étroit est tissé avec le Festival « Michto » depuis 2023. Nos jeunes préparent un repas et font découvrir la culture culinaire africaine. En échange, ils bénéficient de la gratuité sur l'ensemble du festival ainsi que des animations proposées.

Des ateliers santé, sexualité, addiction, délinquance, accès aux droits, cuisine, gestes premiers secours, vivre en France, code de la route, etc. sont régulièrement proposés par les équipes, les infirmières et les psychologues, en collaboration avec nos partenaires.

Un groupe de parole, animé par la psychologue sur des thématiques variées (culture, citoyenneté, laïcité, religions, faits médiatiques) est très apprécié par les Jeunes Majeurs. De même, des repas éducatifs sont proposés au sein des appartements, ainsi que des soirées découvertes culinaires interculturelles au sein de l'hébergement. Un temps de partage entre les Jeunes Majeurs et la MECS du Placement Familial est toujours d'actualité. Des rencontres régulières se mettent en oeuvre autour de différents thèmes (ateliers, rencontres, jeux, sport, musique, échanges culinaires et visites culturelles...).

Nous avons pu mettre en place sur l'été 2024 un atelier cinéma /audiovisuel sur le site du DAMIER mais également lors d'un transfert dans les Vosges. Cela a été fort apprécié tant par les jeunes que les professionnels et nous avons pu mettre en oeuvre des clips fort amusants

Les différentes productions ont été exposées au centre MJC Lillebonne durant 6 jours (photos,

oeuvres plastiques, vidéos...). Ce projet est encadré par Mia COLLINS, cinéaste professionnelle qui travaille à réaliser un film documentaire au sein du DAMIER et qui a mis en place des ateliers photos, sons, tournage, montage cet été à destination des Mineurs Non Accompagnés et des professionnels du DAMIER.

BÉNÉVOLES ET AUTRES RESSOURCES

Nous avons accueilli en 2024, deux bénévoles, notamment dans le cadre du soutien scolaire et accompagnement Ambassades. Nous serions favorables à recevoir davantage de bénévoles ainsi que des contrats civiques qui font cruellement défauts (sports, culture ...).

Chaque dispositif bénéficie également d'un stagiaire gratifié de 3ème année (ES, AS ou CESF).

RESSOURCES HUMAINES

Nous continuons à embaucher lorsque cela s'avère nécessaire (départ, surcroît d'activité). Même si nous constatons un nombre plus limité de réponses à nos AVP, nous arrivons encore à trouver des salariés diplômés et à constituer un vivier permettant les remplacements de dernières minutes. Quand cela s'avère nécessaire (surcroît d'activité, montée en charge...), nous recrutons des postes supplémentaires.

L'ensemble des salariés, ainsi que les cadres, bénéficient de groupes d'analyse des pratiques professionnelles.

De multiples interventions, notamment grâce aux ACR, ont permis que chaque salarié enrichisse son savoir et ses pratiques (accompagnement, évolution juridique, approche transculturelle, mesures de désescalade, troubles psychiques ...) ainsi que les habilitations électriques pour les agents techniques.

Une formation animée par France Terre d'Asile « comprendre et prévenir les violences dans le travail social », a été dispensée à l'ensemble des personnels (3 groupes de 15 personnes à raison de 2 jours chacun).

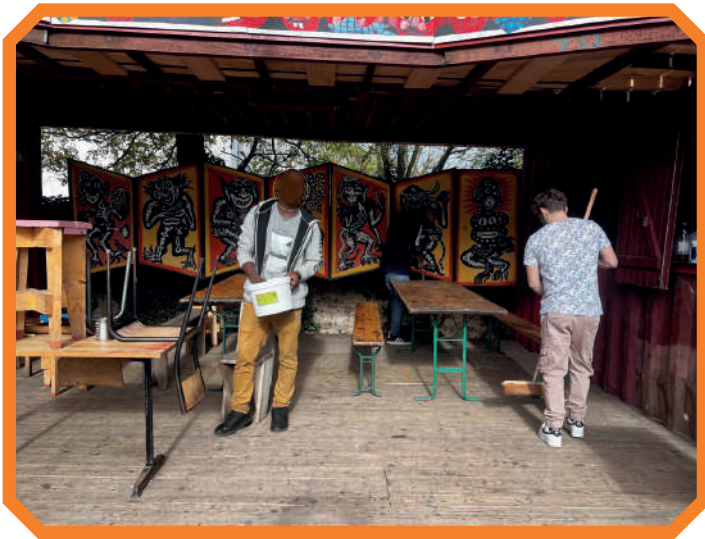
Une formation sur « les gestes qui sauvent » ainsi que le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ont été dispensés à dix salariés ainsi qu'à dix jeunes et une formation incendie et évacuation a pu profiter à une partie des salariés (une douzaine).

Une salariée a réussi avec brio son DE de médiatrice familiale.

Nous continuons aussi, dans le cadre du DUERP et de la QVT à proposer pour l'ensemble des salariés des Ateliers Sophrologie et Massage Amma. Devant le manque d'affluence sur l'atelier Sophrologie, nous avons gardé les séances de massage (depuis septembre) qui rencontrent un engouement important et avons proposé des séances de Coaching individuel. Malheureusement l'intervenante n'a pu honorer cette nouvelle activité.

PARTENARIATS

Au vu de nos missions, les partenaires sont multiples (bailleurs sociaux et privés, Éducation Nationale, Conseil Départemental, employeurs, services de santé, clubs de loisirs et de sport, brigade des mineurs, CPAM, Ethnopsychiatrie (thématique et étude de cas), CPN, équipe mobile ados, spray lab, AFEV avec un accompagnement scolaire intensif, banque alimentaire, centre social pour Alphabétisation, un toit pour un migrant, Ligue des droits de l'Homme, bénévoles accompagnement Ambassade, Atoutbio, CLAT...).



FESTIVAL MICHTO 2024

Nous avons également construit un partenariat avec certains établissements scolaires, avec le pôle emploi ainsi qu'avec un groupe d'avocats spécialisés en droit des étrangers. Antigone a organisé une escape room permettant de repérer des indices sur une potentielle prostitution et le CLACT (Tuberculose) est intervenu afin d'informer les professionnels.

De multiples actions ont été entreprises avec le Lycée Sigisbert (découverte de l'autre, de sa culture au travers d'un repas et d'activités sportives). Les différents élèves du Lycée ont pu en contrepartie effectuer leur engagement civique sur nos dispositifs.

Le travail sur l'intégration au sein des dispositifs de droit commun reste entravé par la lenteur des régularisations et le nombre d'OQTF prononcées par la Préfecture. La rupture des contrats de travail engendrée par les OQTF met à mal le travail quotidien avec les employeurs qui sont démunis et ne comprennent pas cette politique.

Un groupe de travail s'est mis en place depuis 2022 avec le SAMIE, Médecins du Monde, l'ARS, ARELIA, le DAMIER et le CAL (Citoyenneté Active Lorraine) favorisant les échanges et les informations à destination de l'amélioration de l'accompagnement de nos jeunes. Après le colloque sur la santé et la santé mentale en septembre 2022, nous avons co-construit le colloque sur « la santé sexuelle des migrants, mineurs et majeurs, quels partenariats » en 2023 qui a obtenu un vif succès. Nous avons pensé mettre en oeuvre une journée avec les employeurs, le MEDEF, la préfecture en imaginant que nous pouvions construire ensemble des passerelles. Nous avons dû y mettre un terme en cours d'année.

Une convention avec la Banque Alimentaire est mise en oeuvre et permet toujours d'assurer une amélioration des repas de l'Hébergement ainsi que l'élaboration de paniers « secours » pour des jeunes susceptibles de quitter le DAMIER (+ 21 ans) et/ou en grande difficulté.

BILAN DÉMARCHE QUALITÉ

Le comité de pilotage Qualité est d'ores et déjà mis en oeuvre. Il a pour objectif d'assurer le suivi des actions d'amélioration, et de définir la temporalité des actions prioritaires à mener. La finalisation du Projet d'Établissement en 2025 permettra de rendre encore davantage cette démarche dynamique et permanente. La refonte du Projet d'Établissement a été engagée grâce à la participation de l'ensemble des salariés, au travers de cinq groupes thématiques de travail ainsi que la participation d'un groupe de jeunes. Il devrait être finalisé courant de l'année 2025.

Le CVS nouvelle génération (loi 2022) s'est mis en oeuvre intégralement sur l'année 2024. L'ensemble des titulaires élus ont participé activement et ont permis à cette instance de prendre tout son essor et de générer une dynamique importante. Des partenaires extérieurs sont présents quasi à chaque rencontre et apportent leur point de vue et des solutions efficaces aux problèmes soulevés (Adjoint au Maire de Laxou, délégué au défenseur des droits, vice-présidente de l'Association ...)

Un atelier de préparation à la majorité est actif sur les différents dispositifs, et permet de répondre au mieux aux attentes, aux besoins et aux impératifs de ce passage délicat. Il essaye également d'atténuer la période anxieuse qui se profile.

Un nouveau logiciel (AGEVAL) nous permet de rendre le DUERP plus pertinent, de suivre les actions envisagées et de pouvoir faire une analyse en fin de période de l'efficacité des mesures prises et du besoin de les reconduire ou pas.

Le DAMIER essaye d'être avant-gardiste dans la numérisation et la classification de l'ensemble des documents répertoriés au sein du dossier individuel de chaque jeune accompagné.

Les dispositifs du DAMIER auront leur évaluation HAS courant de l'année 2025. D'ores et déjà, il est essentiel d'anticiper cette échéance afin d'instaurer une dynamique institutionnelle et recueillir des retours positifs à la hauteur de notre qualité d'accompagnement et de l'investissement de l'ensemble des professionnels.

Pour ce faire, nous avons procédé à l'embauche (apprentissage) d'une étudiante en Master 2 afin de mener à bien, avec tous les salariés et les jeunes accueillis, la préparation de cette importante et néanmoins indispensable évaluation.

PERSPECTIVES 2025

Dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Professionnels faisant suite au DUERP, nous avons maintenu les massages « Amma » (limite les TMS) pour les salariés et nous prévoyons des séances déjà planifiées pour l'hébergement de DROUOT.

La création de 2 groupes d'Hébergement supplémentaires va nécessiter un fort investissement pour la mobilisation des équipes, l'appropriation des lieux et des outils de suivi ainsi que pour faire émerger une cohérence et une cohésion d'équipe.

Un plan de formation a été anticipé et prévoit progressivement, outre les formations obligatoires (Incendie et évacuation, PSC1), une formation sensibilisation sur le travail sur écran et sur la posture ergonomique par la Médecine du Travail, démarrage des séances d'APP, formation bien-être, formation sur « comprendre et prévenir la violence dans le travail social, sensibilisation aux risques routiers, etc.

Le Pôle d'Accueil de Jour attend la validation du département pour augmenter les personnels de ce dispositif afin d'améliorer davantage la qualité de l'accompagnement et la réponse aux besoins au sein de ce dispositif (Infirmière et Maitresse de Maison à mi-temps).

Un groupe de travail transversal (sur les trois dispositifs) s'attache à construire et élaborer au travers de grilles d'évaluation, les points prioritaires à acquérir avant tout passage sur un autre dispositif (Appartements et JM).

Il aura aussi la tâche de formaliser un livret de suivi individuel répertoriant l'ensemble des acquis nécessaires à cette progression et à l'accompagnement vers la sortie du dispositif avec l'identification de toutes les ressources extérieures nécessaires.

Nous sommes en construction d'un livret du jeune majeur (équipe DJM) afin de permettre aux jeunes sortant du dispositif d'identifier les bons interlocuteurs en fonction de leur besoin (Logement, droit, scolarité, emploi, administratif, recours, aide sociale ...)

Il est important pour conclure d'évoquer le projet cinéma acte II. Le projet présenté par Marine et Mia (film documentaire sur le DAMIER) a été retenu par le GREC (Groupe de Recherche et d'Essai Cinématographique) parmi plus d'une centaine de projets.

Cette sélection assure une subvention de près de 20 000 euros ainsi que la production et la distribution au niveau national.

QUALITÉ

Pour la gestion des évènements indésirables, nous avons à nouveau informer et sensibiliser les professionnels du SEPAD quant à la procédure à appliquer. L'encadrement reste vigilant quant à cette gestion et accompagne les équipes dans la production des fiches. Début 2025, l'équipe sera sensibilisée à la rédaction de fiche via le logiciel AGEVAL qui va être déployer à l'ensemble de l'association.

En 2024, les DUERP ont été produits via ce logiciel puis présentés à l'équipe et mis à disposition ; les professionnels ont pu les consulter librement et faire des retours à l'équipe de Direction. Nous poursuivrons leur actualisation en 2025.

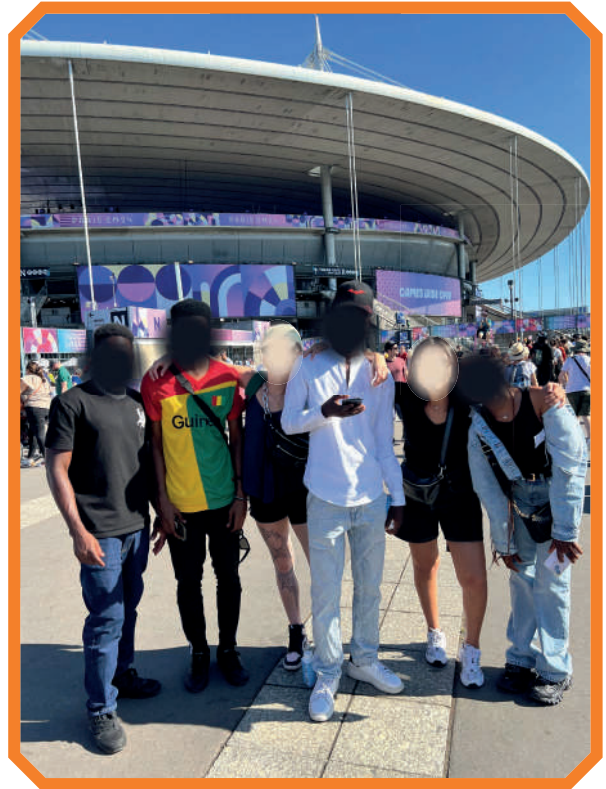
Évènement notable pour 2025 ; notre établissement connaîtra sa première évaluation de la qualité au mois de juin. Le travail de recueil et de mise à jour des documents attendus a débuté fin 2024 ; l'assistant de Direction et les cheffes de service ont été mis à contribution par la Direction dans cette tâche.



CAMPING CINEMA 2024



CONTACT AVEC L'EHPAD



JO 2024



NOËL 2024





REPAS AVEC LA MECS DE LA MEV



PATINOIRE



TRANSFERT 2024



Directrice
Florise MERCIER



Directeur adjoint
Hugo PAURON

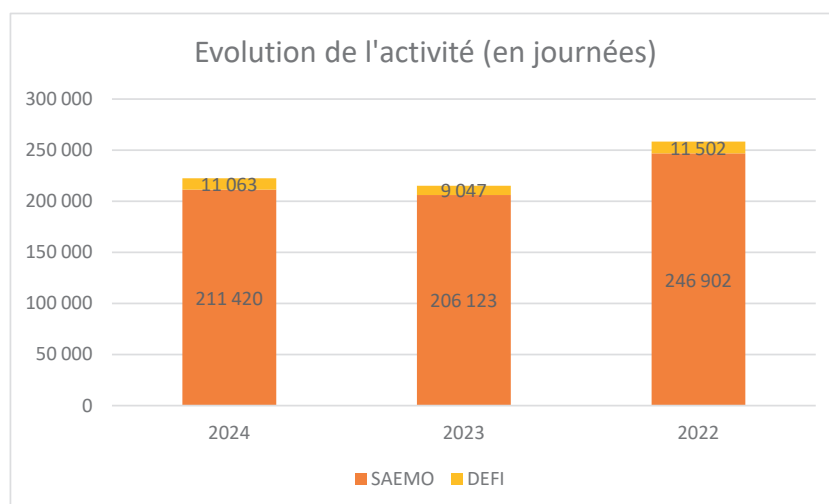
SAEMO

Mot de la direction :

Aujourd'hui encore, et ce malgré la conjoncture, nous pouvons compter sur l'expertise de nos professionnels, travailleurs sociaux, psychologues, cheffes de service et toutes les fonctions administratives et du support du siège, pour répondre aux enjeux auxquels nous avons à faire face, toujours dans l'intérêt des usagers. Nos écrits, nos interventions et notre mobilisation influent fortement sur la trajectoire de vie des familles accompagnées, et notre intervention doit, de fait, être à la hauteur des attentes et des besoins de chacune des situations.

Même s'il reste toujours des aspects à améliorer, à retravailler, nous bénéficions d'une base de travail et d'une expérience solides. Les réflexions amorcées en 2023 et 2024 vont donc se poursuivre en 2025, en lien avec un nouveau projet de service au sein duquel seront abordés : Les bonnes pratiques professionnelles en lien avec le référentiel de la Haute Autorité de Santé ; la prévention et la lutte contre la maltraitance ; les situations de conflits familiaux qui interrogent sur la place du travailleur social au coeur des interventions ; l'évolution des besoins des familles ; l'accompagnement des Tiers Dignes de Confiance ; ainsi que de nouvelles actions à développer pour répondre aux situations complexes qui nous font nous interroger chaque jour et qui nous poussent sans cesse à trouver des solutions et à innover.

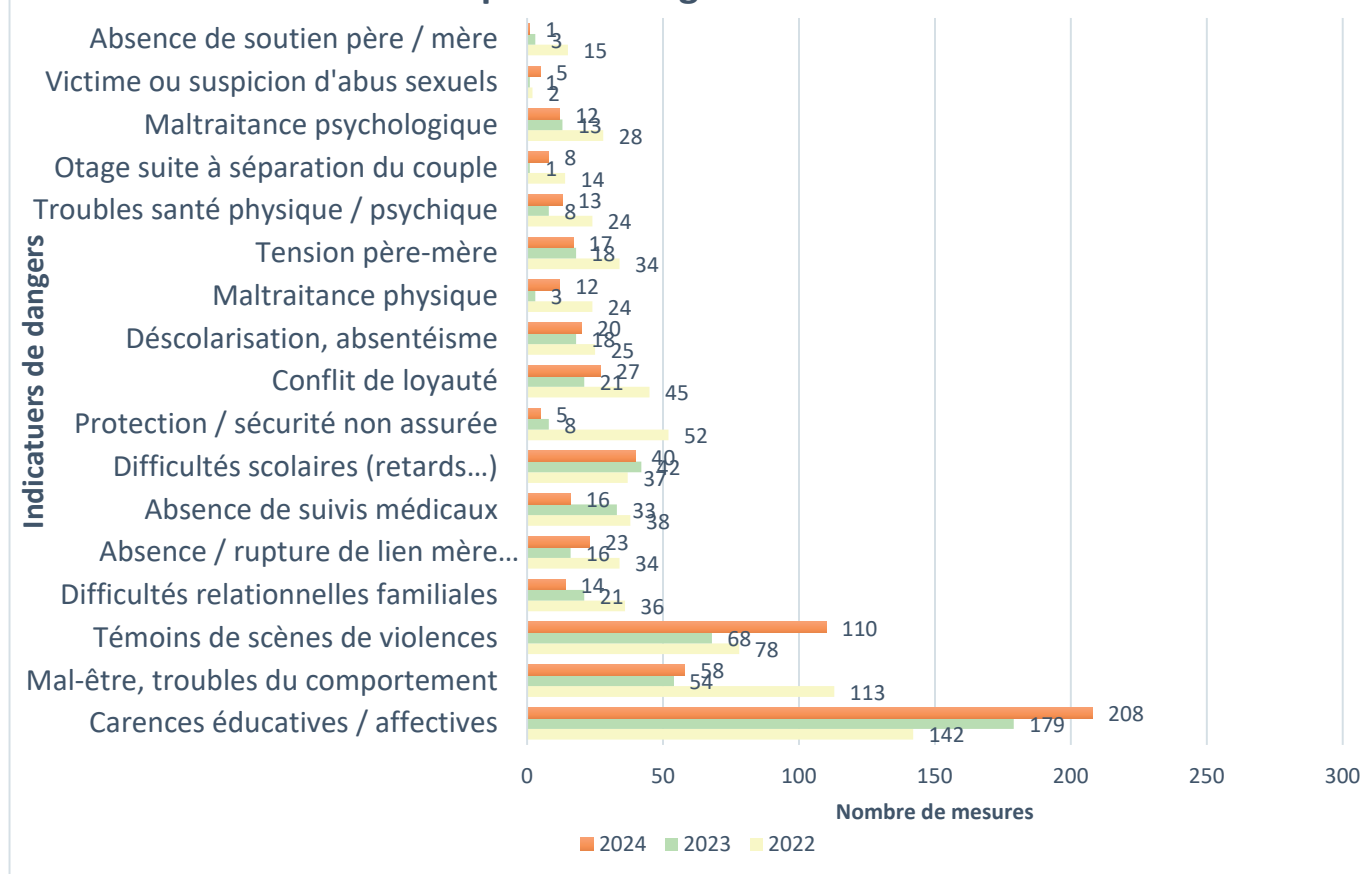
ACTIVITÉ



Le service n'a pas atteint ses objectifs d'activité en 2024 puisque 89 % de l'activité attendue a été réalisée. Les absences prolongées de plusieurs travailleurs sociaux et les difficultés de recrutement rencontrées pour leur remplacement ont imposé la redistribution des prises en charge en cours et la mise en attente des nouvelles mesures.

Le service a cependant accompagné 838 mineurs (908 en 2023) et a géré 277 entrées et 215 sorties.

Caractéristiques de danger relatives aux mineurs



En ce qui concerne les caractéristiques de danger chez les mineurs, nous pouvons constater, comme les années passées, que 3 d'entre elles se détachent nettement :

- Les carences éducatives / affectives
- Le mal-être / troubles du comportement
- Les enfants témoins, victimes de violences

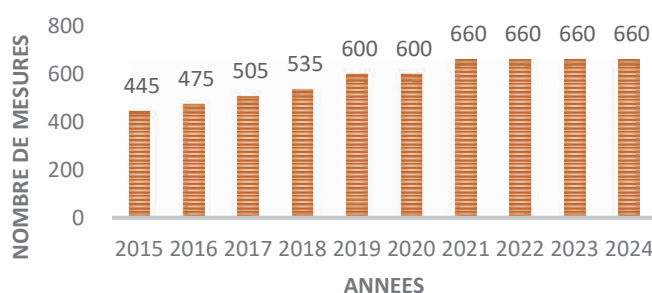
D'autres indicateurs restent significatifs de danger en 2024 tels que la rupture de lien avec un parent ou encore les difficultés rencontrées au niveau scolaire.

TEMPS FORTS

DÉVELOPPEMENT ET ÉVOLUTION DE L'OFFRE

Depuis 2021, le SAEMO a bénéficié d'une extension de sa capacité à hauteur de 660 mesures. Ainsi, le Pôle Nancy a été créé en 2022 afin d'affiner la sectorisation des prises en charge. Il est venu compléter les pôles de Lunéville, Terres de Lorraine, Val de Lorraine et le DEFI.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MESURES



FAITS MARQUANTS

- > Le SAEMO poursuit la diversification de ses supports éducatifs proposés aux familles :
 - Les interventions des étudiants de la faculté de dentaire et de kiné ont été reconduites dans le cadre d'actions de prévention santé à destination des mineurs et leurs parents.
 - Des ateliers peinture ont eu lieu tout au long de l'année.
 - Deux camps équestres à la ferme du Moulin de Sivry et deux séjours dans les Vosges au Plain du Canon (en hiver et en été) ont été organisés, permettant l'ouverture à de nouvelles activités pour nombre de mineurs ayant peu d'occasions de sorties avec leurs familles.
 - Une visite du Parc de Sainte Croix a été organisée sur un temps de vacances scolaires ainsi que la visite de la caserne des pompiers de Tomblaine et la visite du planétarium d'Epinal offrant une véritable ouverture sur l'extérieur aux mineurs accompagnés.
 - Le carnaval a été l'occasion de réunir les enfants du DEFI pour une journée animée et déguisée.
- > En ce qui concerne le DEFI, nous constatons toujours en 2024 que le dispositif est encore particulièrement sollicité suite à la modification du cadre juridique du REPE (Relais Educatif Parents Enfants) qui n'intervient plus dans le cadre judiciaire.
- > Au niveau administratif, le SAEMO s'est engagé dans la dynamique associative de dématérialisation des systèmes de gestion (comptabilité, gestion des risques) et d'adaptation des logiciels métier (nouveau logiciel paie, logiciel AGEVAL).
- > La redéfinition des périmètres de direction des services de milieu ouvert a conduit à la nomination d'un directeur des services de milieu ouvert gérés par le CD54 ainsi qu'à la nomination d'un directeur adjoint. Leur périmètre de travail comprend le SAEMO ainsi que le SAPFR, l'AJES, Espace famille et le SHERPA.

RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'année 2024, le service a été amené à recruter de nouveaux professionnels en CDI pour le remplacement d'un chef de service, de trois travailleurs sociaux et de l'agent de service intérieur.

La redéfinition de l'instance de direction a conduit à une mobilité interne pour le poste de Directeur et à un recrutement extérieur pour le poste de Directeur Adjoint.

L'absence d'une cheffe de service pour maternité a donné lieu à son remplacement en CDD sur la moitié de l'année.

Concernant la formation, plusieurs sessions ont été mises en oeuvre dont ont particulièrement bénéficié les nouveaux professionnels arrivés au cours des deux dernières années au SAEMO. L'accent a été mis sur des thèmes relevant du coeur de métier tels que la gestion des troubles psychiques chez les enfants et les adolescents, la juste distance professionnelle, les mesures de désescalade, les premiers secours en santé mentale, ou encore les techniques d'entretien en Protection de l'Enfance.

L'équipe de cadres a pu bénéficier d'une formation sur le management dans la conduite du changement.

Les professionnels participant à l'instance régionale du CNAEMO ont suivi les Assises 2024 portant sur la parentalité en Protection de l'Enfance.

Le service poursuit la formation des SST par le suivi régulier des sessions de recyclage.

Concernant les séances d'APP des travailleurs sociaux, à la demande de l'équipe, une nouvelle intervenante a été choisie pour la poursuite des séances sur 2024. Les professionnels sont répartis sur 2 groupes de travail, à raison de 5 séances par an pour chacun des groupes.

Les chefs de service éducatif ont bénéficié de séances d'APP gérées par le siège, en commun avec les encadrants des autres services de l'Association.

BILAN DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

L'acquisition du logiciel Ageval a permis en 2024 de retravailler notre DUERP sous une forme plus intuitive, compréhensible en mettant un focus particulier sur les risques psycho-sociaux. La prochaine étape consistera à l'ouverture des droits aux salariés concernant la rédaction des Fiches d'Événements Indésirables et à la constitution d'une bibliothèque documentaire spécifique à chaque établissement ou service.

Mise en place au niveau associatif d'une journée dédiée à l'intégration des nouveaux salariés, toutes CSP confondues.

Numérisation et classification systématique de l'ensemble des documents constituant les dossiers individuels des mineurs accompagnés.

Démarche continue du développement des compétences des salariés via la formation, les **G**roupes d'**A**nalyse des **P**ratiques **P**rofessionnelles, les journées d'études et colloques.

PARTENARIATS

Poursuite des conventions avec la faculté dentaire et l'école de kiné pour proposer des ateliers de prévention aux mineurs et leurs familles en organisant les ateliers par catégorie d'âge.

- Poursuite de la convention avec le centre équestre de Loromontzey qui offre un environnement pédagogique très riche.
- Poursuite des conventions avec les ludothèques de Maxéville et Lunéville permettant un cadre d'observation extérieur autour d'activités ludiques
- Partenariat avec le COS de Villers les Nancy afin de faire découvrir le rugby aux enfants
- Le partenariat s'est poursuivi sur les différents territoires du département.

- Temps de découverte de nouveaux partenaires :
 - > Croque Lune (travail auprès des enfants autour de contes et histoires)
 - > Parenthèse (accompagnement à la parentalité)

D'autres partenaires collaborent de manière plus ponctuelle avec le service dans le cadre de la prise en charge des mineurs.

PERSPECTIVES 2025

- Rédaction du projet de service.
- Préparation de l'évaluation HAS prévue en juin 2025.
- Poursuites des partenariats déjà en place et développement de nouvelles actions.
- Interaction avec le siège sur l'évolution des services et leur organisation.
- Finalisation du DUERP sur le logiciel métier AGEVAL.
- Poursuite de la dématérialisation avec le module de gestion des événements indésirables proposé par le logiciel AGEVAL.
- Engager un travail de réflexion sur la qualité de vie et des conditions de travail des salariés du service.
- Diversification des supports d'accompagnements des mineurs et des familles.
- Sessions de formation axées sur la prévention et la sécurité des professionnels.
- Extension du travail d'accompagnement autour des questions de santé au périmètre de la maïeutique avec l'intervention d'étudiants sage-femme.

SAPFR



Directrice
Florise MERCIER



Directeur adjoint
Hugo PAURON

Mot de la direction :

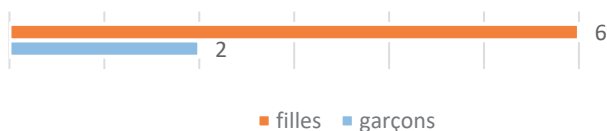
Depuis plusieurs décennies, le service, initialement dénommé PFS, a connu de nombreuses évolutions ainsi que quelques remaniements significatifs concernant son projet.

En 2021-2022, à la demande du Conseil Départemental 54, une nouvelle orientation a été engagée. Cela a permis d'ajouter au service d'appui aux assistantes familiales une mission d'accueil, en recrutant directement des assistants familiaux et en assurant leur professionnalisation.

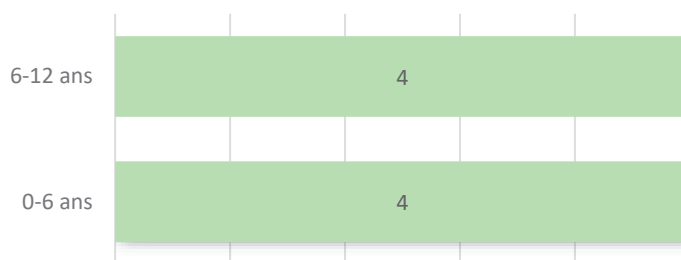
EFFECTIFS MINEURS

Dans cette organisation, au 31 décembre 2024, 8 enfants sont accueillis chez 7 assistants familiaux.

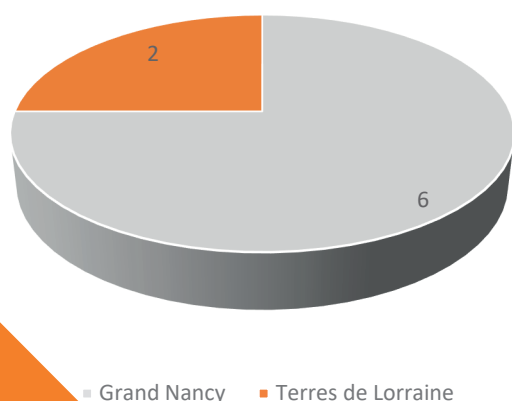
Enfants présents au 31/12/2024
répartition filles/garçons



Age des enfants présents au 31/12/2024



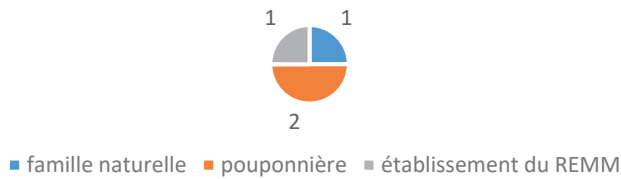
Répartition des jeunes par territoires ASE



Il y a eu 4 admissions en 2024 :

- 2 en provenance de la Pouponnière,
- 1 venait d'un établissement du REMM,
- 1 vivait avec ses parents.

Situation des enfants avant l'arrivée chez les assistants familiaux



Aucune fin de prise en charge n'est à signaler cette année

RESSOURCES HUMAINES

4 professionnels ont intégré le service en 2024 : 3 assistants familiaux + 1 cheffe de service et 2 sorties : 1 assistante familiale et 1 cheffe de service

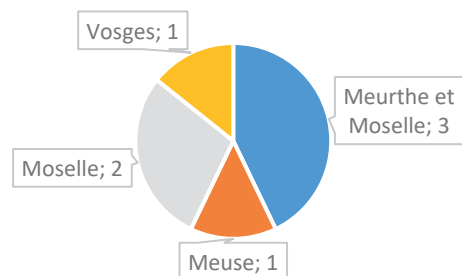
Au 31/12/2024, 12 salariés ont un contrat en cours au SAPFR, dont :

5 salariées à mi-temps sur le site de Maxéville :

- 2 éducatrices spécialisées,
- 1 psychologue,
- 1 cheffe de service,
- 1 assistante de direction,

Et 7 assistants familiaux.

Domicile des Assistants familiaux



FORMATIONS

La formation des 60H a été repensée en instaurant un stage de 3 jours au sein d'une MECS afin de permettre aux AF de découvrir un lieu d'accueil et d'échanger avec des professionnels de la protection de l'enfance.

Les AF ont eu la possibilité de découvrir une structure de Réalise : Le SHERPA a ouvert ses portes à deux AF.

La totalité des salariés a été en formation en 2024.

Les AF ont participé à de nombreuses formations : Formations du Multi-Centres, formations ANPF sur la bientraitance et sur le travail d'équipe et sa complémentarité.

10 actions de formations ont été dispensées, 3 assistants familiaux suivent une formation pluriannuelle diplômante (DEAF).

La mise en place des APP de manière régulière a permis aux AF de réfléchir sur leurs pratiques professionnelles et d'y trouver des apports théoriques sur le développement du mineur.

Les réunions d'équipe ainsi que les cafés thématiques ont eu un rôle essentiel dans le partage des connaissances. Les interventions de professionnels extérieurs ont été riches d'échange.

(Découverte du DEFI, de la cellule d'adoption.)

ACTIVITÉ

Sur une base de 7 assistants familiaux, le SAPFR réalise 72.44% de taux d'occupation moyen sur 2024, soit 1856 journées.

LOCAUX

En plus du SAPFR, les locaux du 11 rue Jean Jaurès à Maxéville accueillent en 2024 le Service de Réparation Pénale, le DEFI et le Pôle Nancy du SAEMO, soit une quinzaine de personnes.

Les salles de visites sont utilisées pour les visites médiatisées du SAPFR et du SAEMO.

Les salles de réunion sont régulièrement occupées pour des formations et groupes de travail de différents services de REALISE.

ACTION

Les mineurs ont pu se rendre à des séjours à la ferme, colonies.

De nombreux relais entre AF ont été mis en place afin de permettre aux AF de poser des congés sans enfants.

Les éducateurs référents ont proposé lors des rendez-vous avec les mineurs des sorties éducatives, ludiques qui permettent à ceux-ci de s'exprimer librement et de créer du lien avec la professionnelle.

La psychologue du SAPFR a rencontré de manière régulière plusieurs mineurs ainsi que les AF lors d'entretiens afin de mettre des mots sur ce qui se joue en ce moment pour l'enfant et d'accompagner au mieux l'AF dans sa prise en charge.

PERSPECTIVES 2025

Suite à la conférence budgétaire de février 2024, le Conseil Départemental nous a informé en Septembre 2024 de sa décision de faire évoluer les missions du SAPFR, à savoir que l'Association REALISE ne soit plus employeur des assistants familiaux et que les nouvelles missions du SAPFR se concentrent sur l'accompagnement professionnel d'assistants familiaux salariés du CD54.

Ce projet vise à tirer parti de l'expertise de nos professionnels du SAPFR dans l'accompagnement des assistants familiaux. Il nous a été indiqué que les critères de priorisation des accompagnements seraient à élaborer au sein d'un référentiel à travailler avec le Service Départemental des Assistantes Familiales (SDAF).

L'échéance mentionnée par notre financeur pour la concrétisation de ces nouvelles missions, est fixée au 31 Décembre 2025.

A la demande de l'Association, des rencontres régulières ont été programmées depuis le 2 Avril 2025, avec le Conseil Départemental pour recueillir les attentes de cette nouvelle demande et co-construire un plan d'action visible, permettant au service et à ses salariés de se projeter autrement.

Cette nouvelle orientation des missions du SAPFR, retenue par le Conseil Départemental, génère aujourd'hui de nombreuses incertitudes et questionnements sur le devenir de notre mission, ainsi que sur les exercices professionnels futurs des salariés de notre Association. Ces derniers restent régulièrement informés des réflexions en cours, des démarches engagées et des modalités retenues.

Durant cette période de transition, ensemble, nous devons travailler à la transformation de notre service tout en veillant à préserver la qualité de l'accompagnement au service des mineur, de leur famille et des assistant(e)s familiaux (ales).



Directeur
Thibaud PAVANI



Directrice adjointe
Mélissa ROBIN

SEPAD TOUL

Mot de la direction :

« Lors de cette année 2024, l'habilitation du SEPAD a augmenté, portant à vingt-et-une le nombre de situations accompagnées, avec un nombre de professionnelles maintenu à trois. L'équipe a su s'adapter à cette augmentation, poursuivant un accompagnement de qualité et faisant preuve de la même implication et motivation.

La fin d'année a été marquée par le départ d'une des éducatrices vers un poste de cadre au sein de notre association, remplacée là encore par une mutation en interne, preuve de la force de REALISE de faire évoluer ses salariés.

Ouvert depuis trois années, le SEPAD est aujourd'hui un service avec des procédures claires établies, un réseau de partenaires riche, une diversité dans l'accompagnement croissante.

Merci à l'équipe pour son dynamisme et son professionnalisme, sa créativité, son engagement et sa bienveillance dans un contexte de remise en question de l'existence même des services de placement à domicile. Cette zone d'incertitude et de questionnements n'a jamais entachée leur mobilisation auprès des jeunes et de leurs familles, maintenant la conviction du réel besoin d'existence de ce service. »

ACTIVITÉ

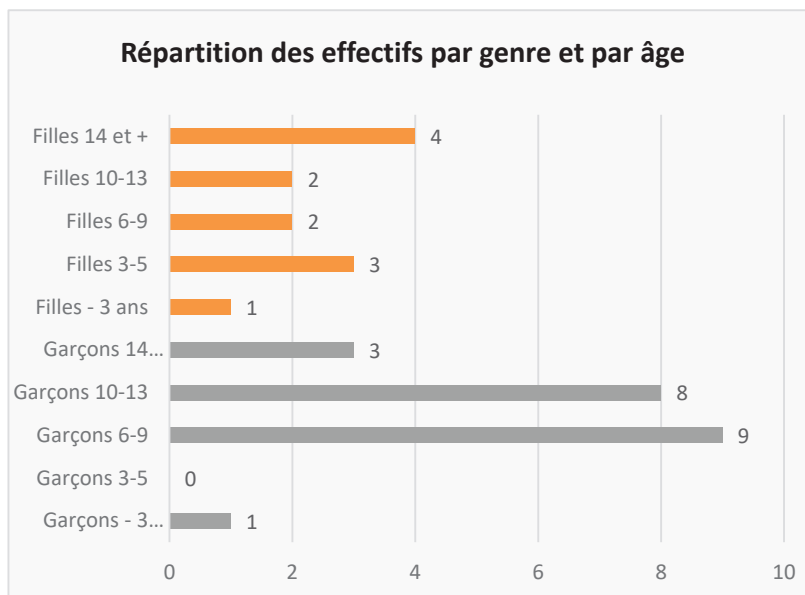
L'autorisation délivrée par le CD54 a été réajustée à l'été 2024. Le SEPAD accompagne aujourd'hui 21 enfants/adolescents âgés de 3 à 18 ans. 3 éducatrices spécialisées et 1 psychologue (0.25 ETP) assurent un accompagnement renforcé avec une éducatrice pour 7 mesures. Le SEPAD exerce son accompagnement dans un rayon de 30 minutes autour du service. 3 places de repli à la MECS de Foug sont occasionnellement occupées pour désamorcer les situations conflictuelles au domicile. Le SEPAD accompagne les familles dans toutes les sphères de leur vie : Accompagnements scolaires, administratifs, psychologiques, de santé, éducatifs par le biais de visites à domicile, de groupes de parole enfants et/ou parents, d'ateliers dans le service ou en extérieur.

Evolution du nombre de situations accompagnées :

Année	NB situations
2022	23
2023	32
2024	33

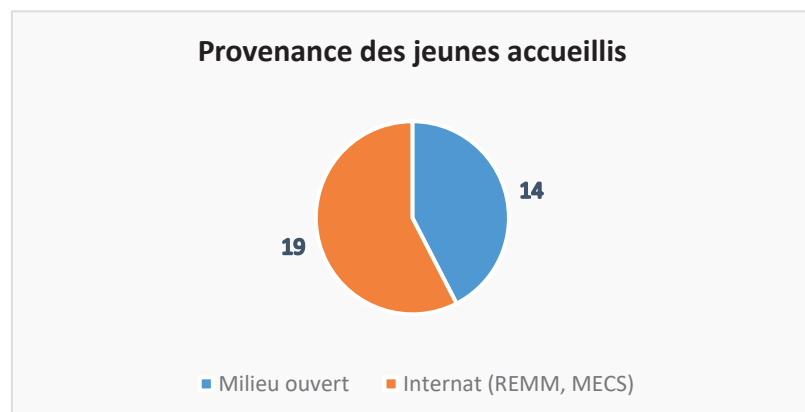
CARACTÉRISTIQUES DES MESURES

Catégories	Effectif
Garçons - 3 ans	1
Garçons 3-5	0
Garçons 6-9	9
Garçons 10-13	8
Garçons 14 et +	3
Total garçons	21
Filles - 3 ans	1
Filles 3-5	3
Filles 6-9	2
Filles 10-13	2
Filles 14 et +	4
Total filles	12



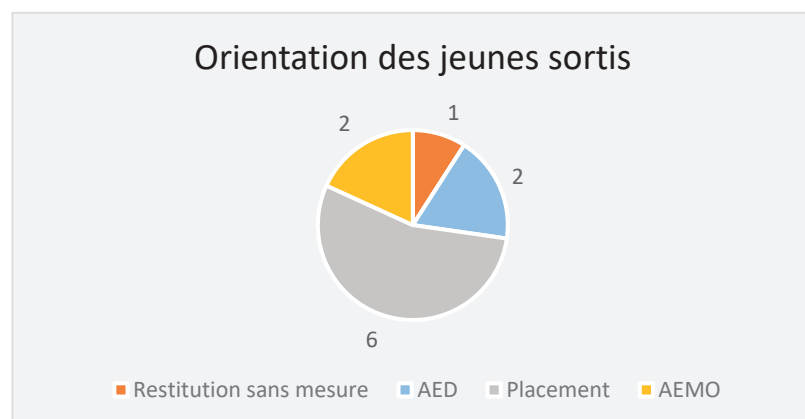
Provenance des jeunes admis au SEPAD

Provenance	Effectif
Famille	0
Milieu ouvert	14
Internat (REMM, MECS)	19



Orientation des jeunes sortis

Orientation	Effectif
Restitution sans mesure	1
AED	2
Placement	6
AEMO	2
Total	11



33 jeunes suivis en 2024 dont :

- 31 mesures en protection judiciaire civile et seulement 2 en protection administrative
- 20 mesures sont issues de fratries avec 5 fratries de 2 enfants, 2 fratries de 3 enfants et 1 de 4.
- En tenant compte de ces 8 mesures « fratries », ce sont 21 familles qui ont été accompagnées par notre service.

Genre et âge :

- Au regard de ces données, on remarque que la proportion de garçons est quasiment le double de la proportion de filles accompagnées.
- Pour la première fois, le service a accompagné des enfants de moins de 3 ans avec une dérogation, enfants issus de fratries déjà accompagnés par le service pour lesquels la mesure s'est étendue. La majorité des enfants accompagnés a entre 6 et 13 ans.

Provenance des jeunes admis au SEPAD :

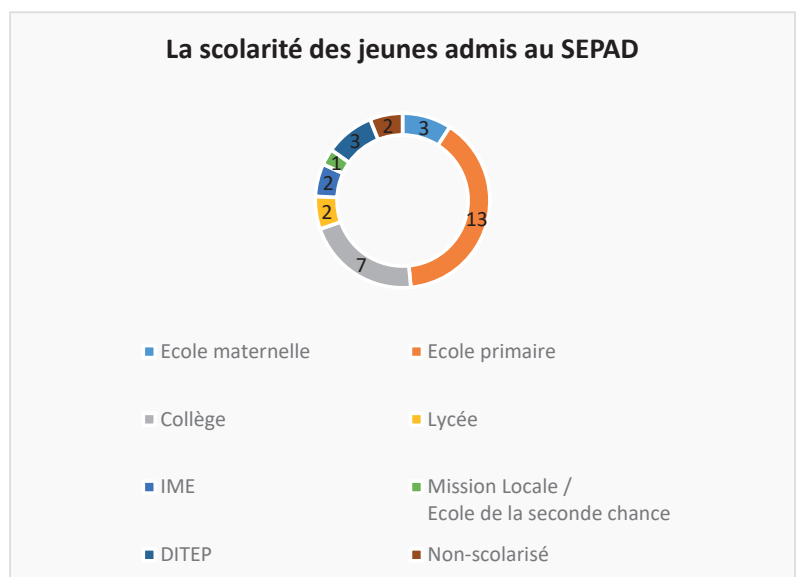
- 14 des jeunes accueillis en 2024 évoluaient en milieu familial avec une mesure en milieu ouvert. Le SEPAD a pour but de « sécuriser » la vie au domicile familial de ces jeunes afin d'éviter que ces situations ne se dégradent et ne découlent sur un placement.
- Les 19 autres jeunes accueillis en 2024 sont des sorties de placement et ont réintégré le milieu familial. Le SEPAD accompagne ce retour au domicile afin de soutenir parents et enfants dans cette reprise de la vie familiale pour que chacun trouve sa place.

Orientation des jeunes sortis :

1 jeune est restitué à sa famille sans mesure éducative, 2 avec mesure AED et 2 avec mesure AEMO. 6 ont fait l'objet d'un placement dont 2 à la MECS de Foug.

Scolarité des jeunes suivis au SEPAD

Type d'établissement	Effectif
Ecole maternelle	3
Ecole primaire	13
Collège	7
Lycée	2
IME	2
Mission Locale / Ecole de la seconde chance	1
DITEP	3
Non-scolarisé	2
Total	33



Tous les niveaux scolaires sont représentés avec une grosse proportion logiquement en école élémentaire ; la tranche d'âge des 6-13 ans étant la plus importante. Les éducatrices du SEPAD travaillent en lien très étroit avec l'Education Nationale, fréquemment en contact avec le personnel enseignant, et présentes lors des ESS.

On peut noter une augmentation, portant au nombre de 5 les enfants suivis accueillis en milieu spécialisé (DITEP ou IME).

Le travail avec la Mission Locale, présente dans les mêmes locaux que le SEPAD, s'est poursuivi en 2024, avec le suivi d'un adolescent.

SUIVI SANTÉ ET PSYCHOLOGIQUE

Au démarrage d'une mesure SEPAD, les éducatrices du service proposent régulièrement un bilan global à la Médecine préventive ; les familles accompagnées étant souvent loin des soins. A l'issue de ces bilans, les familles sont orientées vers les différents professionnels de santé de leur secteur d'habitation.

La psychologue de la MECS de Foug intervient également à hauteur de 0.25 ETP au SEPAD. Elle a pour rôle premier de faire le lien avec les CMP, l'équipe mobile Ados, le service Horizon du CPN,... ; le droit commun étant toujours l'orientation privilégiée. De manière ponctuelle, la psychologue peut participer à des visites à domicile éducateur-psychologue, proposer des entretiens individuels, co-construire et co-animer avec les éducatrices des groupes de parole parents et/ou enfants autour de sujets donnés. Elle est également présente sur les réunions cliniques afin d'apporter son éclairage.

TEMPS FORTS

Dans les accompagnements qu'il met en place, le SEPAD est amené à travailler avec de nombreux acteurs institutionnels. Nous pouvons citer les CMP (suivi psychologique individuel et parent/enfant), différents services du CPN (équipe mobile ado, Horizon, ethnopsychiatrie), le CRIAVS, la Médecine préventive (bilan de santé), l'UDAF (mesure AGBF, tutelle ou curatelle des familles que nous accompagnons) ou encore le dispositif de réussite éducative de l'Education Nationale.

Les partenariats se sont poursuivis en 2024 avec d'autres associations : Grandir Dignement, FabLab de JB Thierry, le Secours Populaire et la ludothèque de Toul.

Lors des périodes de vacances scolaires essentiellement, le SEPAD met davantage en place un accompagnement groupé des jeunes via des sorties culturelles, sportives ou de loisirs : Foire exposition, match de basket du SLUC, jardin éphémère, fêtes de villages, fête médiévale, médiation animale (avec les « chevaux du Saint-Urbain »), acrobranche,... Le temps fort de l'année 2024 est la participation des jeunes aux Jeux Olympiques à Paris qui restera sans nul doute longtemps dans leur mémoire (voir photo ci-dessous).



SORTIE À LA FOIRE
EXPO DE NANCY

Enfin, de nombreuses activités, supports à l'accompagnement éducatif, sont mis en place par les éducatrices du SEPAD comme les fêtes des familles, les ateliers parents sur des thèmes précis (guidance parentale, prévention écran, naturopathie...) et les groupes de parole jeune (travail sur les émotions, vie affective et sexuelle...).



JEUX OLYMPIQUES À PARIS

RESSOURCES HUMAINES

En fin d'année 2024, une éducatrice a quitté le service pour un poste de cadre au sein de l'association. Elle a été remplacée par une mutation intra REALISE. Hormis ce changement, l'équipe est restée stable toute l'année.

FORMATIONS

Plusieurs temps de formations ont été organisés au cours de l'année 2024 :

- > Une formation intitulée « Connaissances des troubles psychiques chez les enfants et adolescents ».
- > Une formation animée par Guy HARDY sur le thème « Aider les non demandeurs d'aides ».
- > Une formation sur le jeu « Qu'en dit-on ? » dispensée par le CRIAVS.
- > Deux sessions de formation SST.
- > Des temps d'analyse de la pratique professionnelle (6 séances par an).

BILAN DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

Pour la gestion des événements indésirables, nous avons à nouveau informer et sensibiliser les professionnels du SEPAD quant à la procédure à appliquer. L'encadrement reste vigilant quant à cette gestion et accompagne les équipes dans la production des fiches. Début 2025, l'équipe sera sensibilisée à la rédaction de fiche via le logiciel AGEVAL qui va être déployer à l'ensemble de l'association.

En 2024, les DUERP ont été produits via ce logiciel puis présentés à l'équipe et mis à disposition ; les professionnels ont pu les consulter librement et faire des retours à l'équipe de Direction. Nous poursuivons leur actualisation en 2025.

Évènement notable pour 2025 ; notre établissement connaîtra sa première évaluation de la qualité au mois de juin. Le travail de recueil et de mise à jour des documents attendus a débuté fin 2024 ; l'assistant de Direction et les cheffes de service ont été mis à contribution par la Direction dans cette tâche.

PERSPECTIVES 2025

- > Développer l'activité du service : dans notre budget prévisionnel 2025, nous avons proposé une augmentation de notre habilitation à 28 mesures en ajustant nos moyens humains et matériels pour garantir la qualité de nos accompagnements.
- > Continuer notre ouverture sur le territoire et étoffer notre tissu partenarial.
- > Organiser davantage de temps entre les familles sur le modèle de notre repas des familles ou ateliers parents.
- > Au niveau RH, déploiement du logiciel Zeendoc dans le cadre de la dématérialisation des contrats.
- > Au niveau des déclarations et suivi des événements indésirables, déploiement du logiciel AGEVAL en avril 2025 à l'ensemble des salariés.
- > Poursuivre un accompagnement renforcé, individualisé et de qualité dans un contexte de remise en question de l'existence même des mesures de placement à domicile.

SHERPA



Directrice
Florise MERCIER



Directeur adjoint
Hugo PAURON

Mot de la direction :

Le recrutement de nouvelles collaboratrices fin 2023 a permis au SHERPA de retrouver un taux d'encadrement conforme aux besoins grandissant des mineurs et familles accompagnés.

Depuis près de deux ans l'équipe a été en grande partie renouvelée du fait de départs, pour beaucoup, sur de nouvelles fonctions d'encadrement au sein de l'Association. Toutes nos félicitations et réussites à eux dans ces nouvelles missions.

Qui dit nouvelle équipe, dit nouvelle dynamique... nouveaux projets.

Une fois encore l'activité interne s'en est trouvée renforcée et ce grâce à l'imagination, aux savoir-faire des uns et des autres, à leur créativité, leurs compétences et à la mutualisation de celles-ci.

Manager cette équipe reste pour nous un réel plaisir.

Engagés, fortement mobilisés tous ont à cœur d'accompagner, soutenir « aider », « porter », étayer ces adolescents pour leur permettre d'espérer, les aider à se construire et surtout croire en leur capacité.

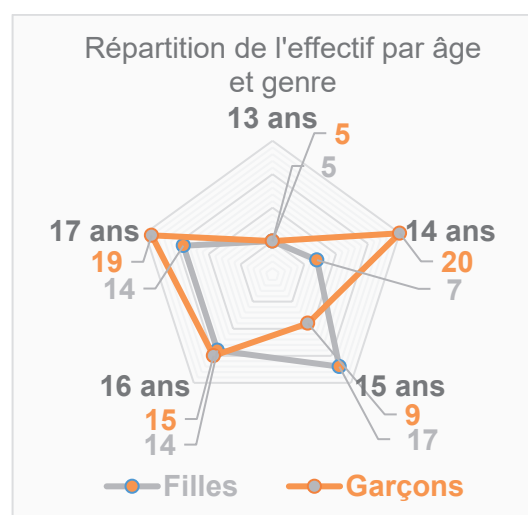
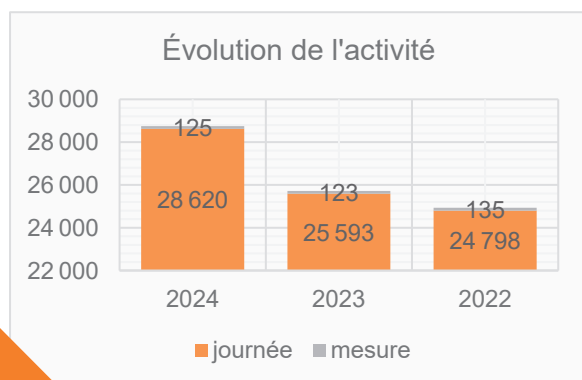
A l'impossible, certes, nul n'est tenu, cependant la persévérance, la patience, la résilience ne qualifient-elles pas entre autre les atouts d'un travailleur social ?

A l'heure où parfois certains peinent à donner, trouver ou re-trouver du sens à nos missions, d'un secteur en perte d'attractivité, il nous appartient de poursuivre, d'y croire encore et de garder notre esprit militant.

« C'est dur d'échouer, mais c'est pire de ne jamais avoir essayé ».

Merci à toutes et tous, anciens comme nouveaux, équipe éducative, psychologue et fonctions supports à faire vivre ce projet avec allant et talent.

ACTIVITÉ



La majorité des mineurs pris en charge se situent dans une tranche d'âge entre 15 et 17 ans, 21 mineurs ont été accompagnés jusqu'à majorité.

On note un certain équilibre entre garçons (63) et filles (57), alors qu'habituellement la proportion de garçons est plus élevée.

CARACTÉRISTIQUES DES MESURES

Admissions en 2024 de 40 jeunes au titre de :

- 29 mesures en protection judiciaire civile concernant 10 filles et 19 garçons,
- 10 mesures en protection administrative concernant 6 filles et 4 garçons,
- 1 mesure confiée par la PJJ concernant 1 garçon.

En tenant compte de l'ensemble des 125 MESSAF dont 10 fratries (de 10 filles et 10 garçons) et de leurs mouvements au cours de l'année, ce sont 115 familles qui ont été concernées par un accompagnement du SHERPA.

En 2024, 7 adolescents ont bénéficié d'un accueil au service ce qui représente 75 nuits d'intervention dans le cadre de l'accueil séquentiel d'urgence.

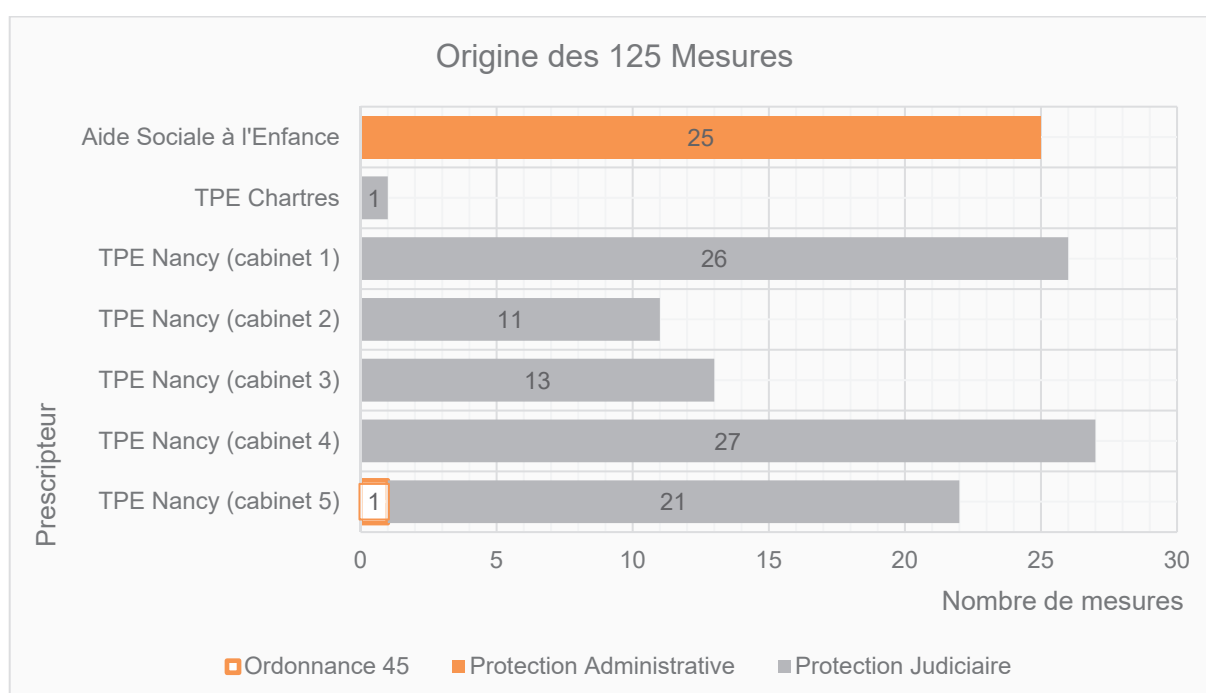
Notre dispositif a également offert ses services pour l'accueil de deux adolescents (17 nuits au total) provenant de la MECS Nancy Couronne.

Il s'agit là de proposer un temps de « repli », de « répit » aussi bien pour les ados que les équipes éducatives en ayant la charge.

Durée moyenne des MESSAF établie sur les 51 situations (sorties) prises en charge : 16 mois et 9 jours compte tenu des mesures prolongées en cours d'année.

En 2024, le délai d'attente pour intégrer le dispositif SHERPA a été en moyenne entre 6 et 8 mois.

Comme habituellement, la proportion des mesures en protection judiciaire est plus importante. Cependant 2 situations ont changé de statut de mesure judiciaire à mesure administrative.



Comme habituellement, la proportion des mesures en protection judiciaire est plus importante. Cependant 2 situations ont changé de statut de mesure judiciaire à mesure administrative.

TEMPS FORTS

Différents séjours ont pu s'organiser encore en 2024, temps forts, riches en découverte de soi, de l'autre, de nouveaux espaces.

Ces séjours sont construits et proposés aux mineurs en fonction des problématiques repérées, des objectifs de travail définis lors de la rédaction des PPA et pour beaucoup d'ouverture vers l'extérieur.

– Séjour Avignon :

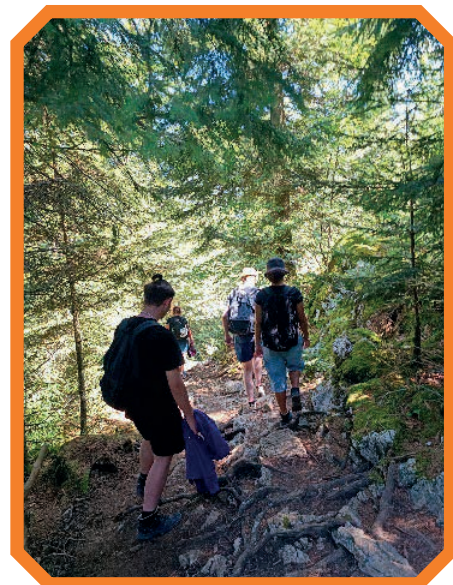
Séjour dans le Sud de la France du 6 au 11/07/2024 :

6 jeunes ont été concernés par ce séjour éducatif. Le groupe a pu se rendre au festival d'Avignon durant une journée, faire des randonnées aux Dentelles de Montmirail ainsi que dans les Gorges du Toulourenc. Pour certains c'était aussi tout simplement, un premier séjour à la mer.

– Séjour Morvan :

Séjour dans le parc régional du Morvan du 11 au 15/08/2024 :

7 mineurs ont été concernés par ce séjour éducatif sur le thème du sport. Les objectifs étaient la découverte d'activités physiques (vélo, accrobranche, kayak, baignade), le dépassement de soi et le partage de la vie en collectivité.



– **Traditionnel séjour APE** : (Apprentissage Par l'Expérience) du 30 avril au 03 mai 2024 dans les Vosges.

7 mineurs ont profité de cette expérience. A travers des jeux et des mises en situation ludiques, il s'agit de créer une dynamique de groupe qui permet de travailler sur la confiance en soi, de favoriser une prise de conscience de ses atouts et de ses freins. Les adolescents seront amenés à relever des défis, des challenges dans un esprit d'équipe, de bonne humeur, de convivialité et de partage.



– **Séjour d'hiver : Séjour JURA** : du 26/02/2024 au 29/02/2024

7 mineurs se sont inscrits à ce séjour. Il s'agissait de leur faire découvrir la région du Jura de bénéficier de pratiques sportives et de loisirs dans un cadre naturel, de constituer une dynamique collective

La vie collective est au cœur de ce projet puisque les adolescents ont participé à chacune des étapes de la construction de ce projet et à toutes tâches du quotidien.

Instaurer un réel fonctionnement d'équipe basé sur l'implication de chacun au sein d'un groupe dans un souci d'instaurer une réelle dynamique collective (tant dans la vie quotidienne qu'au cours des activités sportives) : « On réussit ensemble, on échoue ensemble »

– **Facette Festival** : Du 1^{er} juin et 2 juin

6 jeunes du SHERPA ont été accompagnés par une éducatrice et la psychologue dans une expérience riche en découverte sur le thème de la santé mentale, au Facettes Festival. Ils ont eu l'opportunité de participer à une variété d'ateliers centrés sur la santé mentale. Facettes Festival a la volonté d'agir pour la santé mentale des jeunes de manière festive, joyeuse, à contre-courant des cadres habituels. Pour compléter cette immersion dans le bien-être mental, l'aspect culturel est toujours intégré à ce séjour qui a lieu à Paris. Les adolescents ont pu voir la tour-Eiffel ainsi que les monuments emblématiques et historiques de la capitale en bateau mouche.



Tout au long de l'année, moult activités sont organisées au sein du service ou en extérieur et viennent compléter l'accompagnement « traditionnel » d'un service de milieu ouvert.

Cette année par exemple l'équipe a proposé : Des soirées jeux de société (taverne des petits Gobelins) ; Musée Pompidou ; piscine ; patinoire ; initiation à la plongée, participation au Téléthon ; randonnée équestre ; pâtisserie ; musée Des beaux-arts ; escalade ; rando ; expos interactive ; visite du Struthof ; roller Disco....

D'autres activités sont également organisées sous forme d'atelier programmés sur l'année.

– Ateliers couture :

3 ateliers couture se sont déroulés cette année, au total ils ont concerné 8 jeunes. L'objectif pour la plupart des jeunes était la découverte de cette activité manuelle et pour d'autres qui maîtrisaient déjà la couture, de pouvoir en faire, sans forcément avoir le matériel nécessaire au domicile. Les jeunes ont pu à chaque fois partager leurs compétences et connaissances en couture le cas échéant, ou tout simplement échanger sur leurs loisirs, apprendre à se connaître et passer un temps hors du domicile et loin des écrans !

– Ateliers théâtre :

Projet théâtre mené en 2024 : Animé par 2 éducatrices et 1 psychologue, **6 ateliers et 6 spectacles** (Théâtre de la Manufacture et Improdisiaque) de janvier à juin 2024. Le projet a concerné en tout 7 jeunes âgés de 14 à 17 ans.

Les objectifs du projet :

- Développer sa confiance en soi,
- Réussir à partir d'un ensemble de personnes qui ne se choisiraient pas à priori à former un groupe qui va travailler ensemble, s'entraider et constituer en définitive une entité cohérente,
- Développer sa sociabilité et être à l'aise en société,
- Trouver la juste expression de soi, s'ouvrir aux autres en les respectant et à grandir sur le chemin qui est le sien,
- Découvrir le Théâtre tout simplement.

L'année 2024 a permis la mise en place d'un temps spécifique à destination des parents uniquement « PAREN'TAISE ».

PARENT'AISE est un collectif qui regroupe les parents, dont les adolescents bénéficient d'une MESSAF. Faire une « PARENT'AISE », c'est partager, transmettre, discuter et passer des moments conviviaux ensemble, sans culpabilité.

Il n'y a pas de notion d'engagement dans le temps.

Les parents viennent une ou plusieurs fois, comme ils veulent, comme ils peuvent. Il a été proposé que les parents soient acteurs du collectif créé. Par le biais de questionnaires, leurs envies et attentes ont été évaluées et prises en compte dans le choix des activités.



OBJECTIFS POURSUIVIS

- > Au moyen de médias supports c'est permettre aux parents d'expérimenter une autre relation que celle éducative, proposée dans le cadre de l'accompagnement dispensé par le SHERPA.
- > Tendre à « gommer » les statuts et fonctions : « chacun des participants est sachant ».
- > Offrir un espace, une « bulle » aux parents pour aborder leurs propres préoccupations en tant qu'individus, et pas seulement en tant que parents en difficultés.
- > Faire émerger les compétences (personnelles, professionnelles, sociales), les velléités et appétences, pour in fine, les partager, les développer et les exploiter.
- > Rompre l'isolement des parents et les familiariser avec les codes sociaux.
- > Prendre du plaisir, créer un espace de convivialité et de discussion.
- > Inclure systématiquement tous les parents volontaires. Une régulation est observée par l'équipe du SHERPA pour éviter tout écueil, débordement.
- > Inciter les parents à devenir acteurs en devenant force de propositions.
- > Recueillir l'avis et le positionnement des parents sur le fonctionnement du SHERPA.

10 rencontres ont pu s'organiser en 2024, avec en moyenne 7 parents participant.

Les supports ; Pique-nique et jeux ; Sortie bowling ; Ciné plein air ; Soirée guinguette ; Ballade ; Atelier bien-être entre autre.

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2024 a été riche en mouvement au sein du service concernant les ressources humaines.

- 3 Educateurs Spécialisés titulaires ont quitté le service.

A contrario, 4 nouveaux salariés ont intégré le service en CDI.

L'évolution concernant les périmètres d'intervention de certains directeurs et l'organisation générale de REALISE ont abouti à la création d'un poste de Chef de service à hauteur de 0.50 ETP. Ce poste a été pourvu en interne à compter d'octobre 2024.

4 Stagiaires (2 CESF, 1 ES, 1 ASS) ont intégré l'équipe en cours d'année

32 CDD Surveillant de nuit ont été nécessaires dans le cadre de nos hébergements en urgence.

L'accompagnement de l'équipe éducative dans le cadre d'analyses de pratiques professionnelles, animées par un intervenant extérieur (cabinet GSA), s'est poursuivi cette année 2024 à hauteur de 2 heures par mois.

FORMATIONS

INTERNES ET MULTI - CENTRES / COLLOQUE, JOURNEE D'ETUDE

Libellé	Salariés	Durée
« Les troubles psychiques chez les enfants et adolescents »	1 Intervenant socio-éducatif	3 Jours
« Formation logiciel PayeFirst »	Assistante de direction	3 Jours
« SST Initiale »	2 Intervenants socio-éducatifs	2 Jours
« Excel Niv1»	Chef de service	3 Jours
« Développer la performance collective : Manager dans la conduite du changement »	Chef de service + directrice	2 Jours
« Les secrets de famille » approche systémique	Psychologue 11 Intervenants socio-éducatifs 1 Stagiaire CESF	2 jours
« Placements et prostitution des mineurs : Défis et perspectives »	3 Intervenants socio-éducatifs	1 Jour
Assises de la Protection de l'Enfance « Adolescence : Quelle vie devant soi ? » Quels enjeux, quels besoins, quelles réponses ?	4 Intervenants socio-éducatifs	2 Jours
Analyse de Pratiques Professionnelles	11 Intervenants socio-éducatifs	12 heures
Formation syndicale	1 Intervenant socio-éducatif	5 Jours

BILAN DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

L'acquisition du logiciel AGEVAL a permis en 2024 de retravailler notre DUERP sous une forme plus intuitive, compréhensible, en mettant un focus particulier sur les risques psycho-sociaux. La prochaine étape consistera à l'ouverture des droits aux salariés concernant la rédaction des Fiches d'Evènements Indésirables et à la constitution d'une bibliothèque documentaire spécifique à chaque établissement ou service.

Mise en place au niveau associatif d'une journée dédiée à l'intégration des nouveaux salariés, toutes CSP confondues.

Numérisation et classification systématiques de l'ensemble des documents constituant les dossiers individuels des mineurs accompagnés.

Démarche continue du développement des compétences des salariés via la formation, les **G**roupes d'**A**nalyse des **P**ratiques **P**rofessionnelles, les journées d'études et colloques.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Équipement des fenêtres et baies vitrées (plein sud) d'un film protecteur permettant de tempérer certains bureaux en cas de forte chaleur et installation de store ban en terrasse.

Aménagement d'un nouveau bureau pour l'accueil de la Cheffe de service supplémentaire.

PERSPECTIVES 2025

Poursuivre le travail engagé visant à intégrer davantage les familles à la vie du service via le groupe Parent'Aise constitué en 2024.

Rester force de proposition dans le cadre d'activités et d'ateliers à mettre en œuvre (sport, loisirs, culture, internet et les réseaux, théâtre, ouverture vers l'extérieur...) et ce en fonction des problématiques rencontrées (adapter les projets aux besoins).

Multiplier les rencontres de l'équipe avec les partenaires utiles dans notre mission d'accompagnement global (l'adolescent **ET** sa famille).

Mise en œuvre de nouvelles actions favorisant la cohésion d'équipe et le bien-être au travail.

Mutualiser nos savoirs, savoir-faire et outils avec les autres services de milieu ouvert de l'Association et réciproquement.

Favoriser la fluidité du parcours de l'enfant au sein même de notre Association, rendre moins « étanche » nos dispositifs et interventions.

Poursuite des temps d'analyse des pratiques professionnelles sous un nouveau format : 4 journées réparties sur l'année au lieu de 8 temps journées de 2h00.

Poursuivre la montée en compétences de l'équipe via la formation continue.

Présentation du nouveau logiciel AGEVAL aux salariés et ouverture d'accès pour les Fiches d'Evènements Indésirables notamment.

ESPACE FAMILLE



Directrice
Florise MERCIER



Directeur adjoint
Hugo PAURON

Mot de la direction :

Soutenir la parentalité et reconstruire la filiation sont deux des missions fondamentales d'Espace Famille. Il s'agit d'organiser, de soutenir et d'encourager la relation entre parents et enfants par la présence d'un tiers médiateur, neutre et bienveillant, conformément aux décisions et conditions ordonnées par les juges aux affaires familiales.

Les parents accueillis dans le cadre des entretiens préalables à la mise en place des visites expriment souvent des revendications face à la décision judiciaire, qu'ils perçoivent comme réactivant le conflit, sans tenir compte de leur propre demande. Cela nécessite de la part de l'équipe une réassurance, une explication de la décision, ainsi qu'une réaffirmation de notre neutralité et de notre mission, tout en soulignant l'intérêt premier de l'enfant, souvent pris dans un conflit de loyauté et portant fréquemment le poids du conflit parental.

Merci à toute l'équipe pour le travail accompli encore en 2024, son engagement, l'accueil chaleureux réservé aux familles, sa persévérance face à des situations de plus en plus dégradées et conflictuelles, sa capacité à désamorcer conflits et tensions.

ACTIVITÉ

Les objectifs principaux de l'Espace Rencontre sont de :

- Prévenir les effets et impacts des séparations,
- Aider au maintien des liens sociaux, psychosociaux et familiaux,
- Accompagner et soutenir les familles dans la compréhension des enjeux liés aux séparations et aux souffrances ressenties.

Face à des situations souvent conflictuelles, l'Espace Famille est fréquemment perçu comme l'antichambre du tribunal, où chaque partie interprète, rejoue et rediscute les décisions judiciaires, dans un contexte de problématiques psychologiques, addictives, de violences conjugales et économiques. Quelle que soit l'histoire familiale ou le climat ambiant, les professionnels doivent systématiquement rappeler le cadre impartial et neutre de ces espaces dédiés à la restauration ou au maintien des liens entre parents et enfants.

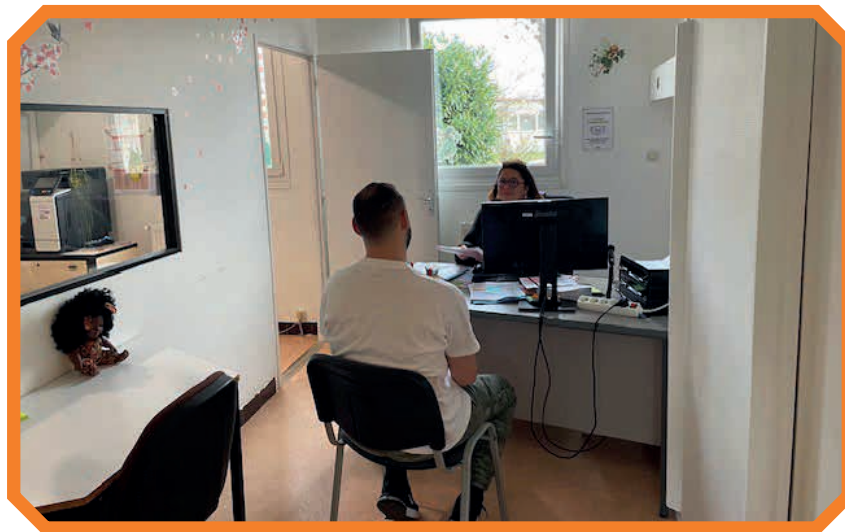
Soutenir la parentalité de l'un ne signifie ni s'y allier, ni s'opposer à l'autre. L'équipe ne se positionne donc pas comme « médiateur familial », mais soutient, organise et encourage la relation par une présence de tiers neutre et bienveillante, conformément aux jugements du JAF (Juge aux Affaires Familiales). Pour l'enfant, c'est un lieu de transition où sa relation avec sa famille peut se restaurer et où son avenir se prépare, tout en évitant d'être pris dans un conflit de loyauté. Il est également essentiel de personnaliser et de différencier chaque situation des enfants, même au sein d'une fratrie.



Les entretiens :

Avant chaque mise en place des droits de visite, les parents hébergeurs et visiteurs, ainsi que les enfants concernés, sont reçus individuellement dans le cadre d'entretiens préalables. Ces entretiens permettent de recueillir la parole de chacun et d'évaluer la possibilité de mettre en oeuvre les droits stipulés dans l'ordonnance du JAF (refus de l'enfant, traumatismes prégnants tels que les violences intrafamiliales...).

En 2024, sur les 138 entretiens préalables programmés, 93 ont été réalisés au sein des locaux. Certains parents hébergeurs refusent la mise en place des droits de visite, tandis que d'autres, après avoir obtenu des droits, ne se présentent pas aux temps de rencontre proposés par l'équipe. Cela représente en moyenne 12 entretiens par mois.



Les heures de rencontre :

71 nouvelles familles ont été prises en charge par le service en 2024. Cela représente un total de **681 heures de rencontre réparties sur 82 jours d'ouverture.**

Les RH, formation, recrutement...

Le temps d'ouverture limité du dispositif ne favorise pas la stabilité de l'équipe. Cependant, l'année 2024 a été stable concernant les travailleurs sociaux exerçant au sein de l'Espace Famille. Seul le poste d'assistante administrative, à hauteur de 10,50 heures/semaine, a mis du temps à se stabiliser. En 2024, l'équipe a réussi à se stabiliser grâce à l'embauche d'un intervenant socio-éducatif (CDD à hauteur de 0,40 ETP) chargé d'accueillir les parents et les enfants tout en mettant à leur disposition des supports ludiques

pour favoriser la reprise de contacts et la stimulation du lien parent/enfant. Il garantit également le respect des décisions prises par le JAF lors des visites avec présence de tiers obligatoire.

Les fonctions de l'intervenant socio-éducatif complètent celles des travailleurs sociaux intervenant au sein de l'Espace Famille. Un agent administratif (CDI à hauteur de 0,30 ETP) a également été recruté et a pris ses fonctions en octobre 2024.

Dans ce contexte, il est laborieux de mener à bien les réflexions utiles à l'évolution du service et de développer notre partenariat. Seules 2 heures/semaine sont consacrées au travail de rédaction et à la planification de prises de contact avec l'extérieur, les 12 heures restantes étant dédiées à l'accueil du public, à l'organisation des rencontres et aux entretiens préalables. Il nous paraît indispensable d'élargir notre temps d'ouverture d'une journée ou d'une demi-journée supplémentaire par semaine.

Cette journée supplémentaire serait consacrée à la charge de travail que nous tentons de gérer lors des heures d'ouverture, mais qui impacte fortement la qualité de notre prise en charge, l'accueil des familles et leur accompagnement. Ainsi, les entretiens préalables pourraient se dérouler en dehors des temps de visites, tout comme la rédaction de rapports à destination des magistrats. Les deux heures actuellement dédiées à ce temps (mercredi matin) deviendraient alors des heures d'ouverture supplémentaires au public.

Dix heures d'analyse des pratiques professionnelles ont été réalisées au sein d'Espace Famille. Ces temps d'échange permettent à l'équipe de verbaliser les situations complexes et d'optimiser la prise en charge des parents et des enfants. La réorganisation globale de l'Association REALISE, en rattachant les services de milieu ouvert, dont Espace Famille, sous une même direction, permet, grâce à nos échanges, une meilleure approche de la situation familiale globale, optimise la prise en charge et favorise la cohésion des intervenants des différents services.

BILAN DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

L'acquisition du logiciel AGEVAL a permis, en 2024, de retravailler le DUERP sous une forme plus intuitive et compréhensible, en mettant particulièrement l'accent sur les risques psychosociaux. La prochaine étape consistera à ouvrir les droits aux salariés pour la rédaction des fiches d'événements indésirables et à constituer une bibliothèque documentaire spécifique à chaque établissement ou service.

Une journée d'intégration des nouveaux salariés, toutes CSP confondues, a été mise en place au niveau associatif. La numérisation et la classification systématique de l'ensemble des documents constituant les dossiers individuels des mineurs accompagnés sont également en cours. La démarche continue de développement des compétences des salariés se fait par le biais de la formation, des groupes d'analyse des pratiques professionnelles, ainsi que des journées d'études et colloques.

AMÉNAGEMENT DES LOCAUX



Afin de mieux sécuriser le site, deux nouvelles portes extérieures ont été installées. Financées par des subventions de la CAF et de la Cour d'Appel, Espace Famille est l'un des rares établissements de l'Association à fonctionner uniquement via des subventions. De ce fait, nos capacités d'investissement restent bien en deçà de nos besoins. Un rapprochement avec le service dédié de la CAF 54 devrait nous permettre de constituer un dossier de demande de subvention supplémentaire pour le réaménagement de nos locaux.

PERSPECTIVES 2025

Nous souhaitons poursuivre la réécriture des procédures internes (livret d'accueil et projet de service notamment). La recherche de fonds supplémentaires nous permettra de « rafraîchir » les locaux afin d'offrir aux visiteurs et aux enfants un accueil encore plus chaleureux et adapté. Nous visons également à élargir nos temps d'accueil tout en préservant un temps spécifique dédié aux démarches administratives. Enfin, rester en lien avec notre fédération (FFER) nous permettra de maintenir à jour nos connaissances et d'échanger avec d'autres Espaces Rencontre (partage d'expérience).



CEF - CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ



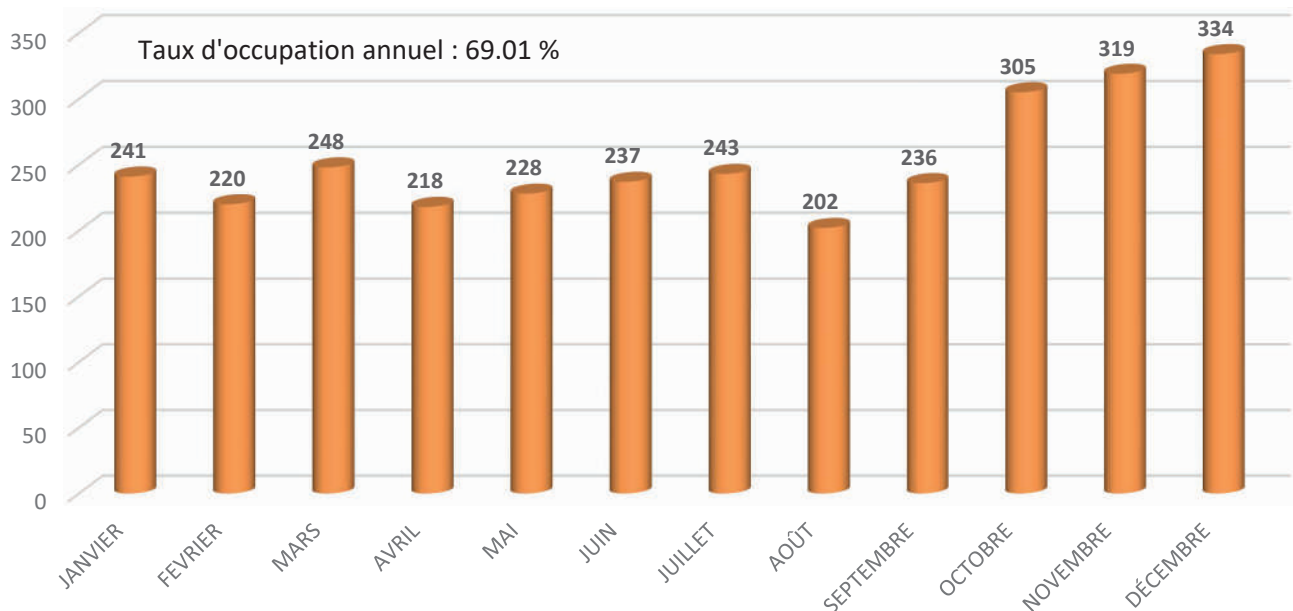
Directeur
Cédric FOUCAUT

Mot de la direction :

Mettre l'accent sur la protection, l'éducation et l'insertion est crucial pour aider les jeunes à se reconstruire et à s'intégrer pleinement dans la société. Le placement, bien que sous contrainte, doit être perçu comme une opportunité, et non une punition. Les activités quotidiennes, nouvelles, sont un enrichissement et jouent un rôle clé dans ce processus de réinsertion. L'équipe éducative est essentielle pour guider les mineurs dans ce parcours, les aider à prendre confiance en eux et à se projeter dans un avenir apaisé.

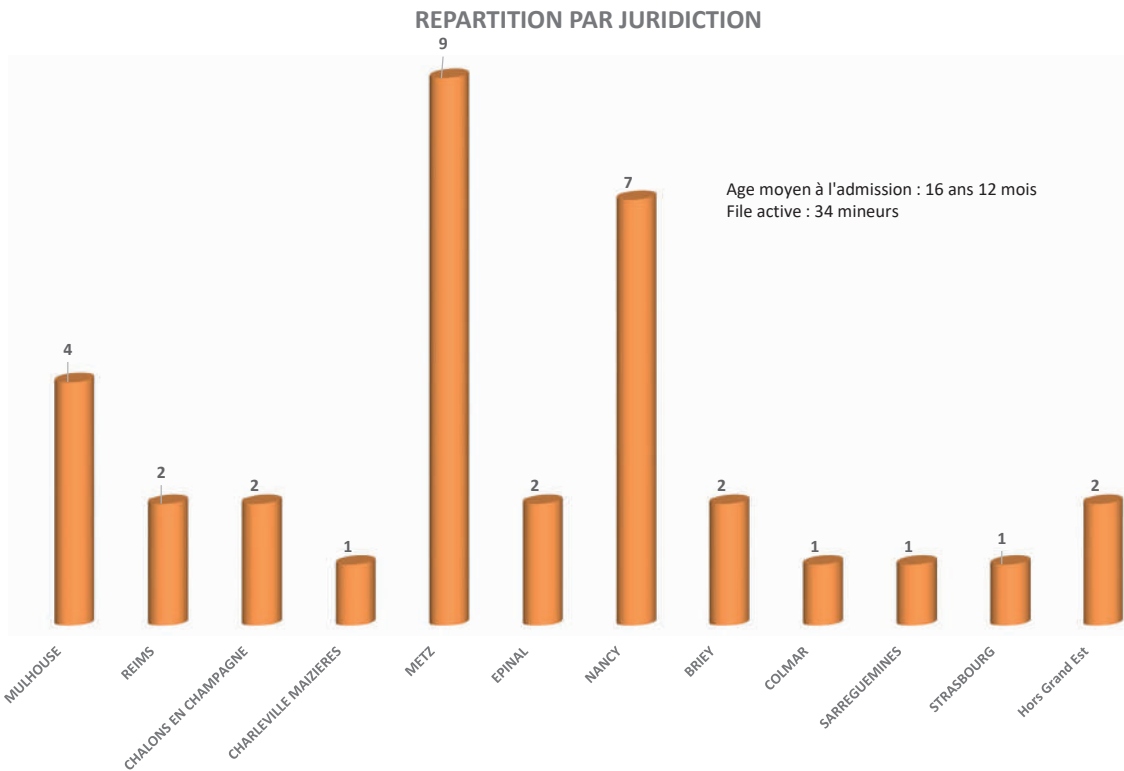
ACTIVITÉ

JOURNÉES RÉALISÉES en 2024



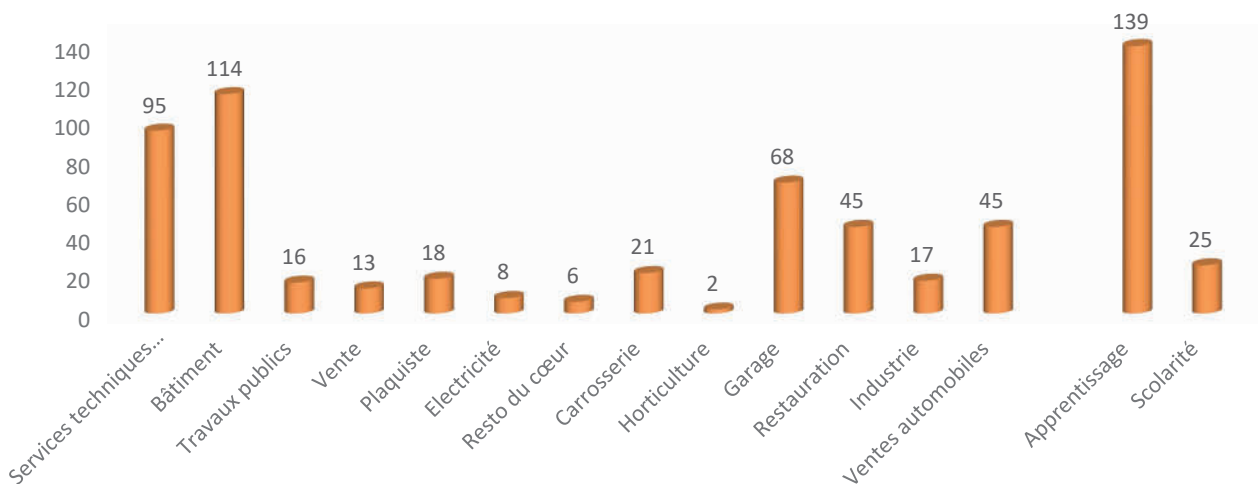
34 mineurs ont été accueillis au CEF de Tonnoy en 2024 (24 en 2023)
3031 journées ont été réalisées (1470 journées en 2023)

CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES ET ÉVOLUTION



INSERTION / PARTENARIAT

STAGES, SCOLARITÉ ET APPRENTISSAGES (nombre de jours)



STAGES : 468 jours de stages ont été réalisés sur l'année 2024

SCOLARITÉ : 25 jours de scolarité ont été réalisés sur l'année 2024, cela a concerné 2 mineurs

APPRENTISSAGE : 139 jours de stage ont été réalisés sur l'année 2024, cela a concerné 3 mineurs (cuisine, maçonnerie et chaudronnerie)

TEMPS FORTS / POINTS FORTS

4 éducateurs techniques ont proposé de nombreux ateliers comme les espaces verts, la ferme, le maraîchage, la cuisine, la menuiserie, la maçonnerie, l'électricité, la plomberie, la peinture, la plâtrerie, l'aménagement et l'agencement.

1 atelier pédagogique (classe) a également été proposé et animé par un professeur de l'éducation nationale. Ainsi 6 mineurs ont obtenu le CFG en 2024.

Des ateliers vie sexuelle et affective, addictologie, musiques, expression, conduites addictives, santé mentale, nutrition, sommeil, risques en milieu professionnel et jeux sociétés ont été mis en place par la psychologue et l'infirmière.

Des activités sportives (VTT, randonnées, sorties piscine, ...) et des activités culturelles (musées, parcs et jardins, aquariums ...) ont été organisées par les éducateurs. Partenariat avec l'Office National des Victimes de Guerre et des Anciens Combattants et participation à la manifestation nationale organisée par la PJJ : le « Challenge Michelet » (3 mineurs)

ÉVALUATION QUALITÉ 2024

COTATIONS (critères HAS) suite à l'évaluation :

La personne : 3,01 sur 4

Les professionnels : 3,57 sur 4

L'établissement : 3,08 sur 4



Conclusion formalisée par les évaluateurs :

« Le CEF de Tonnoy démontre des forces structurelles et humaines favorisant l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement. La mise en oeuvre rapide d'actions correctives témoigne d'une capacité d'adaptation. La poursuite de la professionnalisation des équipes devrait renforcer l'application partagée des démarches qualité et des responsabilités en matière de traçabilité. »

RH / FORMATIONS

FORMATIONS 2024

- Analyse des pratiques professionnelles Equipe éducative – 150 heures
- Analyse des pratiques professionnelles Cadres – 45 heures
- Les troubles psychiques chez les enfants et adolescents – 54 heures
- Habilitation électrique – 28 heures
- AFGSU niveau 2 – 21 heures
- Développer la performance collective – Manager dans la conduite du changement – 28 heures
- CJPM – 45 heures
- Paye first – 14 heures
- Journée d'accueil des salariés – 28 heures
- Préparer sa retraite : l'essentiel – 7 heures
 - CAFERUIS – 98 heures
 - Santé Sécurité au Travail – 14 heures
 - Premiers secours en santé mentale – 42 heures



PERSPECTIVES 2025

Consolider la stabilité des équipes du CEF.

Poursuivre le déploiement de l'ASP.

Généraliser l'accès au passage du code de la route.

Organiser des journées portes ouvertes au CEF.

Maintenir l'utilisation de la maison des familles.

Renforcer le réseau partenarial du Centre Éducatif Fermé.

Poursuivre l'aménagement de nouveaux espaces au sein du CEF.

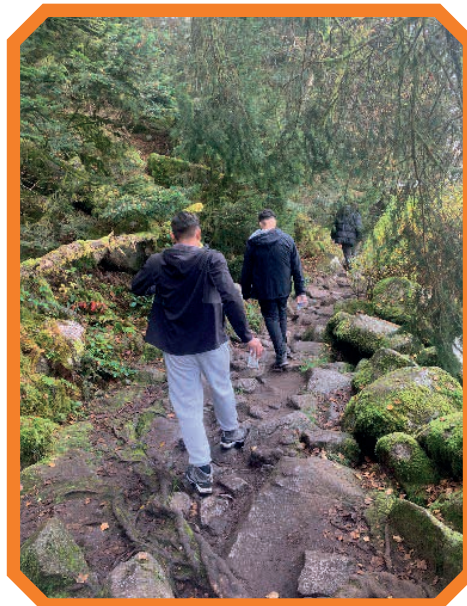
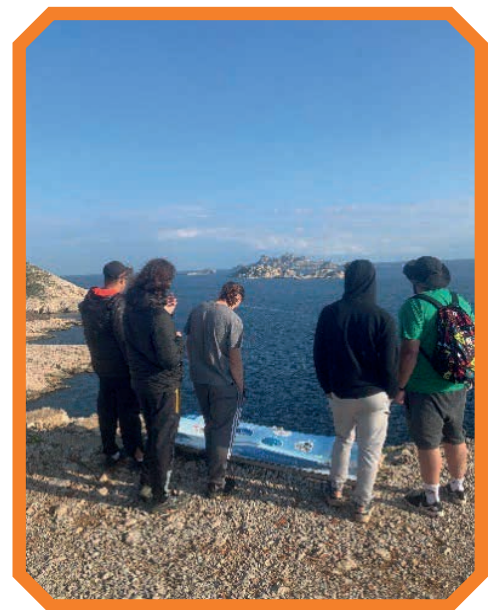
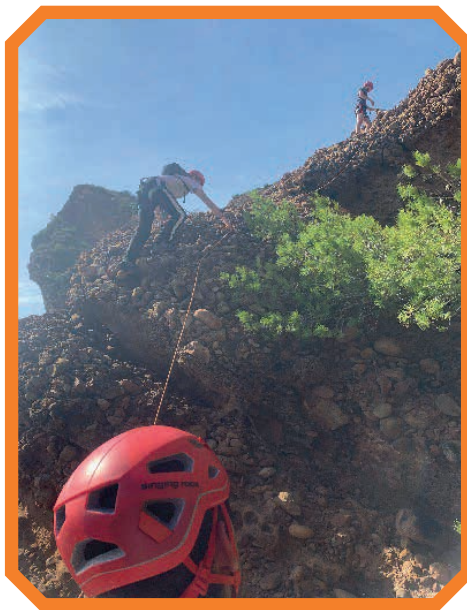
Accompagner les salariés dans leur montée en compétences (plan de formation interne, PPFE, formations individuelles, VAE).

Développer des activités nouvelles et innovantes.

Favoriser le renforcement des liens à travers des projets comme la collaboration avec la SPA et les échanges intergénérationnels.

Mise en oeuvre des plans d'actions suite à l'évaluation de la qualité 2024, dont :

- Actualiser le règlement de fonctionnement et le livret d'accueil.
- Réviser et réécrire le projet d'établissement.



SIE - SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE



Directeur
Luc PAPAZZONI

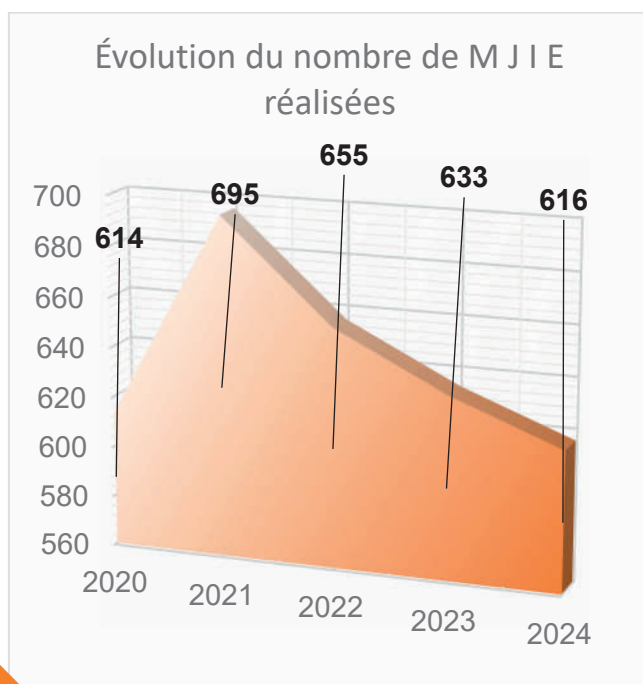
Mot de la direction :

2024 a été une année complexe pour le service d'investigation. Les mouvements de personnels (directeur, chefs de services, psychologues, travailleurs sociaux) ont déstabilisé les travailleurs sociaux présents, qui pour autant ont assuré avec une implication sans faille la continuité des prises en charge. Ainsi, 501 Mesures Judiciaires d'Investigation Educative ont été réalisées pour un total de 954 mineurs suivis par les équipes pluridisciplinaires du SIE.

L'importante charge de travail n'a pas amoindri la qualité des évaluations et des rapports transmis aux Magistrats. En effet, ceux-ci reconnaissent l'expertise du SIE, notamment en matière de petite enfance, renforcée par la poursuite de l'intervention, à titre expérimental, d'une puéricultrice.

L'urgence est aujourd'hui de poursuivre les changements de fonctionnement du service afin de stabiliser les équipes et de fidéliser les nouveaux arrivants, principalement par une plus grande disponibilité des cadres pour un accompagnement de proximité de qualité. Il convient également de maintenir des relations suivies avec les magistrats et avec la PJJ dans un souci d'une complémentarité adaptée aux réalités de terrain.

ACTIVITÉ



Notre capacité théorique est restée identique à l'an passé, soit 650 MJIE. Bien que le Tribunal Pour Enfant (TPE) de Verdun n'ait ordonné que 12 Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (MJIE) au lieu des 25 prévues, nous avons réalisé 94.77 % de notre activité en 2024, soit 616 mesures.

Pour éviter de reproduire la situation de 2022 où la charge était très fluctuante et a beaucoup impacté la charge de travail des équipes, un travail de coordination s'est remis en place entre le STEMOI et le TPE de Nancy pour lisser l'arrivée des mesures au service.

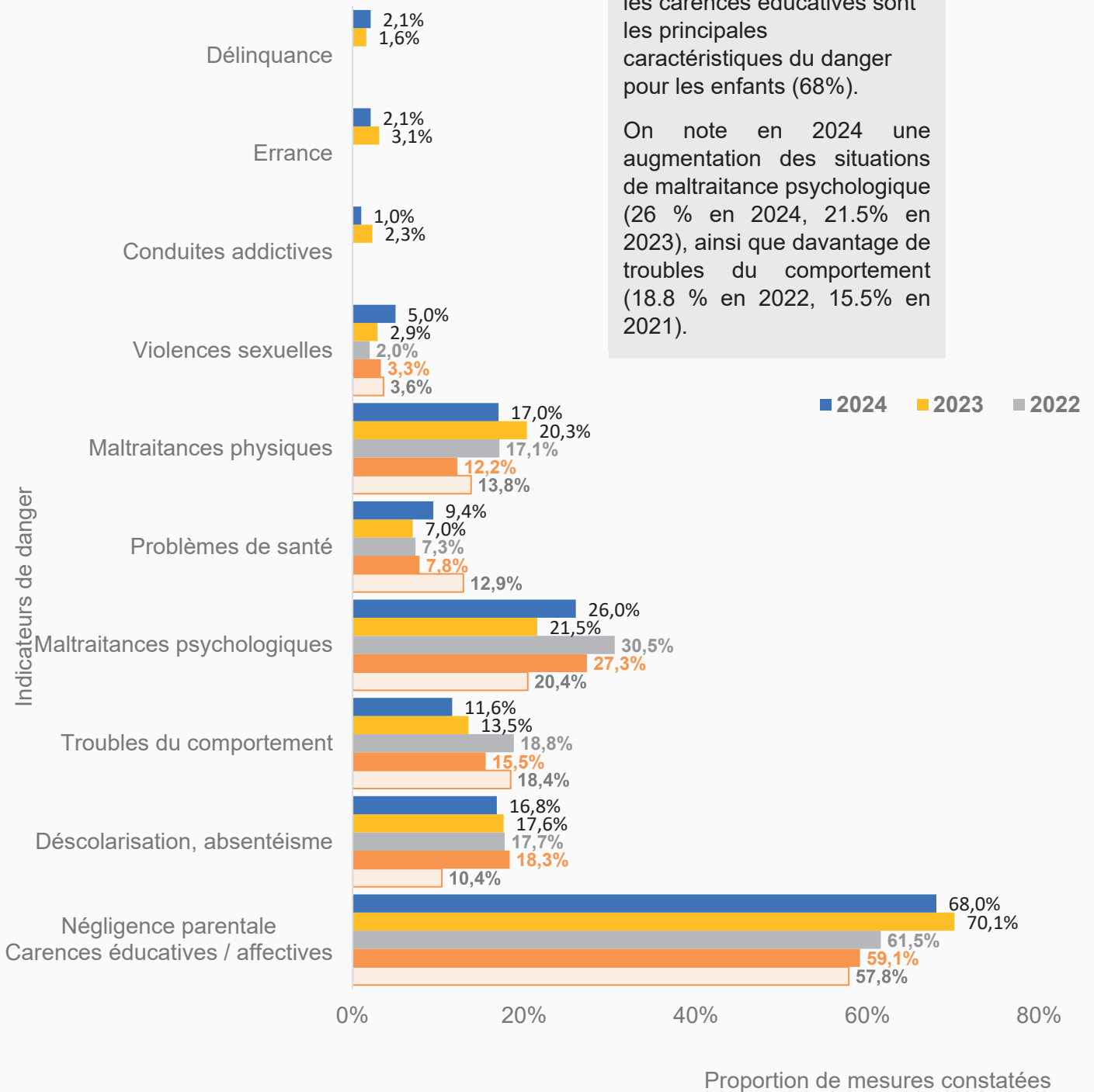
Durant l'année 2024, 954 mineurs ont fait l'objet d'une mesure judiciaire d'investigation (960 en 2023), soit 0.63% de moins que l'an passé.

CARACTÉRISTIQUES DES MESURES

Danger relatifs aux mineurs

Les négligences parentales et les carences éducatives sont les principales caractéristiques du danger pour les enfants (68%).

On note en 2024 une augmentation des situations de maltraitance psychologique (26 % en 2024, 21,5% en 2023), ainsi que davantage de troubles du comportement (18,8 % en 2022, 15,5% en 2021).



SUIVI DES PRÉCONISATIONS

Propositions du SIE			Décisions du magistrat		
Non-lieu	130	27.72%	Non-lieu	133	28.36%
Suivi en milieu ouvert	282	60.13%	Suivi en milieu ouvert	260	55.44%
Placement	53	11.30%	Placement	57	12.15%
Autres situations	4	0.85%	Autres situations	19	4.05%

Les préconisations du SIE sont suivies à plus de 95%

DIFFICULTÉS PARENTALES

	Mère	Père
Hygiène	12%	5%
Aspect culturel	15%	13%
Décès	0.6%	1%
Absence de lien avec un parent	9%	20%
Marginalité/incarcération	1%	3%
Grande précarité	17%	9%
Alcool	6%	8%
Toxicomanie	7%	4%
Santé physique	3%	2%
Déficiences	2%	1%
Troubles psychiques	9%	2%
Violences intrafamiliales	31%	
Conflits parentaux	40%	

NATURE DES DANGERS OU RISQUES DE DANGERS POUR LES MINEURS

Négligences/ Carences éducatives	66.74%
Déscolarisation absentéisme	17.91%
Trouble du comportement	8.74%
Maltraitements psychologiques	24.52%
Problèmes de santé	9.38%
Maltraitements physiques	15.14%
Violences sexuelles	4.05%
Conduites addictives	0.85%
Errance	2.56%
Délinquance	2.56%

TEMPS FORTS

Les journées régionales des adhérents à la FN3S du Grand Est constituent toujours des lieux de réflexion, de partage et permettent de confronter l'actualité des différents services de la région.

Déménagement de l'équipe de BRIEY dans de nouveaux locaux à proximité du Tribunal Judiciaire.

Deux dialogues de gestion dans le cadre du CPOM liant REALISE et la PJJ ont été programmés. La tenue des échanges a mis une nouvelle fois en avant l'appréciation positive de notre financeur quant à la prestation réalisée.

Suite au bilan transmis à la PJJ, l'expérimentation petite enfance a été renouvelée. Cette expérimentation est un succès, tant pour les équipes que pour les magistrats, qui y trouvent une réelle plus value. Notons en effet que plus de 34% des enfants concernés par des MJIE ont moins de 6 ans et que plus de 60% des mineurs auprès desquels le SIE est intervenu ont moins de 10 ans, ce qui confirme la politique des magistrats de Nancy de privilégier le SIE pour les jeunes enfants.

Les difficultés liées aux mouvements de personnels, nous ont contraints à mettre des mesures en attente sur un délai de plus de 15 jours, en prenant la précaution de prévenir par courrier les magistrats ainsi que les familles. Habituellement, nous sommes en capacité d'affecter les mesures dans les 10 jours, à compter de la date de réception de l'ordonnance. Notre délai moyen de prise en charge d'une mesure pour 2024 est de 13 jours

RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'année 2024, le SIE a connu un turn-over important de tous les membres des équipes pluridisciplinaires. 4 Travailleurs sociaux, deux chefs de service et deux psychologues ont quitté le SIE. Ils ont été remplacés en cours d'année. Le nouveau directeur a pris ses fonctions en septembre.

Les professionnels du SIE ont bénéficié de diverses formations sur site relevant du coeur de métier comme par exemple les écrits professionnels (parties 1 et 2) organisées par la FN3S. Plusieurs salariés ont également pu suivre des formations mis en oeuvre par REALISE (les mesures de désescalades, les troubles psychiques des adolescents...).

Les séances d'APP des travailleurs sociaux et des psychologues se sont poursuivies avec les mêmes intervenants qu'en 2023.

Enfin, les chefs de service éducatif bénéficient de séances d'APP gérées par le siège, en commun avec les encadrants des autres services de l'association.

Dans le cadre du renouvellement du projet Petite Enfance validé par la PJJ, une nouvelle infirmière puéricultrice sera recrutée prochainement pour une durée d'un an.

PARTENARIAT

L'équipe du SIE échange avec tous les professionnels concernés par la situation de l'enfant : PMI, pouponnière, crèche, halte-garderie, école, ASE, SSD, CAMSP, CMP, CMPP, hôpitaux.

Dernières journées en 2024 des groupes de réflexions avec le Grand Nancy (groupe "procédures" et "immersion") et une rencontre a eu lieu avec la CEMMA.

En 2024, le SIE a poursuivi les réunions partenariales sur les territoires de Terres de Lorraine et de Val de Lorraine, en vue notamment de renforcer l'interconnaissance entre professionnels concernés par la protection de l'enfance : PMI, SSD, ASE, SAEMO, groupe SOS.

Le SIE est trop méconnu chez les partenaires et chez les potentiels futurs salariés et il est important de continuer à ouvrir le service sur l'extérieur, tant auprès des partenaires que des lieux de formation.

DÉMARCHE QUALITÉ

Les DUERP ont été également mis à jour plusieurs fois durant l'année via le logiciel AGEVAL, afin d'améliorer la prise en compte des risques professionnels qui pèsent sur les salariés et dans l'optique d'améliorer les conditions de travail.

Dans le cadre de la loi 2002-02 des réflexions sont toujours menées pour permettre l'implication des usagers dans cette démarche qualité, que ce soit en termes de pouvoir d'agir ou de retour de leurs expériences vécues.

Diffusion du nouveau protocole agression.

PERSPECTIVES 2025

- Poursuite du projet petite enfance.
- Poursuite de la rédaction du projet de service en prenant en compte les modifications de fonctionnement amorcées en 2024, et plus particulièrement une restructuration en équipes réduites pour un soutien technique accru par les cadres et l'ouverture des MJIE au service en équipe pluridisciplinaire.
- Inauguration des nouveaux locaux de BRIEY à l'occasion du mois « JUIN ORANGE » dans le cadre des 150 ans de REALISE.
- Poursuite du développement du réseau partenarial, et améliorer l'interconnaissance pour assurer les relais, avec l'utilisation systématique de la fiche de liaison créée dans le groupe « procédures » du Grand Nancy.
- Poursuite des formations sur le cadre juridique des écrits professionnels en protection de l'enfance et nouvelles formations mise en œuvre par la PJJ, concernant notamment les Enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales et la Lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants.
- Participation à un groupe de travail et de réflexion autour de la laïcité sur le département animé par la PJJ (partage d'outils d'évaluation et pédagogique).
- Mise en place du GAPP associatif pour les psychologues.
- Déploiement du logiciel AGEVAL à l'échelle associative.

SRP - SERVICE DE RÉPARATION PÉNALE



Directeur

Luc PAPAZZONI

Mot de la direction :

En 2024, l'équipe du Service de Réparation Pénale a été entièrement renouvelée à la suite des départs successifs des salariés « historiques » de ce service. Ces changements ont eu un impact minime sur l'activité du service. En effet, 169 mesures de réparations pénales dans le cadre de l'alternative aux poursuites ont été réalisées en 2024 sur les 180 fixées par la PJJ, et ce malgré quatre mois complet d'absence d'exercice de nouvelles mesures au cours de l'année.

Depuis le 30 septembre 2021, date d'entrée en vigueur du Code de la Justice Pénale des Mineurs (CJPM), la DIRPJJ a proposé au service de Réparation Pénale de mener une expérimentation sur la médiation pénale, mesure qui peut être prononcée pour les mineurs, dans le cadre d'une alternative aux poursuites (Procureur) ou dans le cadre du module réparation (Juge des Enfants). Cette mesure est directement inspirée des techniques de la Justice Restaurative, qui vise à mettre en lien, ne serait-ce que symboliquement, auteur et victime, dans le but d'offrir aux personnes impliquées un espace de parole, confidentiel et sécurisé.

Cette expérimentation mise en place en 2023 s'est poursuivie en 2024.

A ce jour la confiance du Tribunal nous permet d'avoir un stock de mesure conséquent qui nous donne l'opportunité de nous projeter aisément sur l'année 2025 et de déployer de nouveaux projets tant dans la formation que dans la diversification des mesures (stages collectifs, médiations, mesures individuelles sur mesure).

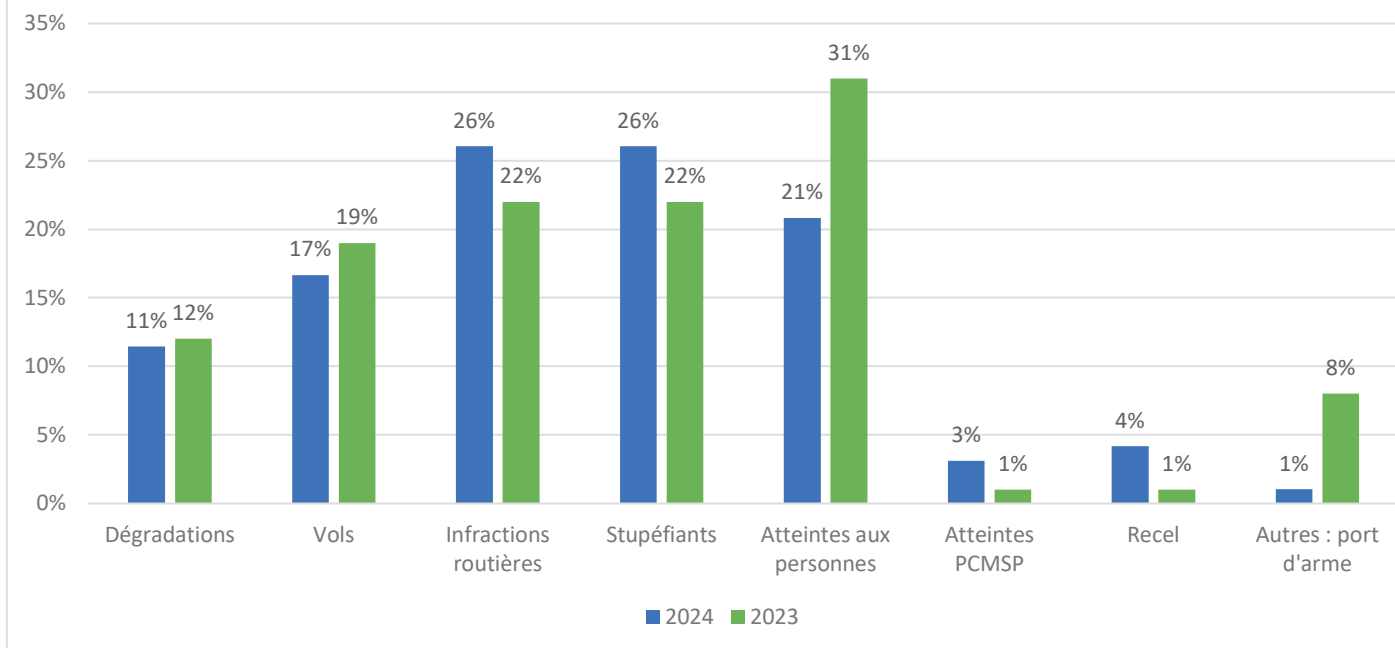
ACTIVITÉS ET CARACTÉRISTIQUES DES MESURES

Pourcentages des infractions sur les 169 sorties en 2024 :

Dégradations
Vols
Infractions routières
Stupéfiants
Atteintes aux personnes
Atteintes PCMSP
Recel
Refus d'obtempérer
Autres : port d'arme

	2024	2023
	11%	12%
	17%	19%
	26%	22%
	26%	22%
	21%	31%
	3%	1%
	4%	1%
	0%	0%
	1%	8%

INFRACTIONS



TEMPS FORTS

La réorganisation des services de REALISE a touché le SRP qui a intégré le 1er septembre 2024 un nouveau « pôle justice/PJJ », composé également du SIE et du SSJR.

Rencontre avec la substitue du Procureur de la République en charge des mineurs et de la famille pour le bilan annuel et un temps d'échange autour des caractéristiques de la mesure de Réparation Pénale et de la médiation pénale. La magistrate a souligné la qualité du travail rendu et la capacité des travailleurs sociaux à repérer, y compris dans ce cadre pénal, les situations relevant de la protection de l'enfance et ainsi d'une saisine de la CEMMA ou du Juge des enfants dans le cadre de l'Assistance Éducative.

Implication et découverte pour la nouvelle équipe des groupes de travail nationaux animés par C&J, fédération à laquelle adhère le service depuis plusieurs années. Cette implication nous permet de nous tenir informé des avancées concernant les politiques pénales au niveau national, local et ainsi de nous projeter et/ou de construire de nouveaux projets en lien avec les orientations législatives.

Échange interservices (SSJR-> SRP) concernant la législation et l'exécution des médiations pénales.

RESSOURCES HUMAINES

Outre le renouvellement des travailleurs sociaux, le SRP a accueilli en septembre 2024 un nouveau chef de service et un nouveau directeur dans le cadre de la réorganisation des services de REALISE.

Recrutement d'une juriste à 70 % en CDD pendant 1 an grâce aux crédits alloués par la PJJ pour la poursuite de l'expérimentation de la médiation pénale.

Les GAPP sont toujours menées en collaboration avec le service de réparation pénale mosellan.

PARTENARIATS

L'équipe parvient toujours à fédérer de nouveaux partenaires, en vue de mettre les mineurs en activité. De nouvelles conventions ont été signées en 2024, ce qui nous amène à collaborer avec une quinzaine de partenaires réguliers.

Il s'agit de mairies, de collectivités, d'écoles, d'associations, de MJC à la fois dans le domaine associatif, du handicap (ESAT), de la culture, de la vente (KIABI pour les vols) ... qui permettent au jeune d'effectuer leur réparation dans l'intérêt de la collectivité ou en lien avec l'infraction commise. Les partenaires institutionnels sont également nombreux : SSD, PJJ, parquet, groupe SOS, SDIS, association sportive, prévention routière, structure médico-sociale, éducation nationale, ...

DÉMARCHE QUALITÉ

Le DUERP a été mis à jour plusieurs fois durant l'année via le logiciel AGEVAL, afin d'améliorer la prise en compte des risques professionnels qui pèsent sur les salariés et dans l'optique d'améliorer les conditions de travail.

Diffusion du nouveau protocole agression.

Rénovation du projet de service en prenant en compte les éléments de l'évaluation externe de 2023 réalisée par IPSO FACTO.

PERSPECTIVES 2025

Déploiement du logiciel AGEVAL à l'échelle associative. Le logiciel permettra entre autres de rénover l'outil questionnaire d'appréciation à l'attention des familles et des mineurs via le QR code plus adapté au public.

Formation à la médiation pénale pour l'ensemble de l'équipe programmée en avril 2025, afin de faire de cette mission un véritable atout pour le service et d'envisager sa pérennisation. L'objectif étant de traiter un autant de mesures de réparations pénales sous cette forme si les conditions sont rassemblées.

Programmation d'une semaine qualité de vie au travail en lien avec le SSJR.

Rencontre avec France Victimes 54 pour nouer un nouveau partenariat en lien avec la prise en charge des victimes dans le cadre de la médiation pénale.

Participation à un groupe de travail et de réflexion autour de la laïcité sur le département animé par la PJJ (partage d'outils d'évaluation et pédagogique).



Directeur
Sébastien HALLE



Directrice adjointe
Morgane VINOT

DITEP L'ESCALE

Mot de la direction :

L'année 2024 a marqué un tournant pour le DITEP L'Escale avec l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction à la fin de l'année 2023. De grands projets ont été lancés, notamment l'élaboration du Projet d'Établissement, amorcée fin 2024 à travers plusieurs groupes de travail, la poursuite du déploiement du Plan d'Actions Qualité, la réflexion autour de la mise en place du dispositif intégré, ainsi que la réception des travaux de la cuisine centrale.

Cette année a également été marquée par une projection vers l'avenir de L'Escale, avec de nombreuses propositions soumises à l'Agence Régionale de Santé Grand Est dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêts « 50 000 solutions ».

Enfin, nous nous réjouissons de la stabilisation des effectifs professionnels et de l'attractivité constante de notre établissement, tant en matière de recrutements que d'accueil de stagiaires.

ACTIVITÉ

L'activité réalisée en 2024 est stable en comparaison des années précédentes : 20 295 journées en 2024, 20 319 journées en 2023 et 19 639 en 2022. Notre liste d'attente est très importante (plus de 35 enfants inscrits sur notre liste d'attente) et nous nous mobilisons fortement afin de pouvoir apporter des solutions d'accompagnement aux enfants en ayant besoin.

28 enfants ont été admis en 2024 et 25 sont sortis de nos effectifs. Nous sommes autorisés à accompagner 105 situations mais notre file active est de 131 pour l'année 2024.

CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS ACCOMPAGNÉS

Les jeunes accueillis bénéficient d'une orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour des « difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ».

Les enfants accompagnés par le DITEP sont majoritairement des garçons (9 filles en 2024). La moyenne d'âge est de 12.8 ans, nous observons ainsi une diminution constante de l'âge moyen des enfants tous les ans. La durée moyenne d'accompagnement est d'environ 4 ans, ce qui correspond à une baisse importante par rapport à l'année dernière. Cette diminution s'explique par le fait que des adolescents qui étaient accompagnés depuis très longtemps par notre établissement sont sortis de nos effectifs en 2024.

SUIVI MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

L'ensemble des enfants et adolescents ont bénéficié d'une visite médicale au sein de l'établissement dispensée par nos infirmières et notre Médecin Généraliste. Pour les plus grands adolescents, nous les accompagnons vers les Médecins de ville afin de leur permettre d'être autonomes concernant leur santé lorsqu'ils quitteront notre établissement.

Des partenariats et rencontres ont lieu avec les CMP et le CPN de Nancy afin d'assurer des soins psychiatriques à l'ensemble de nos jeunes, en l'absence (pour difficulté de recrutement) d'un Médecin Psychiatre dans nos effectifs salariés.

SCOLARITÉ - INSERTION

131 enfants sont scolarisés selon des modalités différentes : 70 ont été scolarisés en milieu ordinaire, 27 ont fréquenté les UEE (écolé Majorelle et Collège Camus) et 51 ont effectué des temps pédagogiques sur l'unité d'enseignement interne. Le total est de 148, ce qui est supérieur à notre file active, car certains enfants ont bénéficié de plusieurs modalités d'enseignement au cours de l'année.

TEMPS FORTS

Patrimoine-travaux : Un des temps forts de cette année 2024 a été la réception de la cuisine centrale dont les travaux ont débuté en 2023, suite à l'incendie qui l'avait totalement détruite en 2022. Nous en avons également profité pour rénover certains bureaux, ainsi que la cuisine pédagogique. Les enfants et professionnels de l'Escale redécouvrent le plaisir de manger des produits frais et bien cuisinés.

Activités-actions-manifestations : Il est difficile de citer l'ensemble des actions ayant eu lieu en 2024. Pour autant, nous pouvons notamment retenir le projet « VVV » en lien avec plusieurs municipalités : En échange de travaux d'espaces verts, les jeunes du Pôle Socio-Professionnel ont pu bénéficier de 2 séjours (Jura et Lyon) grâce aux subventions liées à ce projet. Nous pouvons également citer la participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024, où grâce à l'obtention de places avec la CNAPE, plusieurs jeunes du DITEP ont pu assister à des épreuves au Stade de France cet été.

Expression des personnes accompagnées : Trois CVS ont eu lieu en 2024. Avec la stabilité de l'équipe de Direction, cette dynamique a pu être relancée en 2024. En lien avec la Présidente du CVS, des réflexions sont engagées depuis fin 2024 pour améliorer les relations entre l'Escale et les familles. Nous ne souhaitons pas nous limiter aux rencontres déjà existantes entre les familles et les équipes afin d'échanger sur la situation individuelle de leurs enfants, mais nous avons pour ambition d'impliquer davantage les familles dans la vie de l'Escale.

En parallèle, une dynamique de participation et d'expression des enfants et adolescents est toujours à l'oeuvre au DITEP, se caractérisant par des conseils de groupe hebdomadaires, des élections de délégués ainsi que des réunions entre les délégués et la Direction.

RESSOURCES HUMAINES

L'effectif au 31 décembre 2024 est de 70 salariés soit 65.27 ETP (CDI/CDD). Ces chiffres sont relativement stables malgré quelques mouvements : 7 départs (3 démissions, 2 mouvements en interne à l'Association, 1 rupture conventionnelle et 1 inaptitude), 12 recrutements en CDI, 39 stagiaires, 6 volontaires en service civique.

L'ensemble des postes sont pourvus hormis le poste de médecin psychiatre et celui de psychomotricien. L'établissement a accueilli 39 stagiaires, dont 11 stagiaires gratifiés. C'est un souhait de l'établissement d'être acteur dans la formation des étudiants, toutes formations confondues. L'Agence Régionale de Santé soutient également cette volonté en permettant le financement de ces stages gratifiés.

De nombreux salariés ont bénéficié de temps de formation : 31 salariés ont bénéficié de formations financées directement par l'établissement (Journées Nationales de l'AIRe, Premier Secours en Santé Mentale, les mesures de désescalade, etc.), d'autres salariés ont également bénéficié de formations multi-centres « REALISE ».

Près de 60 salariés de l'Escale bénéficient d'Analyse de la Pratique Professionnelle à raison de 7 séances annuelles.

Plusieurs salariés ont bénéficié de formations dispensées au Siège associatif : Connaissance des troubles psychiques, faire face à l'agressivité et la violence des usagers, SST, mise à niveau SST, logiciels métiers (DIU-PROGET, ALFA), etc.

Enfin, deux salariées ont obtenu le diplôme d'Accompagnant Educatif et Social, nous les félicitons.

PARTENARIATS

Les partenaires sont nombreux et ne peuvent pas tous être cités : Éducation Nationale, CMP, Piscines du Grand Nancy, les municipalités, les professions libérales, etc.

Ces partenariats s'inscrivent dans une démarche d'inclusion et d'autonomisation des enfants accompagnés. En 2024, certains partenariats ont perduré comme avec l'association « Jeunes et Cité » (prévention spécialisée), le CEGID (prévention santé) ou encore le NJP (découverte culturelle). D'autres ont vu le jour comme celui avec la résidence Autonomie Donop à Nancy qui accueille de façon régulière une jeune adolescente de l'Escale dans le cadre d'un projet intergénérationnel.

Le DITEP continue à contribuer à l'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation des enfants en situation de handicap pilotée par l'AEIM et le CD54. Ce dispositif a pour finalité de renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap sur le département de Meurthe-et-Moselle, en apportant des ressources aux établissements scolaires et auprès de la communauté éducative de manière souple. L'intervention du coordonnateur pédagogique du DITEP l'Escale se poursuit.

De nombreux stages (plus d'une centaine) ont eu lieu en 2024, permettant aux adolescents de découvrir certains métiers et d'envisager un avenir professionnel. Ceux-ci ont abouti à l'obtention de diplômes pour certains adolescents (10 ont obtenu l'ASSR, 7 ont obtenu le CFG).

DÉMARCHE QUALITÉ - BILAN DE L'ANNÉE

Le Plan d'Amélioration de la Qualité mis en place suite à l'évaluation du mois de septembre 2023 s'est déployé tout au long de l'année 2024. Afin de nous assurer du suivi de son Plan d'Actions, un COPIL Qualité composé de professionnels de l'ensemble du DITEP se réunit régulièrement. Ce COPIL est associé dans les réflexions et la validation de certaines procédures.

Le déploiement du logiciel AGEVAL a débuté en 2024 et permet un meilleur suivi des différents dossiers « Qualité » : DUERP, plans d'actions, enquête de satisfaction, etc.

Ce déploiement doit se poursuivre en 2025 avec notamment la gestion et le traitement des Évènements Indésirables.

Enfin, suite à l'évaluation de septembre 2023, certaines procédures ont été mises à jour (circuit du médicament, intégration des nouveaux salariés, etc.) et un suivi plus régulier est effectué sur certains indicateurs (PPA, contrats de séjour, notification MDPH, règlement de fonctionnement, etc.).

TEMPS FORTS

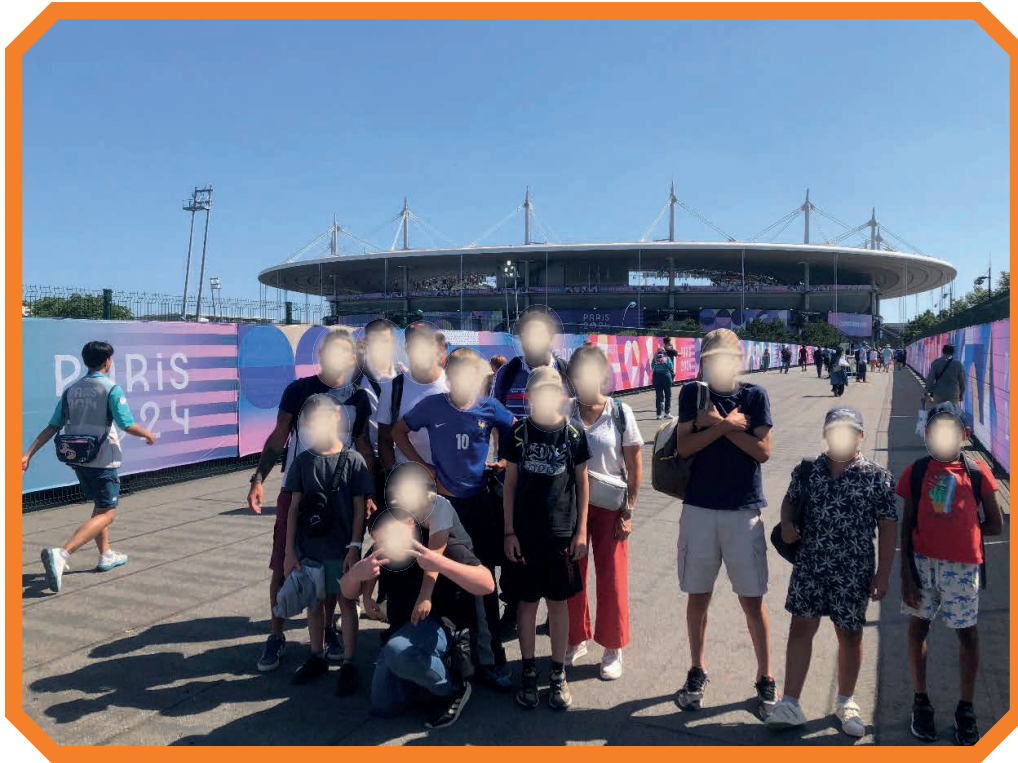
L'année 2025 est riche en perspectives à venir : finalisation du projet d'établissement, développement de projets innovants déposés dans le cadre de l'AMI « 50 000 solutions » (sous réserve d'acceptation par l'ARS) en concertation avec notre financeur et partenaires majeurs (Education Nationale, MDPH).

La poursuite du projet de rénovation globale des bâtiments est également au programme de l'année 2025. Le travail d'étude s'est terminée en 2024 par l'architecte, il nous reste à présent à définir la stratégie associative concernant le bâti de l'Escale.

Le passage en dispositif intégré pour l'ensemble du DITEP dès la rentrée de septembre 2025 est également un enjeu important. Plusieurs temps de formation collective sont déjà programmés et cette évolution de nos modalités d'accompagnement représente un enjeu majeur pour les années à venir. Ceci nous permettra de poursuivre notre dynamique d'externalisation des accompagnements, de développer encore davantage l'autonomie des jeunes accompagnés et d'aboutir à une inclusion plus opérantes pour ceux-ci.



Participation à la marche pour Octobre Rose à Nancy



Participation aux JO de Paris : Groupe commun avec la MEV



Projet Vélivre : 4 jours de camps en juin 2024



Spectacle de fin d'année 2024 : Magie !



Baptême de l'air grâce aux Kiwanis Club Opalinska



Comme tous les ans, les Troubadours de l'Escale ont revisité les chants de Noël pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

SSJR



Directeur
Luc PAPAZZONI

Mot de la direction :

En 2024, le Service Socio Judiciaire de REALISE, délégué et médiateur du Procureur de la République, composé d'intervenants socio-judiciaire et de travailleurs sociaux, a continué à mettre en œuvre les décisions pénales prises par les Magistrats du Tribunal Judiciaire de NANCY.

Le SSJR inscrit son action dans l'évolution des politiques pénales en mettant en exergue la prévention de la délinquance, la lutte contre la récidive, la promotion des alternatives aux poursuites et de l'individualisation de la réponse judiciaire dans un cadre pré-sentenciel.

Acteur reconnu et engagé contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales, le SSJR, en lien avec France Victime 54 et le Centre de Prise en Charge des Auteurs (Terres à Vivre), assure un suivi rigoureux des auteurs, que ce soit dans le cadre de la Permanence d'Orientation Pénale, des Contrôles Judiciaires Socio-Educatif, des Stages pour les auteurs de violences intrafamiliales ou en accueillant les justiciables dans un des appartements dédiés à l'Éloignement du Conjoint violent.

Les rencontres régulières avec les magistrats prescripteurs du TJ de Nancy attestent d'une confiance renouvelée, ceux-ci soulignant la qualité du travail réalisé mais également notre réactivité et notre capacité à absorber une activité conséquente en respectant les délais de procédure.

En 2024, le SSJR a pris en charge 1681 justiciables.

ACTIVITÉS ET CARACTÉRISTIQUES DES MESURES

665 Enquêtes Sociales Rapides réalisées dans le cadre de la Permanence d'Orientation Pénale (POP)

Ces investigations « flash » visent à évaluer la situation personnelle du mis en cause avant son déferrement devant un magistrat. Sa situation matérielle, familiale, sociale, professionnelle, sa santé, ses antécédents judiciaires et son rapport aux faits sont abordés et font l'objet d'un rapport qui permet au Juge de le guider dans sa prise de décision.

Nature de l'infraction	Contrôles judiciaires ayant pris fin dans l'année ⁽¹⁾
Vol, escroquerie, abus de confiance ou recel	0
Agression sexuelle	6
Violences intrafamiliales	78
Violences volontaires (hors violences intrafamiliales)	6
Homicide involontaire	1
Blessures involontaires	0
Conduite en état alcoolique	1
Usage de stupéfiants	0
Trafic de stupéfiants	6
Abandon de famille	2
Non représentation d'enfant	0
Autre délit	11
TOTAL	111

9 conjoints violents ont été accueillis dans le parc locatif du SSJR, permettant ainsi aux victimes de rester dans leur lieu d'habitation.

205 justiciables ont été suivis dans le cadre d'un Contrôle Judiciaire Socio-Educatif.

Nous constatons, cette année encore que la grande majorité des CJSE concerne des violences envers les personnes (71,05%). L'accompagnement réalisé dans le cadre du Contrôle Judiciaire Socio-Educatif constitue une source d'informations sur les capacités que la personne peut mobiliser avant son jugement. 59,6% des mis en cause sont jugés dans les 6 mois.

140 mesures d'alternatives aux poursuites ont été réalisées (hors stages collectifs)

Focus sur l'avertissement pénal probatoire (ancien rappel à la loi). L'avertissement pénal probatoire concerne uniquement des auteurs d'infractions qui n'ont jamais été condamnés. Il présente à l'auteur les obligations résultant de la loi ou du règlement et les peines encourues pour l'infraction commise. L'avertissement pénal probatoire ne peut pas être prononcé en cas de violences contre les personnes ou de délit commis contre une personne dépositaire de l'autorité publique ou investie d'un mandat électif public.

70 Médiations pénales ont été effectuées en 2024

Mesure d'alternatives aux poursuites, la médiation pénale consiste à rechercher, par le biais du médiateur, une solution consensuelle librement négociée par les parties afin d'envisager la réparation du dommage, l'apaisement du conflit et d'éviter la réitération des faits délictueux. Nous constatons un résultat moyen de 80% de réussite pour tenter de mettre fin au trouble résultant de l'infraction et d'assurer la réparation du dommage causé. 68,5 % des médiations réalisées en 2024 concernent des infractions contre des personnes (50 % dans le milieu familial – violences et menaces, non-paiement de la pension alimentaire, non-représentation d'enfants).

Nature de l'infraction	Enquêtes sociales rapides confiées dans l'année
Vol, escroquerie, abus de confiance ou recel	127
Agression sexuelle	16
Violences intrafamiliales	176
Violences volontaires (hors violences intrafamiliales)	83
Homicide involontaire	0
Blessures involontaires	4
Conduite en état alcoolique	41
Usage de stupéfiants	3
Trafic de stupéfiants	91
Abandon de famille	0
Non représentation d'enfant	0
Autre délit	123
TOTAL	664

592 personnes ont bénéficié d'un stage collectif

L'animation des stages collectifs est assurée par les intervenants socio-judiciaires et/ou le chef de service, en collaboration avec des partenaires extérieurs qui viennent partager leur expertise. Ces stages se déroulent au TJ et sont introduits par un Substitut du Procureur de la République :

- 135 personnes ont effectué un stage de citoyenneté avec l'intervention d'un policier mis à disposition par son administration et un psychologue de France Victime 54.
- 172 personnes ont effectué un stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants avec l'intervention d'un médecin en addictologie de l'association ADHERE (témoignant en tant que parents de personnes toxicomanes), d'un responsable du dispositif Antigone de l'ARS et d'une psychologue.
- 215 personnes ont effectué un stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes avec l'intervention d'un psychologue de France Victime 54, du chef de service qui traite des mécanismes des violences conjugales, de leurs conséquences (pénales, psychologiques, sociales, éducatives) pour l'auteur et la victime et notamment de la répercussion vers les enfants exposés.
- 70 personnes ont effectué un stage de responsabilité parentale animé par une intervenante socio-judiciaire.
- 11 personnes ont effectué un stage de sensibilisation aux violences sexuelles et sexiste, animé par un sexologue.

Type de stage *	Nombre de personnes prises en charge
Citoyenneté	135
Sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants	172
Responsabilité parentale	70
Sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels	0
Responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes Lutte contre le sexisme et sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes ⁽²⁾	215
Sensibilisation à la sécurité routière	0
Autre (ex : hygiène alimentaire, alcool, ...)	0

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL RENFORCÉ (AGR)

Le SSJR est habilité par le STI du CD54 comme référent unique pour le suivi de 30 allocataires du RSA conformément au schéma territorial d'insertion de Meurthe-Et-Moselle. Cet AGR consiste à soutenir les engagements d'une réinsertion sociale pour un public aux problématiques d'ordre judiciaires, socio-économiques, d'addiction, d'accès aux droits... souvent proche de l'exclusion et de la précarité. 48 allocataires du RSA ont été suivis en 2024, dont 43 personnes seules et sans enfant.

TEMPS FORTS

La réorganisation des services de REALISE a touché le SSJR qui a intégré le 1er septembre 2024 un nouveau « pôle justice/PJJ », composé également du SIE et du SRP.

Location de nouveaux locaux situés 12 rue de la Seille à MAXEVILLE, qui permet à l'équipe d'exercer ses missions dans de bonnes conditions.

Rencontre avec le Procureur de la République qui continue de saluer la qualité du travail de l'équipe du SSJR au regard de l'important volume de dossiers traités.

Participation au COPIL sur les Violences Intrafamiliales organisé par le Parquet de Nancy et dont l'objectif est de fluidifier les relations entre tous les services concernés (Parquet, Police, Gendarmerie, France Victime 54, UMJ, SPIP) et d'aborder des situations concrètes de justiciables.

Participation biannuelle aux réunions des délégués du Procureur de la République.

RESSOURCES HUMAINES

La réorganisation des services de REALISE a eu pour conséquence le recrutement d'un chef de service et d'un directeur.

Recrutement d'une nouvelle juriste qui assure principalement la Permanence d'orientation pénale.

Formation sur site de l'ensemble des professionnels au Contrôle Judiciaire Socio-Educatif mis en place par la fédération Citoyens et Justice. Formation d'un professionnel à la Médiation Pénale.

PARTENARIATS

Subventions :

FIPD (Préfecture, DDETS, ALT pour le parc locatif du SSJR dédié à l'éloignement des conjoint(es) violent(es))

Politique de la Ville (Métropole du Grand Nancy)

Financements :

Toutes les mesures Socio-Judiciaires : Cour d'Appel de Nancy

AGR : STI du CD54

Stages : Frais à la charge des justiciables

Partenariats :

Animations de stage : ADHERE, Policier mis à disposition, ARS Antigone, psychologue de France Victimes 54, psychologue spécialisée en addictologie, intervenants spécialisés

SPIP, Forces de l'ordre, CCAS, SIAO, dispositifs de Droit Commun...

CPCA Lorraine SUD (Centre Régional de Prise en Charge des Auteurs de violence) avec l'Association Terres à Vivre (porteur administratif)

Délégués du Procureur de la République

France Victime 54

Citoyens & Justice

Prescripteurs du TJ

Parquet de Nancy, Juge d'Instruction, Juge des libertés et de la détention, Pôle correctionnel, Officier du Ministère Public.

PERSPECTIVES 2025

Installation progressive dans les nouveaux locaux et inauguration le mois des 150 ans de REALISE.

Poursuite du travail du premier projet de service en 10 réunions thématiques, notamment pour stabiliser l'organisation du service et simplifier pour chacun des salariés l'exercice de leurs missions.

Déploiement du logiciel AGEVAL à l'échelle associative.

Organisation de la réunion régionale Citoyens & Justice en juin 2025.



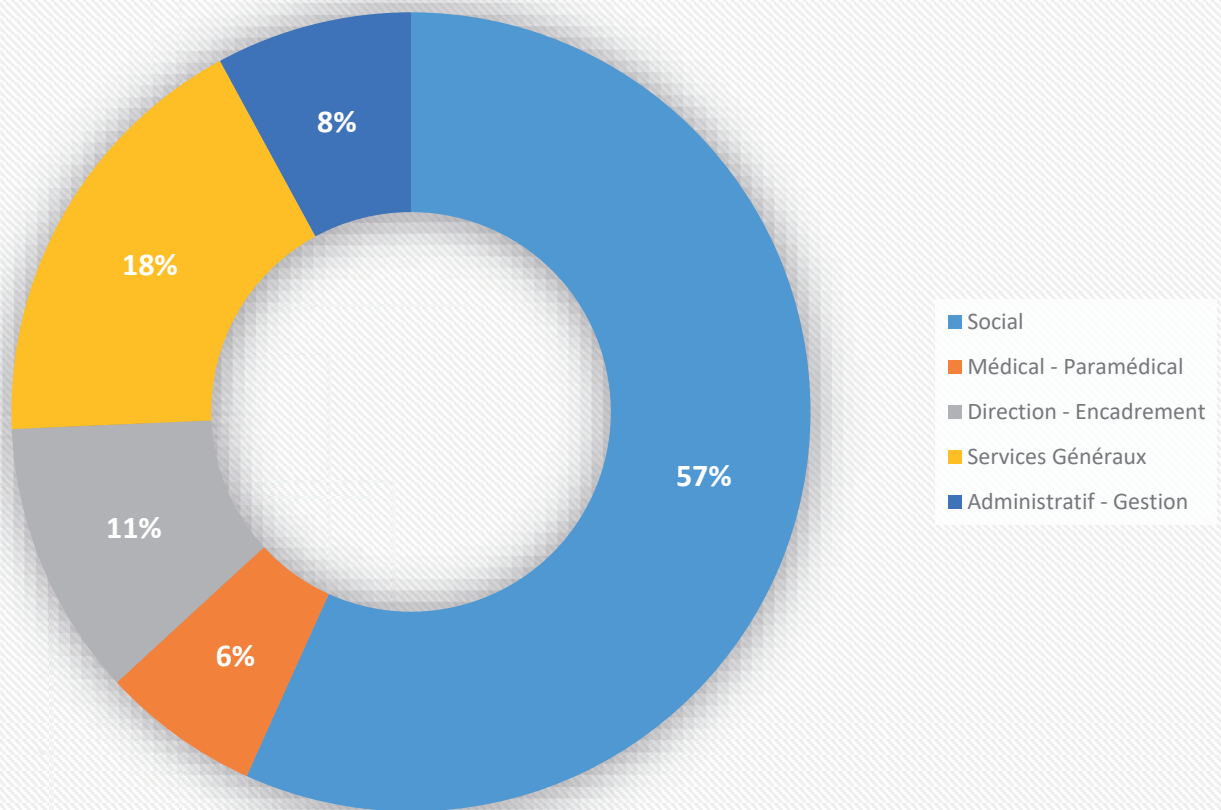
DONNÉES SOCIALES

DONNÉES SOCIALES

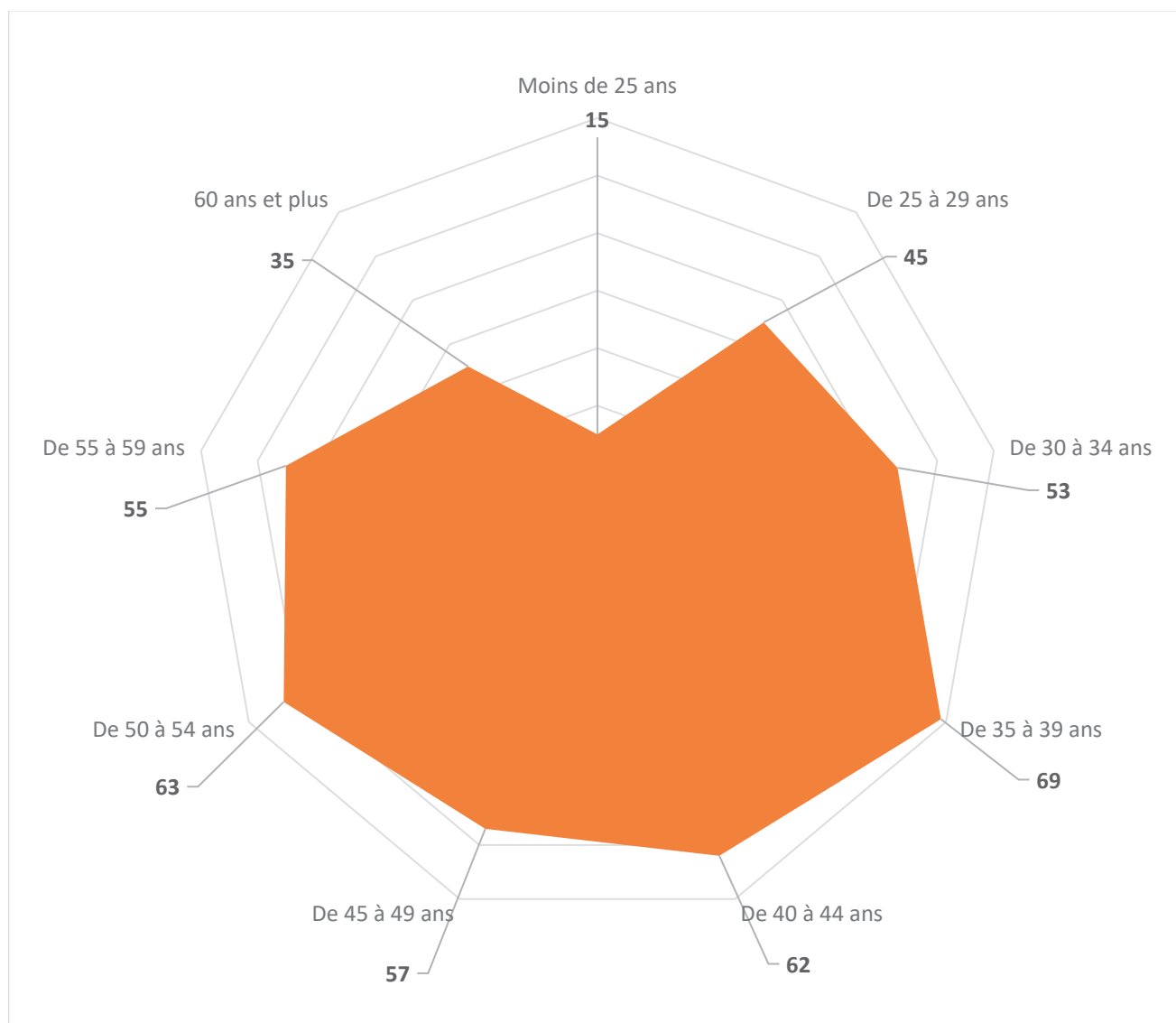
Effectif au 31/12/2024

Effectif total REALISE tout type de contrats confondus soit 538 salariés
pour 515.70 ETP

Répartition de l'effectif total en nombre d'ETP par
CSP au 31/12/2024



Répartition de l'effectif CDI en nombre de personnes par tranches d'âge au 31/12/2024



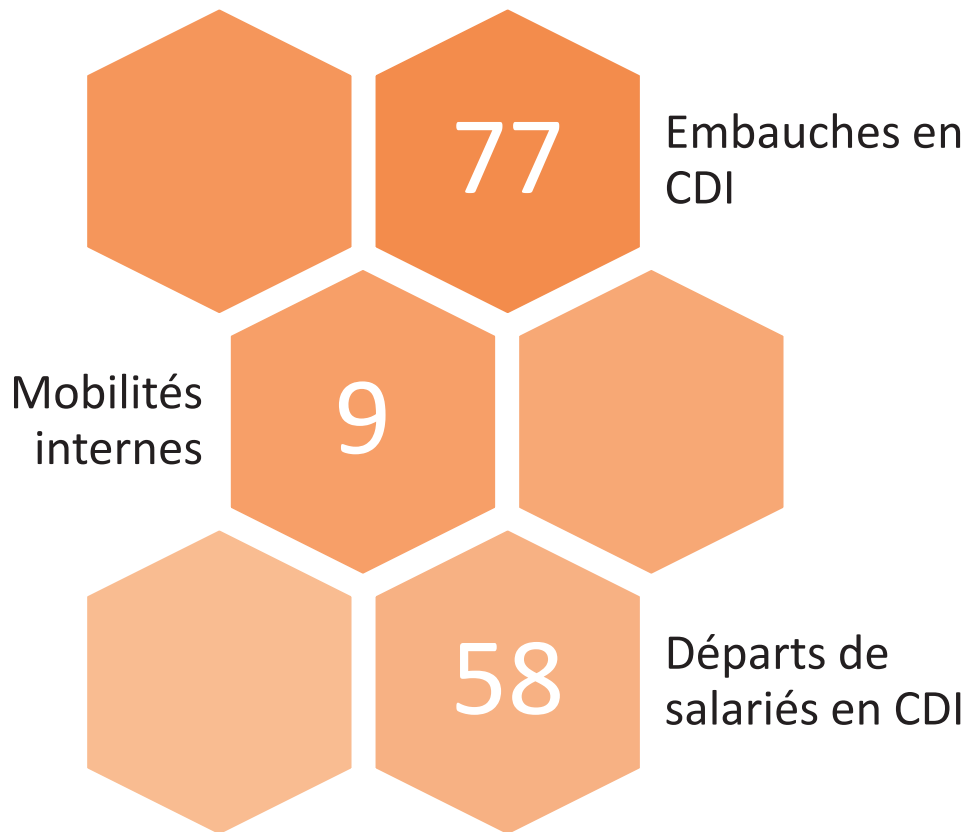
Âge moyen de l'effectif en CDI



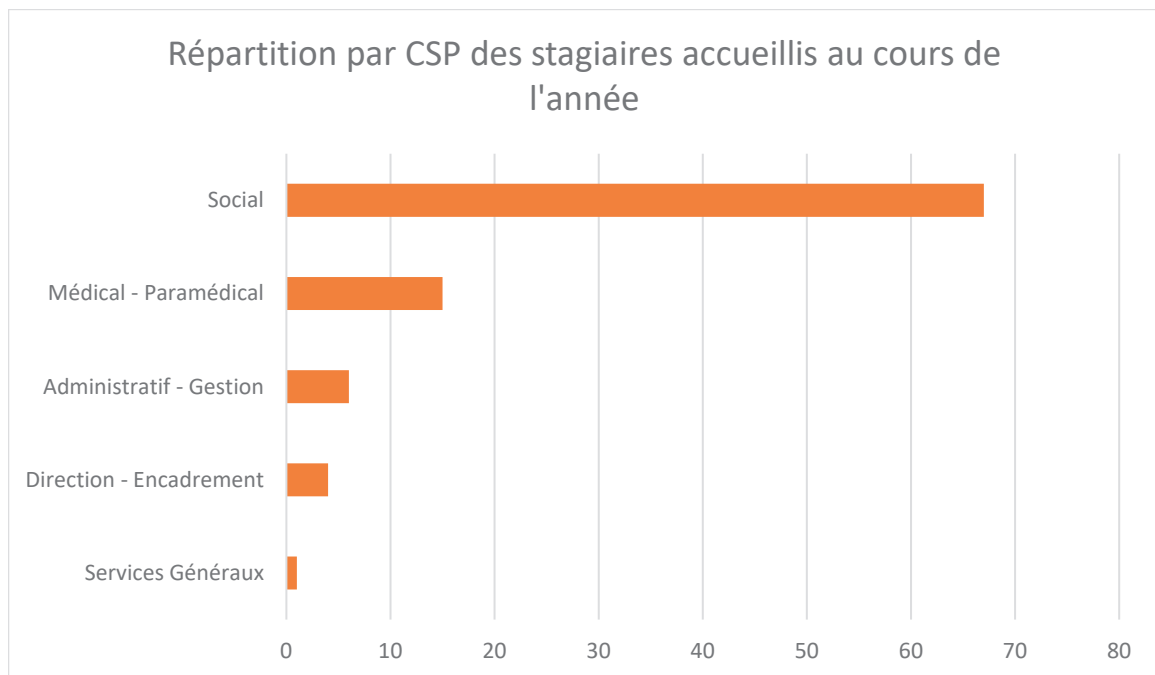
Ancienneté de l'effectif en CDI

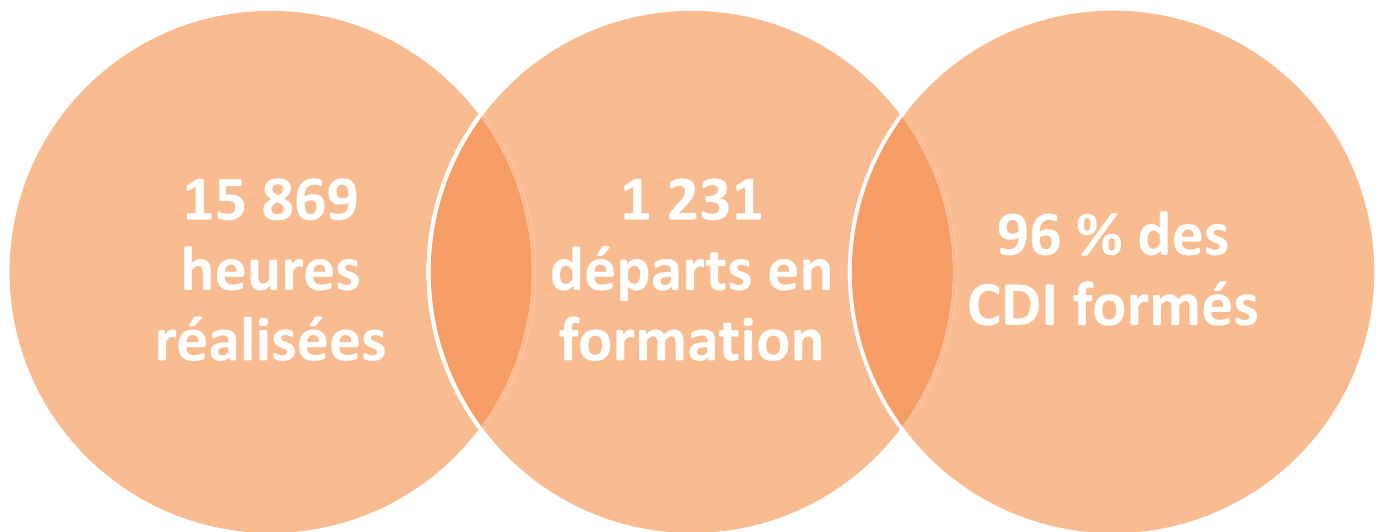


Les mouvements de personnel en 2024



L'accueil des stagiaires en 2024





Les salariés de l'Association REALISE ont bénéficié de 15 869 heures de formation au cours de l'année 2024.

96 % des salariés en CDI ont ainsi bénéficié d'au moins un départ en formation au cours de l'année, pour un total de 1 231 départs de salariés en formation.

Ces quelques chiffres mettent en lumière que l'Association poursuit sa politique de développement des compétences, avec une proposition dense pour les salariés. Elle maintient son adaptabilité et sa capacité à optimiser les budgets formation qui lui sont alloués, dans l'intérêt des personnels.



DONNÉES FINANCIÈRES

SYNTHÈSE ANNÉE 2024

L'année 2024 présente un résultat comptable économique de -223 905 € pour un résultat administratif de -436 487 €, respectivement en hausse par rapport à l'année précédente (-1 734 367 € de résultat économique et -1 304 123 € de résultat administratif).

Le passage du résultat administratif au résultat économique nécessite un nombre de retraitements importants, du fait de la dualité des règles comptables et budgétaires.

Les éléments les plus significatifs de ces retraitements résultent dans, le retraitement des provisions pour travaux amenant à une neutralisation de 21 K€ de charges, le retraitement des provision retraite amenant à une neutralisation de 36 K€ de charge, ainsi que les modalités de traitement des provisions congés payés issues du Code de l'Action Sociale et des Familles.

L'exécution budgétaire 2024 aboutissant au résultat administratif, est impactée par des budgets de gestion contrôlée en deçà des besoins repérés à hauteur de -435 K€, dont -270 K€ d'indemnité SEGUR.

Concernant l'activité, nous constatons une très légère hausse de l'activité financée en prix de journée par rapport à l'année 2023. La structure de MECS Grand Nancy présente en effet une sous activité conjoncturelle impactant les produits à hauteur de -90 K€, mais compensée par les sur activités des autres structures.

Il est à noter une légère diminution des activités en gestion propre, qui se sont malgré tout concentrés sur des mesures clés permettant le même équilibre financier que sur l'exercice 2023.

Concernant plus particulièrement la partie financière, le bilan financier présente un Fond de Roulement Net Global de 4 259 K€, principalement issu du Fond de Roulement Exploitation pour 3 322 K€. La trésorerie associative reste positive à hauteur 6 832 K€ (89 jours de fonctionnement normatif), présentant une diminution. Il est à préciser que les disponibilités immédiates s'élèvent à 3 621 K€.

La capacité d'autofinancement nette, quant à elle, a augmenté pour s'afficher à hauteur 350 K€, retrouvant une valeur comparable à 2022.

Ces éléments amèneront l'association à présenter un plan de consolidation des réserves, issues des affectations de résultats à venir. Ceci afin permettra de projeter sereinement les divers projets associatifs, notamment sur la question de la rénovation des locaux et des futures évolutions de prise en charge.

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS COMPTES SOCIAUX SUR 3 ANS SOUS FORME DE SOLDE INTERMÉDIAIRE DE GESTION

(%age calculé vs produits d'exploitation) (*)

	2022	% Financement	2023	% Financement	2024	% Financement
PRODUITS TARIFICATIONS, DOTATIONS ET SUBVENTIONS	30 791 444	100.00%	30 471 082	100.00%	33 069 459	100.00%
+/- Produits	30 791 444	100.00%	30 471 082	100.00%	33 069 459	100.00%
Consommation achats et charges externes	- 6 035 040	-19.60%	- 6 781 432	-22.26%	- 7 346 154	-22.21%
- Consommations de l'exercice en provenance de tiers	- 6 035 040	-19.60%	- 6 781 432	-22.26%	- 7 346 154	-22.21%
=VALEUR AJOUTÉE	24 756 404	80.40%	23 689 650	77.74%	25 723 305	77.79%
+ Subventions d'exploitation	209 308	0.68%	424 130	1.39%	223 663	0.68%
- Impôts taxes et versements assimilés	- 2 138 830	-6.95%	- 2 447 512	-8.03%	- 2 376 479	-7.19%
- Charges de personnel	- 21 858 442	-70.99%	- 23 254 812	-76.32%	- 23 794 693	-71.95%
=EBE	968 440	3.15%	- 1 588 544	-5.21%	- 224 204	-0.68%
+ Reprises sur provisions d'exploitation et transfert de charges	3 604 568	11.71%	272 264	0.89%	555 491	1.68%
+ Autres produits d'exploitation	973 898	3.16%	1 632 859	5.36%	926 453	2.80%
- Dotation aux amortissements et provisions	- 3 322 819	-10.79%	- 1 676 227	-5.50%	- 1 297 491	-3.92%
- Autres charges d'exploitation	- 354 702	-1.15%	- 340 279	-1.12%	- 329 485	-1.00%
=RESULTAT D'EXPLOITATION	1 869 385	6.07%	- 1 699 927	-5.58%	- 369 237	-1.12%
+/- Résultat financier	- 70 304	-0.23%	- 28 365	-0.09%	- 35 865	-0.11%
=RCAI	1 799 081	5.84%	- 1 728 292	-5.67%	- 405 102	-1.23%
+/- Résultat exceptionnel	- 2 756 900	-8.95%	438	0.00%	188 998	0.57%
- Impôt sur les bénéfices	- 3 500	-0.01%	- 6 512	-0.02%	- 7 801	-0.02%
RESULTAT NET	- 961 319	-3.12%	- 1 734 366	-5.69%	- 223 905	-0.68%

(*) selon les règles du PCG

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT COMPTABLE EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES FINANCEMENTS



COMPOSITION DES RÉSULTATS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT

RESULTATS 2024 - GESTION CONTROLEE EN €

N° d'établissements	Noms des structures	Résultats Comptable	Résultats Administratifs (*)	Propositions d'affectations des résultats 2024	REPORTS A NOUVEAU DEFICITAIRES :	
3	ITEP	25 804	0		-1 051 877	
110	MECS VDL	-25 814	-323 636	Report à nouveau déficitaire		
100	MECS GN	-96 968	-576 734	Report à nouveau déficitaire		
18	SHERPA	35 696	71 801	Excédent affecté à l'investissement et report à nouveau	REPORTS A NOUVEAU EXCEDENTAIRES :	
19	DAMIER	-143 337	-10 965	Report à nouveau déficitaire		228 201
21	MECS FOUG	86 422	36 622	Report à nouveau	RESERVE AFFECTEE A LA COMPENSATION DES DEFICITS :	
23	SEPAD	19 464	-4 787	Report à nouveau déficitaire		61 622
30	MECS DU PFR	-40 687	-17 166	Report à nouveau déficitaire		
37	CEF	-24 520	10 646	Report à nouveau		
40	SAEMO	126 958	113 435	Report à nouveau	EXCEDENTS LIES A L'INVESTISSEMENT :	
45	SAPFR	-394 178	-115 441	Report à nouveau déficitaire		234 996
50	AJES	67 260	137 443	Report à nouveau		
55	SIE	19 991	-3 149	Report à nouveau déficitaire		
65	SRP	40 554	45 807	Report à nouveau		
70	DG	-81 385	58 313	Report à nouveau		
96	DAMIER JEUNES MAJEURS	13 035	50 752	Reserve affectée à l'investissement et Reserve affectée à la compensation des déficits		
Résultat :		371 703	527 058			

RESULTATS 2024 - GESTION PROPRE EN €

N° d'établissements	Noms des structures	Résultats Comptables	Résultats Administratif	Propositions d'affectations des résultats 2019	REPORTS A NOUVEAU DEFICITAIRES :
80	ASSOCIATION	13 678	13 678	Report à nouveau	-242
92	ESPACE FAMILLE	-242	242	Report à nouveau déficitaire	
95	SSJR	77 135	77 135	Report à nouveau	
Résultat comptable** :		90 571	90 571		REPORTS A NOUVEAU EXCEDENTAIRES :
					90 813

RESULTATS 2024 - CONSOLIDE EN €

Type Etablissements	Résultats Comptables	Résultats Administratif
Résultat Gestion Contrôlée	371 703	527 058
Résultat Gestion Propre	90 571	90 571
Tableau de passage	57 228	
Résultat consolidé :	223 904	436 487

* : Résultats administratifs intégrations faites des résultats déficitaires antérieurs N-2 et des cp

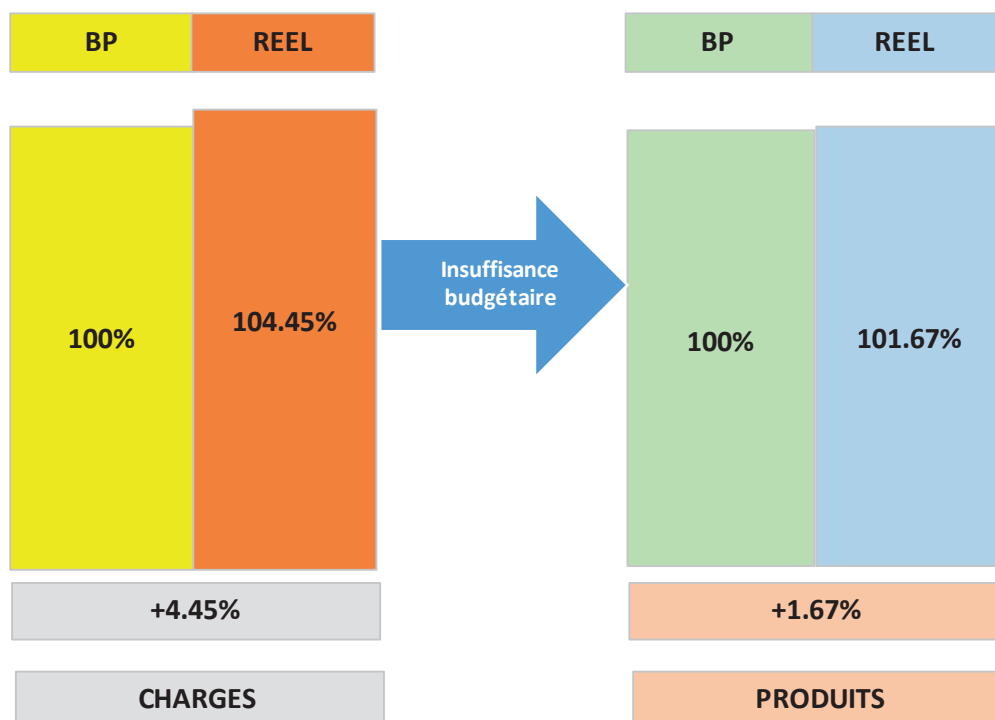
** : Résultats comptables sans retraitements car gestion propre

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 VS RÉALISÉ 2024 GESTION CONTRÔLÉE

	BP 2024	R2024	Evolution en montants	Evolution en pourcentages
Produits hors financier et exceptionnel	34 937 710	35 378 003	440 292	1.3%
Produits financiers	0	42 187	42 187	100.0%
Produits exceptionnels	238 718	344 323	105 605	44.2%
Total Produits (1) :	35 176 429	35 764 513	588 084	1.67%
Achats et charges externes	8 992 803	8 988 932	- 3 872	0.0%
Impôts et taxes	2 348 331	2 328 847	- 19 484	-0.8%
Salaires et charges sociales	22 052 401	23 376 359	1 323 958	6.0%
Amortissements	1 084 543	981 545	- 102 997	-9.5%
Provisions	25 500	98 703	73 203	287.1%
Charges financières	66 961	78 278	11 317	16.9%
Charges exceptionnelles	27 000	283 553	256 553	950.2%
Impôt sur les Sociétés			-	-
Total Charges (2) :	34 597 540	36 136 217	1 538 677	4.45%
RESULTAT COMPTABLE :	578 889	-371 704	-950 593	-
Variation provision Congés Payés et autres chgs et pdts refusées		213 056		
Incorporation Résultat années précédentes		-368 411		
RESULTAT ADMINISTRATIF :		-527 058		

ÉVOLUTION DES RESSOURCES PAR RAPPORT AUX BESOINS DE FINANCEMENTS

(Budget 2024 vs Réel 2024)

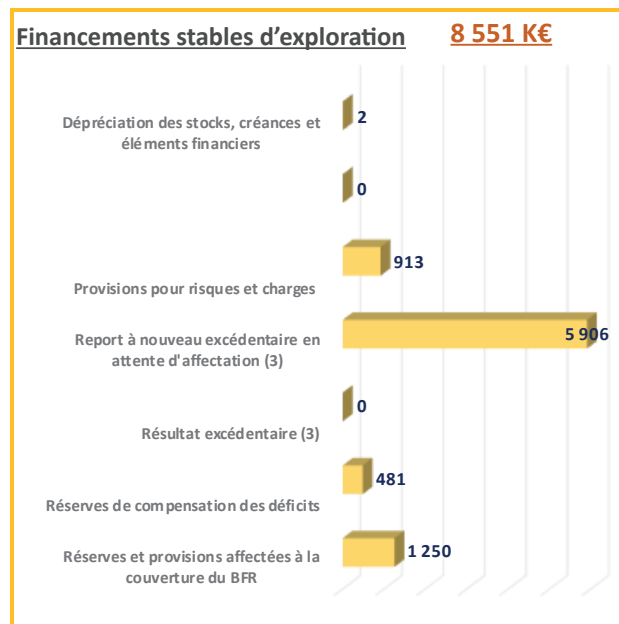
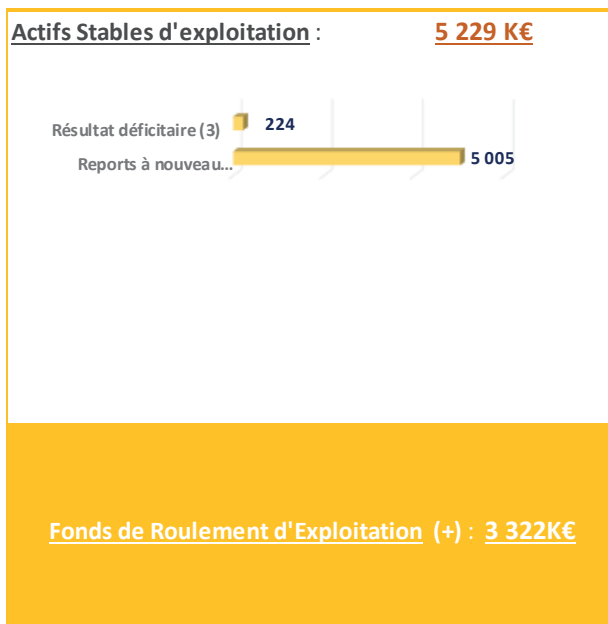
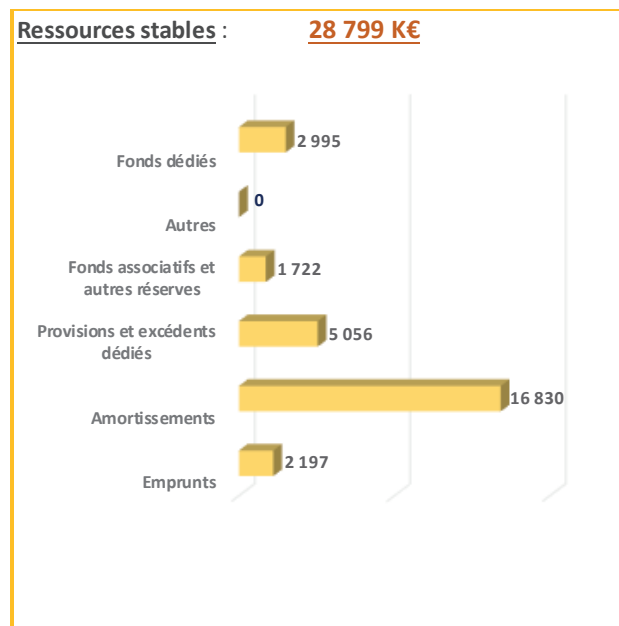
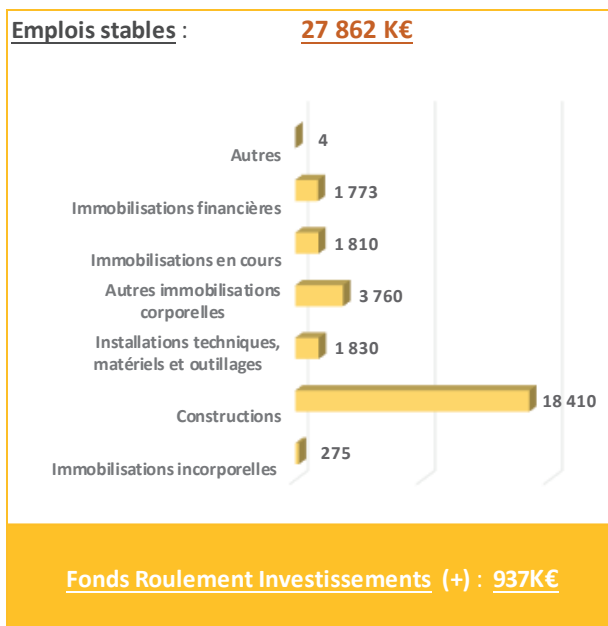


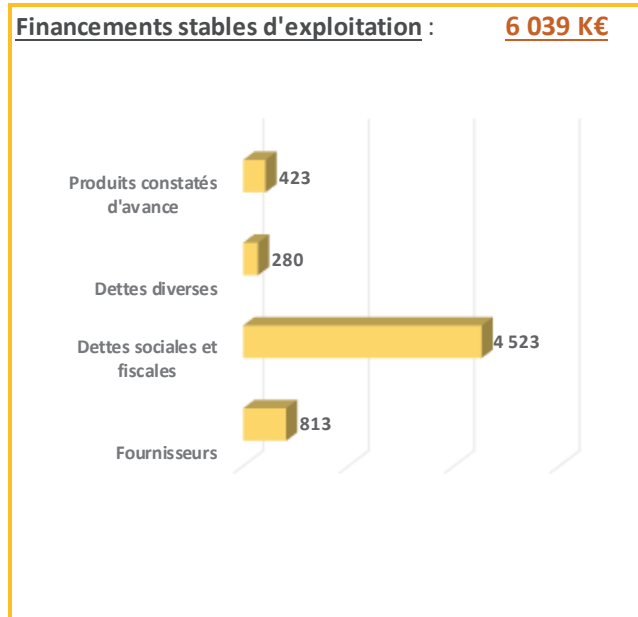
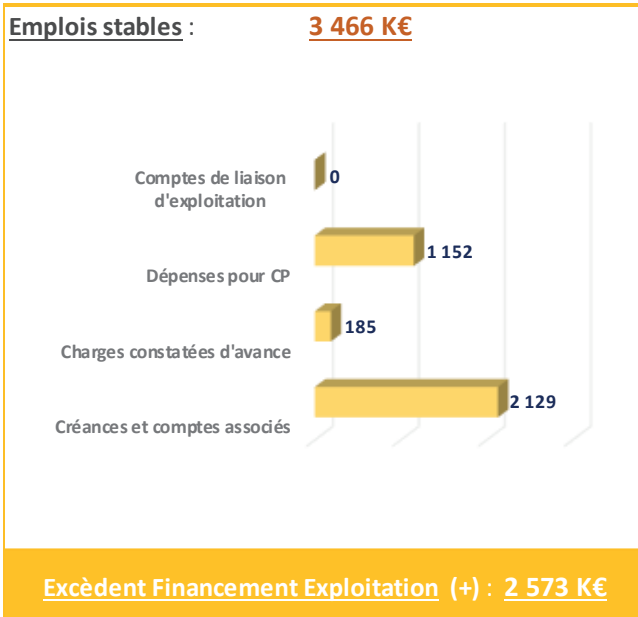
BILAN FINANCIER AU 31/12/2024

Il présente le cumul des flux de ressources et d'emplois échangés depuis la création de l'Association :

1 / Les flux de ressources sont des encaissements, comme des subventions, des dotations, des facturations aux prix de journées, des emprunts ou encore des dettes court et moyen termes.

2 / Les flux d'emplois sont les charges décaissables, les acquisitions d'immobilisations, les remboursements d'emprunts, les stocks ou les créances liées à nos financeurs.





TRESORERIE DE L'ASSOCIATION : 6 832 K€ (89 jours de fonctionnement normatifs).

Fond de Roulement d'investissement (937 K€) + Fonds de Roulement d'Exploitation (3 322 K€)
+ Excédent Financement Exploitation (2 573 K€)

dont 3 621 K€ de disponibilité immédiate.

ÉVOLUTION DE LA CAF CONSOLIDÉE DE L'ASSOCIATION REALISE SUR 3 ANS

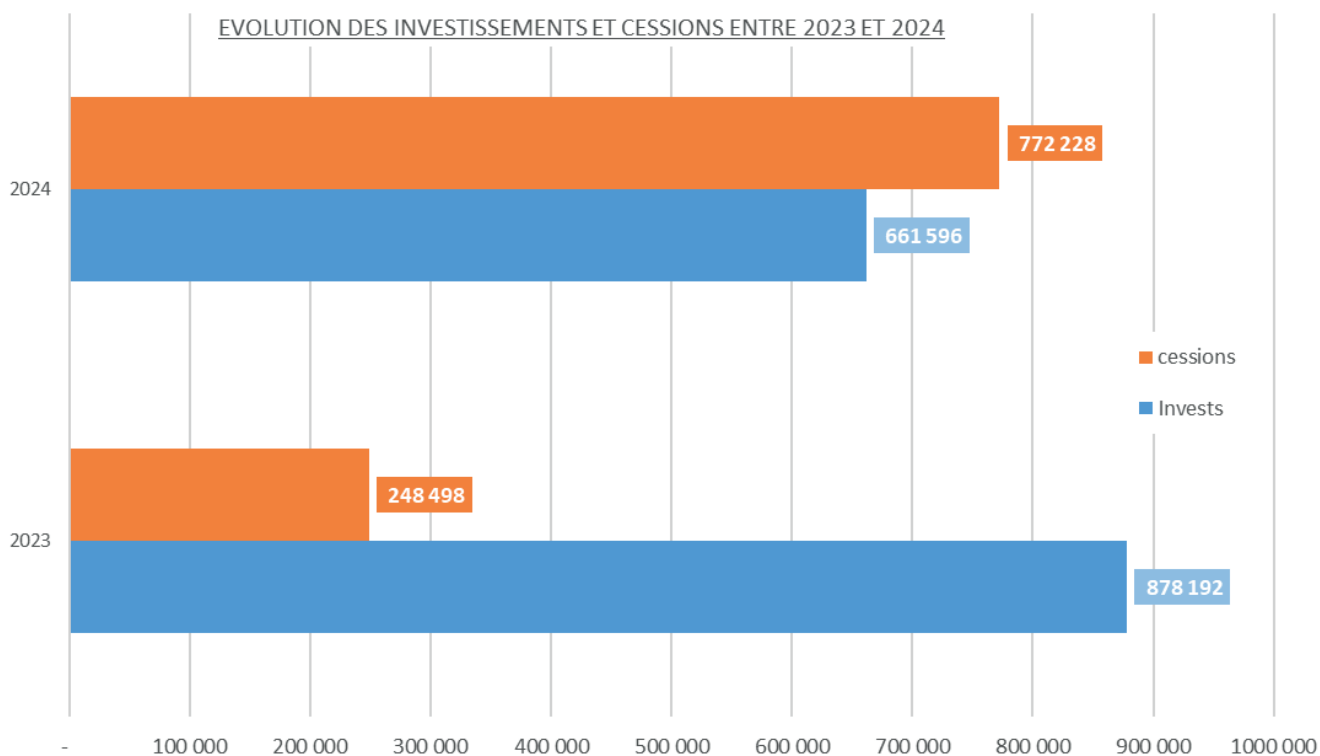
	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
RESULTAT COMPTABLE	- 961 319 €	- 1 734 366 €	- 223 905 €
DAP	6 279 162 €	1 942 425 €	1 518 987 €
REPRISE DAP	- 4 451 467 €	- 516 232 €	- 564 846 €
PRODUIT DE CESSION	- 91 100 €	- €	45 600 €
VNC DES ELEMENTS CEDES	- €	- €	- €
CAF	775 277 €	- 308 173 €	775 836 €
CAF NETTE (moins remboursement annuel du Kal des emprunts)	386 394 €	- 720 698 €	350 613 €

CAF : Capacité d'Autofinancement

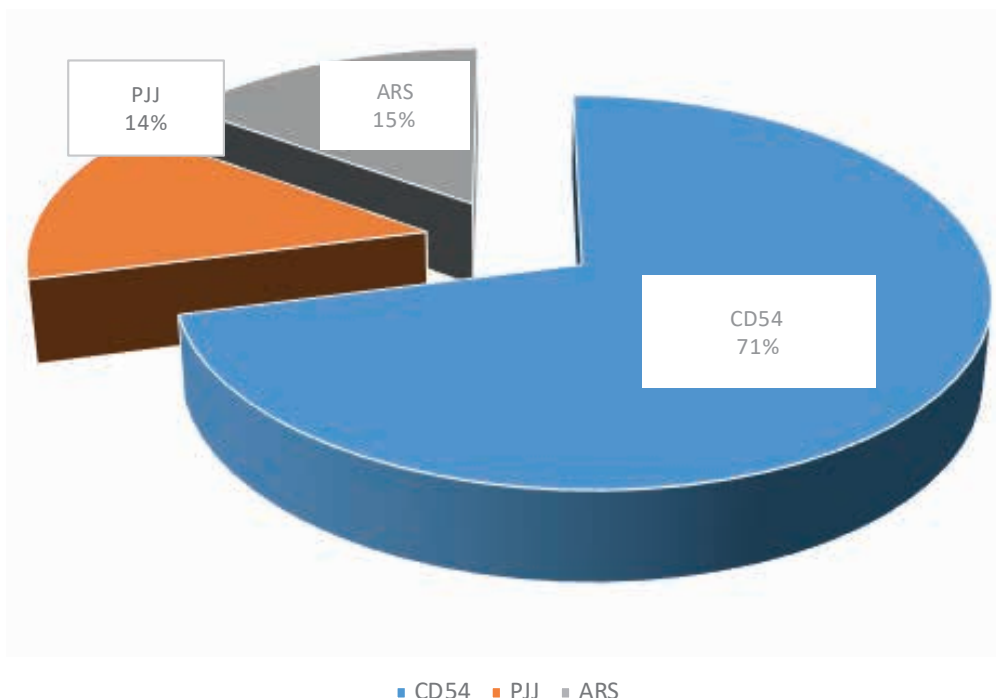
VNC : Valeur nette comptable

DAP : Dotations aux amortissements et provisions

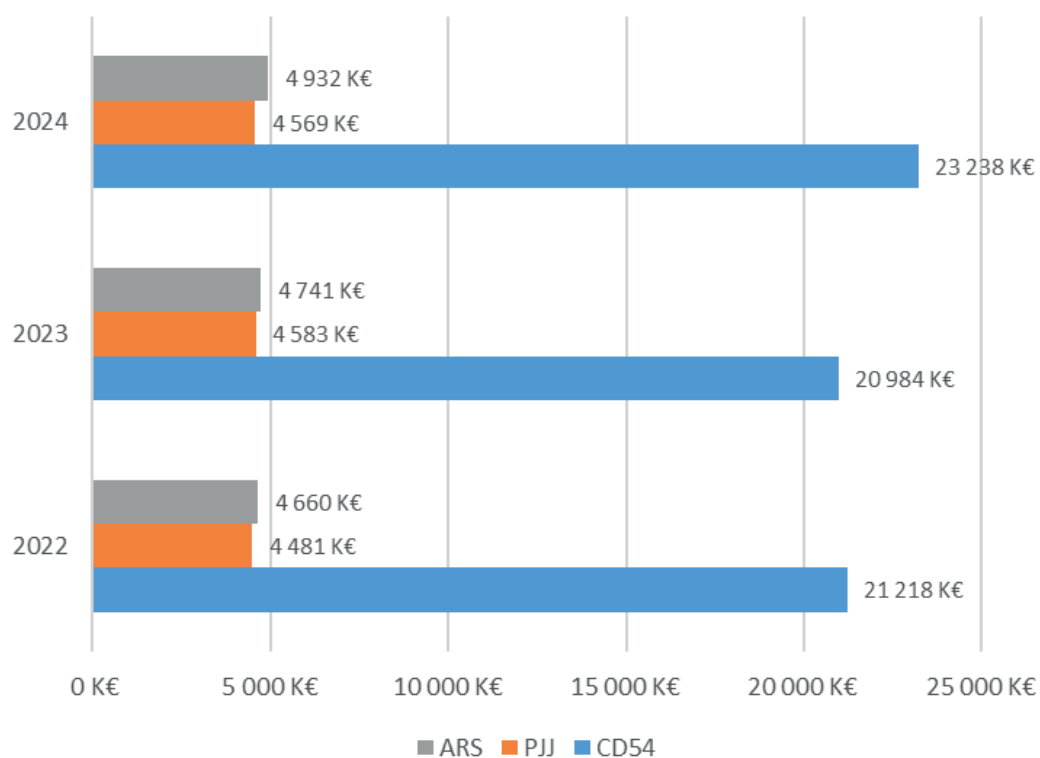
INVESTISSEMENTS ET CESSIONS REALISÉS EN 2024



RÉPARTITION DES FINANCEURS EN GESTION CONTRÔLÉE EN K€



ÉVOLUTION DE LA PART REPRÉSENTATIVE DE NOS FINANCEURS SUR 3 ANS



GLOSSAIRE

ACR	Actions collectives régionales
AFEV	Association de la Fondation Étudiante pour la Ville
AIRE	Association des Instituts de Rééducation et DITEP
AG	Assemblée Générale
AGR	Accompagnement Global Renforcé
AJES	Accueil de Jour Educatif et Scolaire
APP	Analyse de la Pratique Professionnelle
ASS FAM	Assistant Familial
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
BRSA	Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Actif
CA	Conseil d'Administration
CASF	Code de l'Action Sociale et des Familles
CAMSP	Centre Action Médico-Sociale Précoce
CD54	Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
CEF	Centre Éducatif Fermé
CER	Centre Educatif Renforcé
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDAD	Centre Départemental d'Accès au Droit
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CIDE	Convention Internationale des Droits de l'Enfant
CIO	Centre d'information et d'Orientation
CIDFF	Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
CJM	Contrat Jeune Majeur
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMPP	Centre Médico Psycho Pédagogique
CPN	Centre Psychothérapique de Nancy
CPS	Compétences Psycho-Sociales
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRIAVS	Centre de Ressources pour Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DAMIER	Dispositif d'Accueil des Mineurs Isolés Etrangers de REALISE
DGA	Dispositif Grand Adolescent
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DITEP	Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
DIPS	Document Individuel de Prise en Charge
DJM	Dispositif Jeunes Majeurs
DSDEN	Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
GAPP	Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles
HAS	Haute Autorité de Santé
IME	Institut Médico Educatif
IRTS	Institut Régional du Travail Social
JME	Jeune Majeur Étranger
MEAJ	Mesure Éducative d'Accueil de Jour
ME	Mesure Éducative Judiciaire
MEV	Maison d'Enfants de Vandœuvre)
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social

MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MFR	Maison Familiale Rurale
MJIE	Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative
MNA	Mineur Non Accompagné
MSA	Mutualité Sociale Agricole
OQTF	Obligation de Quitter le Territoire Français
PA	Projet Associatif
PAQ	Plan d'Amélioration de la Qualité
PCA	Plan de Continuité de l'Activité
PFS	Placement Familial Spécialisé
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
PS (ou PE)	Projet de Service ou Projet d'Établissement
REALISE	Réalisation pour les Enfants et les Adolescents d'une Libre Insertion Sociale par l'Éducation
REMIM	Réseau Éducatif de Meurthe et Moselle
SAEMO	Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert
SAPFR	Service d'Accompagnement au Placement Familial de REALISE
SAH	Secteur Associatif Habilité
SAMIE	Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés Étrangers
SEGPA	Section Enseignement Général et Professionnel Adapté
SEPAD	Service Éducatif de Placement à Domicile
SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile
SHERPA	Service Habilité Éducatif Renforcé Pour Adolescents
SIE	Service d'Investigation Éducative
SRP	Service de Réparation Pénale
SDIS	Service Départementale d'Incendie et de Secours
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
SSJR	Service Socio-Judiciaire de REALISE
STEMOI	Service Territorial Éducatif de Milieu Ouvert et d'Insertion (PJJ)
TDC	Tiers Digne de Confiance
TISF(E)	Technicien en Intervention Sociale et Familiale (Educatif)
TJ	Tribunal Judiciaire
TPE	Tribunal pour Enfants
UEAJ	Unité Éducative d'Activité de Jour (PJJ)
UEMO	Unité Éducative de Milieu Ouvert (intégrée au STEMOI)
ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
VAD	Visite A Domicile



Ensemble, on Réalise !



ASSOCIATION REALISE
SAUVEGARDE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE

ENFANCE EN DANGER

PROTECTION JUDICIAIRE
DE LA JEUNESSE

RENCONTRES
PARENTS-ENFANTS

ACTIVITÉS
MÉDICO-SOCIALES

ACTIVITÉS
SOCIO-JUDICIAIRES

